

Arrêté du Directoire exécutif, du 19 ventose, an 6 de la République.

« Le Directoire exécutif, vu 1.° les articles 42, 43 et 44 de l'ordonnance des eaux et forêts du mois d'août 1669, portant :

» *Nul, soit propriétaire, soit engagiste, ne pourra faire moulins, batardeaux, écluses, gords, pertuis, murs, plants d'arbres, amas de pierres, de terres, de fascines, ni autres édifices ou empêchemens nuisibles au cours de l'eau, dans les fleuves et rivières navigables et flottables, ni même y jeter aucunes ordures, immondices, ou les amasser sur les quais et rivages, à peine d'amendes arbitraires.... Enjoignons à toutes personnes de les ôter dans trois mois ; et si aucuns se trouvent subsister après ce temps, voulons*

les administrations de département *de rechercher et indiquer les moyens de procurer* [...] *cours des eaux ; d'empêcher que les prai*[...] *soient submergées par la trop grande élé*[...] *des écluses, des moulins, et par les autre*[...] *vrages d'art établis sur les rivières ; de dirig*[...] *fin, autant qu'il sera possible, toutes les ea*[...] *leur territoire vers un but d'utilité générale,* [...] *près les principes de l'irrigation ;*

» 4.° L'article 10 du titre 3 de la loi du 1[...] 24 août 1790, sur l'organisation judiciaire, [...] charge le juge de paix de connaître, entre [...] ticuliers, *sans appel jusqu'à la valeur de 50* [...] *et à charge d'appel, à quelque valeur que la* [...] *mande puisse monter...., des entreprises sur* [...] *cours d'eau servant à l'arrosement des prés, c*[...] *mises pendant l'année ;*



PRÉCIS

DE THÉRAPEUTIQUE

DES MALADIES CHRONIQUES.

PRÉCIS
DE THÉRAPEUTIQUE
DES MALADIES CHRONIQUES;

Contenant : 1.° La classification générale des causes des maladies; 2.° pour chaque espèce de maladie, les causes particulières, les signes caractéristiques, les chefs principaux d'indication et de traitement, les formules choisies d'après les plus célèbres praticiens du siècle; 3.° un Tableau de matière médicale, où chaque substance est désignée avec ses doses.

Difficilis morborum cognitio, difficilior sæpè curatio. Hipp.

Giraudy

Par Ch. F. S. G., D.r Méd.,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARIS,

Chez Crochard, Libraire, rue de l'École de Médecine, n.° 36.

Levrault et Schoell, rue de Seine, n.° 12.

1805.

AVERTISSEMENT.

Dans les ouvrages de Thérapeutique les répétitions sont souvent fatigantes: elles rendent difficile l'intelligence d'une science dans laquelle on ne saurait apporter trop de précision et de clarté, et nuisent ainsi aux progrès et à la pratique de l'art de guérir.

Je me suis donc attaché à ne me répéter que le moins possible: l'ordre que j'ai adopté, et les signes suivans, = (égal à), et + (plus), m'ont été d'un grand secours pour cela.

On conçoit que ce serait abuser du temps, de la force des lecteurs, que de répéter, pour chaque espèce de maladie: corriger la pléthore; évacuer la surcharge gastrique; rappeler à la peau les éruptions répercutées; rétablir les évacuations habituelles supprimées; traiter les vices *sui generis*, d'après leur nature; détruire les complications, etc., etc. Ces indications étant communes à presque toutes les maladies, j'ai cru pouvoir, sans devenir obscur, les renfermer dans la méthode gé-

nérale, et par cela seul diminuer presque de la moitié le volume de cet ouvrage.

C'est aussi pour mettre plus de clarté et de netteté dans les formules, que je me suis borné à la nomenclature nouvelle des poids; bien certain qu'il suffit d'avoir lu attentivement quelques pages de ce volume, à l'aide du tableau comparatif, pour être totalement familiarisé avec les rapports des deux nomenclatures.

Enfin c'est dans les mêmes vues que, dans bien des cas, j'ai fait rapporter au genre un traitement que j'aurais pu répéter, avec quelques modifications, pour chaque espèce de maladie: je me suis contenté d'indiquer ces modifications particulières quand elles se sont présentées.

Principales abréviations contenues dans ce Volume.

P. . .	Prenez.	D. .	Dose.	F. . .	faites.
de ch.	de chaque.	q. s.	quantité suffisante.		
gtt. . .	goutte.	décigr.	décigramme.		
cuil. .	cuillerée.	gr. . .	gramme.	p. . .	pour.
kil. .	kilogramme.	fl. . .	fleur.		

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

En réunissant dans ce précis à peu près toutes les affections morbifiques de longue durée, je n'ai pu me dispenser de conserver les expressions, dès long-temps et généralement reçues, d'*aigu* et de *chronique* : mais en les adoptant moi-même, je n'ai point la prétention de faire revivre l'ancienne division générale des maladies. Je sais que, dans l'état actuel de nos connaissances, elle est peu susceptible de servir à une bonne classification. Je crois d'ailleurs avoir assez prouvé combien je suis convaincu de la supériorité de la nosographie philosophique, lorsqu'en fixant les caractères principaux des maladies, je m'en suis tellement rapproché qu'on ne saurait la méconnaître dans chaque feuille de cet ouvrage.

Il s'agit donc ici, non des maladies chroniques selon l'acception donnée par les anciens nosologistes, mais des affections chroniques d'après la distinction

que je pense pouvoir adopter, comme naturelle, de l'état morbifique en *aigu* et en *chronique*.

Chacun de ces deux états m'a paru n'être qu'une modification d'un même tout, laquelle se manifeste bien évidemment par des signes qui lui sont propres, par une marche particulière, par l'ensemble de la maladie. En effet, si l'on établit entr'eux une comparaison exacte, on trouve d'un côté, rapidité dans la marche de la maladie; excitation moyenne, générale ou très-étendue, comme dans les fièvres; ou une excitation locale, mais portée à l'excès, comme dans la péripneumonie, l'entérite, etc.: tandis que de l'autre on ne voit que lenteur dans la marche des symptômes, débilité dans les affections générales, ou excitation locale faible.

Or, comme dans des circonstances aussi opposées on ne saurait se conduire de la même manière pour seconder les tendances salutaires de la nature, il est facile d'en inférer que la division de l'état morbifique, en aigu et en chronique, quoique très-peu utile à la classification

des maladies, est cependant de la plus grande importance pour la thérapeutique générale.

Autorisé d'aprés cela à renfermer les affections chroniques dans ce cadre, je les y ai considérées sous le rapport de leur traitement. Plusieurs motifs m'ont engagé à m'en occuper d'une manière spéciale; et d'abord parce que ce sont les plus longues et les plus communes; ensuite parce qu'elles sont, jusqu'ici, plus rebelles à nos moyens curatifs, et moins connues, que les affections aiguës.

Quand j'ai rédigé pour moi ce que je donne aujourd'hui au public, je n'ai eu d'autre vue que celle de rendre plus certaines et plus aisées mes observations et ma pratique. A cet effet, j'ai renfermé dans le plus court espace possible, et de la manière la plus briève, 1.° les causes générales des maladies; 2.° les données les plus générales sur les causes particulières, la classification et la thérapeutique, des affections chroniques: ainsi on trouvera dans l'ordre suivant, pour chaque espèce de maladie, l'énoncé des causes,

des caractères spécifiques, des chefs principaux de traitement, et l'énumération des moyens, des médicamens, des formules très-variées et les plus propres à remplir les indications qui se présentent; 3.º enfin, un tableau de matière médicale, dans lequel chaque substance est désignée, avec les doses auxquelles on peut l'employer.

Quelque considérable que soit le nombre des formules que j'ai rapportées ici, il est cependant impossible de ne point s'en écarter, puisque, comme les dispositions individuelles, elles doivent varier sans cesse. Il suffit que la quantité de ces exemples accoutume le médecin à d'autres combinaisons analogues, pour que mon but soit rempli.

Il m'importe donc peu que cette multiplicité de moyens s'accorde difficilement avec l'excès dans lequel on tombe aujourd'hui, en voulant réformer la polypharmacie, c'est-à-dire, avec les limites trop étroites que l'on assigne à la matière médicale. Ce qui me décide à livrer ce répertoire à l'impression, c'est la ferme persua-

sion où je suis d'avoir facilité la recherche des moyens curatifs les plus appropriés dans chaque maladie, à celui qui est dans la nécessité d'employer une médecine active, et qui serait plus exposé, sans cela, aux suites funestes, et malheureusement trop fréquentes, d'une coupable expectation.

Je crois devoir faire observer ici, qu'en considérant spécialement l'état chronique des maladies, je n'ai pu me dispenser de faire mention de leur état aigu. Les raisons qui m'y ont déterminé, sont : 1.° que ces deux états, quoique très-différens l'un de l'autre, ne doivent être regardés (je l'ai déjà dit) que comme partie d'un même tout, dans les maladies où on les rencontre;

2.° Qu'ils exercent l'un sur l'autre une influence réciproque, et que celle de l'état aigu sur l'état chronique est la plus prononcée et la plus utile;

3.° Que l'état aigu est souvent préservatif de l'état chronique;

4.° Que ce dernier n'est dissipé que par l'état aigu : *morbos chronicos, recentes facere opportet*. Hipp.

Je ne finirai point sans prévenir expressément que l'on ne saurait se servir avec fruit de ce précis, sans avoir préalablement acquis une connoissance, si non particulière, du moins générale, de tout ce qu'il contient. En vain offre-t-il l'énumération des moyens curatifs, les formules les plus usitées dans telle ou telle maladie, si celui qui se propose de les employer ne distingue pas avec sagacité les indications qu'il a à remplir; s'il ne calcule avec exactitude les effets qu'il veut obtenir; s'il ne sait modifier à propos l'action des agens que je mets entre ses mains: en un mot, s'il n'est pas, jusqu'à un certain point, l'auteur de son art, en dirigeant le traitement d'une maladie, il aura presque toujours à se reprocher son ignorance, et à se repentir de sa témérité; car la nature, qui couronne ses bons ministres des plus heureux succès, le traitera comme un profane indigne de ses faveurs.

PRÉCIS
DE
THÉRAPEUTIQUE
DES MALADIES CHRONIQUES.

TABLEAU
DES
CAUSES GÉNÉRALES DES MALADIES.

CAUSES PRÉDISPOSANTES COMMUNES.

Climat : froid, chaud ; passage subit de l'un à l'autre.

Lieux : bas, élevés, secs, humides, chauds, froids ; exposés au nord, au midi, à l'ouest, etc. ; sales, incultes, marécageux, maritimes, trop habités.

Saisons. Printemps froid et sec, été chaud et sec, automne chaude et humide, hiver froid et humide ; leurs irrégularités.

Coutumes : ou habitude des travaux d'esprit immédiatement après les repas, d'un jeûne prolongé; mariage prématuré; abus des facultés intèllectuelles, lorsqu'on presse trop l'éducation de la jeunesse ; vêtemens trop légers, ou trop lâches, etc. ; manger dans le bain, etc.

Mœurs : corrompues, énervées ; d'une austérité mal entendue ; des pays chauds, des pays froids, des grandes cités, etc.

CAUSES PRÉDISPOSANTES INDIVIDUELLES.

Age. L'enfance dispose aux maladies lymphatiques, convulsives, à celles de la tête, des voies digestives. — La jeunesse dispose aux orages de la puberté, de l'accroissement du corps, aux maladies inflammatoires ou sthéniques, aux premiers effets des passions. — L'âge mûr dispose aux maladies de l'appareil viscéral, aux altérations de la bile, aux orages du temps critique. — La vieillesse dispose aux lésions morbifiques des systèmes lymphatique, osseux, aux maladies des voies urinaires, à celles qui dépendent d'une débilité radicale.

Sexe. L'homme est plus sujet aux maladies sthéniques ou inflammatoires, à celles des systêmes osseux, musculaire, sanguin, à celles du foie, à la goutte. — La femme est plus disposée aux affections nerveuses, lymphatiques, et de l'appareil sexuel.

Tempérament. Constitution, idiosyncrasie, prédisposition, sympathie, antipathie, habitude; leurs altérations morbifiques.

Professions. 1.° Qui exposent à une position pénible du corps, à l'exercice immodéré de quelques-unes des facultés physiques ou morales; telles sont les suivantes : tisserand, tailleur, brodeuse, repasseuse, comédien, homme de lettres, portefaix, porteur d'eau, etc. :— 2.° qui exposent à l'humidité, comme celles de blanchisseuse, de fileuse de coton, de taneur, etc. : — 3.° qui obligent à respirer un air chargé de parties hétérogènes; telles sont celles de vidangeur, teinturier, corroyeur, peintre, imprimeur, fondeur de caractères, mineur, verrier, distillateur, parfumeur, chimiste, tailleur de pierres, amidonnier, maçon, perruquier, boulanger, etc.

CAUSES OCCASIONNELLES.

CIRCUMFUSA. *Air atmosphérique*. Les altérations physiques relatives à sa pesanteur, à sa chaleur, à son humidité, à sa sécheresse, à sa raréfaction, à son élasticité, à son électricité.— Relatives aux matières étrangères qu'il contient : telles que les poudres, les odeurs fortes, les particules animales ou végétales putrides, nuisibles, provenant des marais ; les gaz méphitiques des fosses d'aisance, des cimetières, des puits, des mines, des hôpitaux, des prisons, de certaines préparations chimiques. — Les altérations chimiques par la respiration, la combustion du bois et de matières graisseuses, comme dans les lieux de grandes assemblées dont l'air n'est pas renouvelé.

Soleil. Action de sa chaleur et de sa lumière sur le corps, insolation, privation trop longue de ses rayons.

APPLICATA. Applications nuisibles des cosmétiques, tels que le fard, les pommades, les huiles, les essences, composés avec des pré-

parations de plomb, des eaux aromatiques, des astringens de différente nature, etc. — Médicamenteuse : abus de tabac, des sialogogues, des bains trop froids ou trop chauds; bain ou boisson froide, immédiatement après la colère, pendant que le corps est très-échauffé; bains d'eau minérale, de vapeurs; douches, immersion subite, fomentations, lavemens, etc. — Physiques : vêtemens trop lâches, trop serrés, qui gênent la circulation des fluides, l'action de différentes parties du corps; coups d'instrumens contendans, tranchans, déchirans, d'armes à feu, d'électricité. Application d'un corps froid, pendant la sueur ou une forte excitation. — Chimiques : corps corrosifs, tels que le feu, les acides, les alcalis, etc.

Ingesta. *Alimens :* Substances animales mal préparées, âcres, salées, acides, putrides, dures, sèches, trop grasses, rances, visqueuses, en fermentation; viande rouge, noire, d'un animal qui n'a pas été bien saigné, ou qui était malade. — Substances végétales, légumineuses, sèches, si l'on en fait sa principale nourriture; aqueuses, farineuses, herbacées; leur prépa-

ration mauvaise ; fruits crus et pas assez mûrs ; pain mal cuit, mangé sortant du four, pris en trop grande quantité, etc. — Repas pris irrégulièrement, avec avidité, sans mâcher assez, immédiatement après des travaux de cabinet, pendant une forte agitation du corps ou de l'ame, un violent chagrin, et surtout par une personne faible; disette, voracité; la transition subite d'une table frugale à une table recherchée, des mets doux et simples à ceux qui sont délicats, fins.

Boissons : Naturelles : eau prise en trop petite ou trop grande quantité, impure, chargée de substances animales, végétales, minérales, nuisibles. — Artificielles : abus des liqueurs fermentées, alcooliques, aromatisées, empyreumatiques ; usage d'un vin mal préparé, aigre, trouble, falsifié; de la bière mal cuite, non clarifiée, faite avec de l'orge aigre, humide, en fermentation ; abus des infusions de thé, de café, du punch, etc.

Médicamens. Abus des spécifiques, des purgatifs, des émétiques, et d'autres remèdes du-

rant la menstruation, dans l'état nerveux, pendant les violentes agitations de l'ame; impression du froid pendant l'usage du mercure, et des sudorifiques en général; boisson froide après ou pendant la colère, une forte excitation du corps; abus des débilitans, tels que la saignée dans les maladies sthéniques ou inflammatoires, des excitans dans les maladies asthéniques, pris à trop grande dose dans la faiblesse directe, à trop petite dose dans la faiblesse indirecte; abus des nervins (antispasmodiques) dans les affections nerveuses, convulsives, hystériques, dans les névroses en général; abus des répercussifs (toniques ou astringens) dans la goutte, du kinkina dans les fièvres intermittentes, des toniques dans les maladies lymphatiques.

Poisons. Alimens préparés dans des vases de cuivre, d'étain, etc.; vin préparé avec l'oxide de plomb; bière mêlée de narcotiques; gaz des marais, carbonique, et autres impropres à la respiration; chairs d'animaux malades ou morts de maladie épidémique; pain de seigle ergoté, de froment rouillé; fruits, viandes,

poissons corrompus, œufs couvis ; plantes narcotiques ; oxides métalliques ; acides, alcalis purs, et presque tous les sels qui en proviennent, étendus dans une trop petite quantité d'eau.

EXCRETA ET RETENTA. Évacuations habituelles ou peu durables, nuisibles par leur abondance, leur trop petite quantité, leurs qualités vicieuses, leur suppression morbifique.

Elles sont *naturelles*, telles que les évacuations sanguines : dérangemens menstruels, hémorroïdes, hémorragies nazales, etc.

Muqueuses : nazales, par la bouche ; alvines, par les voies sexuelles ; lochies, leucorrée ou fleurs blanches, etc.

Bilieuses : vomissemens ; selles.

Stercorales : dévoiement ; constipation opiniâtre ; vomissement.

Urinaires : diabète ; rétention d'urine, etc.

Seminale : abus de l'acte vénérien, surtout prématuré, et pendant que le corps est dans une faiblesse radicale ; onanisme ; célibat.

Cutanées : transpiration fétide, visqueuse,

ténue partielle ; des pieds ou des mains ; générale.

Virulentes, par toutes les ouvertures naturelles ou artificielles du corps : telles sont les syphilitiques, dartreuses, psoriques, scorbutiques, cancéreuses, etc.

Les évacuations *artificielles* sont la saignée, les sangsues, ventouses, cautères, vésicatoires, moxa, séton, scarrifications, plaies, évacuans médicamenteux, sudorifique, purgatif, émétique, diurétique.

Nota. Les dérangemens morbifiques de ces diverses évacuations sont ordinairement produits par des agitations fortes du corps ou de l'ame, que causent les passions, les débilitans, les excitans, sédatifs, le froid, l'humidité, etc.

ACTA. *Exercice immodéré,* surtout pendant la digestion, après un long repos, dans un air très-chaud.

Repos trop prolongé ; vie sédentaire, oisiveté.

Position pénible du corps, droit, assis, cou-

ché, laquelle exige une action long-temps soutenue de quelque partie.

Veilles : prolongées, passées au travail, à des excès de différente espèce.

Sommeil : immodéré, pris dans un air impur, pendant la première digestion.

PERCEPTA. *Action* violente, agréable ou douloureuse, des sens externes.

Exercice : forcé, ou insuffisant, ou vicieux, des facultés intellectuelles, comme de la mémoire, de l'imagination, du jugement.

État de l'ame : fâcheux par l'excès des passions, soit débilitantes, telles que la tristesse, l'ennui, l'abattement, le désespoir, l'étonnement, la crainte, la frayeur, la peur, la honte, le dégoût, etc.; soit excitantes, telles que l'ambition, la colère, l'amour, la haine, l'audace, la hardiesse, la joie, l'enthousiasme, etc.

CAUSES PROCHAINES.

État vicieux des solides, des fluides; lésion des fonctions de chaque système, des appareils viscéral, sexuel, etc., 1.° par l'altéra-

tion des fluides, tels que le sang trop épais, aqueux, albumineux, glutineux, rouge, pâle, abondant, relativement à la capacité des vaisseaux qui le contiennent; la lymphe épaisse, ténue, âcre, fétide, corrosive; la bile plus ou moins colorée, âcre, abondante, extravasée, verte, noire, brune, etc.

2.º Par l'action augmentée ou diminuée des solides, et les autres vices qu'ils contractent, comme ceux de leur sympathie, de leurs habitudes.

3.º Par la faiblesse radicale, la distribution inégale des forces sensitives et motrices; la faiblesse directe ou indirecte. = L'épuisement ou l'accumulation de l'excitabilité dans tout le corps, ou seulement dans quelqu'une de ses parties.

CAUSES CACHÉES

Ou qui tombent difficilement sous les sens, négligées, à raison de leur apparence légère, mais qu'un esprit sagace et attentif parvient à découvrir.

Engorgemens du bas-ventre; obstructions des

viscères, des glandes du mésentère; hémorroïdes aveugles; présence des vers dans les intestins, la matrice, le cerveau; embarras gastriques; calcul biliaire, de la vessie; chute de la matrice; hernies peu apparentes; exanthèmes répercutés; goutte ou rhumatismes irréguliers; syphilis, gale, dartres palliées ou rentrées; suppression des lochies, des hémorragies habituelles; imperforation de l'anus, des voies sexuelles; grossesse cachée; miasmes contagieux, pestilentiels, épidémiques; gaz des marais; germe des maladies intermittentes; vices de la sensibilité et de la mobilité, du goût; passage subit d'un genre de vie à un autre très-opposé au premier; traitement défectueux des maladies; transformation d'une maladie en une autre; erreurs des malades dans l'emploi des médicamens, du régime; chagrins, peines concentrées; germe d'une maladie mal guérie, produisant une foule d'autres affections morbifiques.

DÉFINITION DE LA MALADIE.

La maladie est un état du corps vivant dans lequel les fonctions ne peuvent s'exécuter comme sous les lois de la santé.

MÉTHODE CURATIVE GÉNÉRALE.

Suivre attentivement la marche de la maladie.

Seconder le *consensus unus* ou *conspiratio una*, qui tend à rétablir l'équilibre, et par lequel la nature vise toujours à la santé.

Ramener sans cesse les fonctions organiques à cette régularité, à cette activité moyenne, qui constituent l'état de vraie force, et la plus grande liberté.

Calculer les forces de chaque organe, soit en eux-mêmes, soit dans leur rapport avec le système du corps en général; et ne jamais perdre de vue les forces radicales (somme de la vitalité individuelle), afin de ne point exiger de la nature plus qu'elle ne peut, et d'utiliser tous ses moyens.

Évaluer au plus juste l'action des agens que l'on emploie, en mesurant leurs forces avec celles du principe vital.

Soustraire la maladie à l'influence des causes occasionnelles et prochaines indirectes, et conséquemment rétablir les évacuations supprimées dans un temps non opportun ; détruire les vices *sui generis*, etc.

Analyser la maladie, pour la réduire autant qu'il est possible à ses élémens les plus simples ; et éviter soigneusement toute espèce de complication.

Modifier le traitement selon que la maladie est idiopathique ou sympathique, simple ou compliquée, récente ou ancienne, locale ou universelle.

Combiner avec sagacité le traitement de l'affection simple avec celui de ses complications.

Lors d'altération organique primitive, ou de cause toujours existante, combattre les symptômes.

NÉVROSES.

Lésion de la sensibilité, de la motilité, qui se manifeste par l'excès, la diminution, la suspension du mouvement et du sentiment, par un état d'irritation ou de stupeur, et par le désordre des fonctions.

Méthode curative générale des névroses.

Lors de sensibilité morbifique avec excès : débilitans.

Lors de sensibilité morbifique diminuée d'une manière indirecte : stimulans à haute dose, que l'on réduit graduellement à de plus petites.

Lors de sensibilité morbifique diminuée d'une manière directe : stimulans à petites doses souvent répétées, et augmentées par progression, relativement à l'état des forces.

Lors de direction vicieuse des forces motrices ou sensitives, on agira conformément à la théorie des fluxions, c'est-à-dire que si la maladie est

récente, on usera de révulsifs, tandis que si elle est ancienne, on emploiera les dérivatifs; on combattra l'habitude.

VISANIES, OU ALIÉNATION MENTALE.

Lésion, sans fièvre, des facultés intellectuelles ou affectives, avec excitation nerveuse, primitive ou secondaire d'un centre nerveux, cérébral ou épigastrique.

HYPOCONDRIE.

Tension nerveuse (spasmodique) dans diverses parties du corps; flatuosités incommodes; douleurs vagues et très-vives; maux imaginaires.

Hypocondrie nerveuse ou *simple*. Couleur livide de la face; tension, et par intervalle gonflement de l'estomac et du conduit intestinal; nausées et par fois vomissement; expuition fréquente; dégoût avec alternative de faim vorace; douleurs gravatives de l'estomac ou des intestins; rapports acides; coliques vagues ou déchirantes; borborigmes; constipation ou diarrhée; urines tantôt limpides, claires, tantôt

troubles, épaisses; maigreur de tout le corps; resserrement nerveux (spasmodique) du gosier, du cou, de la poitrine; difficulté de respirer; palpitation du cœur; céphalalgie; vertiges, tintement d'oreilles; inquiétudes; anxiétés, aversion pour la locomotion, ou impulsion à marcher sans pouvoir s'arrêter; trouble fugace des idées; irascibilité; tristesse profonde; crainte; défiance ombrageuse, terreurs paniques, penchant à donner des interprétations sinistres à tous les événemens; retour paroxistique des affections.

Causes. L'hypocondrie peut dépendre uniquement d'une disposition primitive de la constitution du sujet. Quand elle est accidentelle, on la trouve unie à d'autres dispositions morbifiques. Elle est ordinairement la suite des chagrins violens; des travaux forcés de cabinet, des excès d'intempérance, du passage brusque d'une vie active au repos, de la rétrocession de la goutte; de la suppression vicieuse d'une évacuation habituelle, comme des hémorroïdes, d'un écoulement ulcéreux, etc.; ainsi que des dérangemens de la menstruation, d'une métas-

tase laiteuse, de la répercussion d'une dartre, d'une gale, etc.

Hypocondrie compliquée ou *consécutive*. Ses symptômes varient selon la nature des viscères affectés.

Causes. Entérite chronique; état squirreux d'une partie de l'estomac et des intestins; gonflement de la rate; stéatome; engorgemens glanduleux ou obstructions abdominales de différente nature; lésions du foie; ulcères du pancréas ou de la matrice, etc.

M. cur. = *M. C. G.* + Lors de surcharge sanguine, ce qui est rare; saignée *parcâ manu*. -- S'il y a surcharge gastrique, on ne peut évacuer qu'après avoir diminué la trop grande irritation : les émétiques et purgatifs doux sont préférables : P. pulp. de tamarind. de casses, de ch., gr. 16; senn. pulv., gr. iij; sulfat. de soude, gr. 8; syr. de fl. de pêch. q. s.; f. opiat purgat. -- P. tartr. acid. de pot. (cr. de tartr.) soluble, gr. 24; eau, trois verres; sucre, suc de citron, q. s. pour une limonade, à prendre aussi chaude qu'on le peut. -- P. huile de ricin, ou *palma christi*, gr. de 16 à 32, 3 ou

4 fois, le matin ; et par-dessus une boisson douce. -- P. follicul. senn., gr. 8 ; sulf. magnes., gr. 12 ; mann. calabr. chois., gr. de 64 à 128 ; décoct. de feuill. de chicorr., un verre ; f. pot. on peut y ajouter la rhubarbe concassée, Dos., gr. de 1 à 3 ; en poudre, décigr. de 5 à 8. -- P. syr. de noirprun, gr. 64 ; follicull., gr. 8 ; sulf. de soude (sel de Glauber), gr. 12 ; rhub. concass., gr. j ; anis, et coriandre, de ch. une pincée ; décoct. de feuill. de chicor., un verre. --- Lors d'obstructions (*Voy. M. c. du carreau*). --- Pendant ces préliminaires, on ne combat que les symptômes nerveux. -- Régime plus végétal qu'animal ; fruits aqueux ou acidules, bien murs ; peu de beurre et de graisses : alimens variés, selon le goût du malade. -- Lorsque l'état nerveux existe seul : insister sur les exercices à pied, en voiture, et surtout à cheval ; les frictions sèches sur les membres et le corps, le matin, le soir, et en sortant du bain ; la natation, la danse, l'escrime, les bains tièdes, ou de rivière pendant l'été ; lavemens émolliens. -- Si l'état convulsif est intense, ou durant les accès : usage des ner-

vins, en boisson ordinaire, ou en potions : éther; liq. min. d'Hoffm., vapeurs de galbanum, de sagapenum ; noix muscade, thym, romarin, sauge, sariette, camomille, fleurs d'orange, de tilleul, feuilles d'oranger, camphre, menthe, mélisse, hysope; opium gommeux, douce-amère, castor, musc, assa-fétida, ambre gris ; diaphorétiques révulsifs ; et dérivatifs des fluxions. -- Pendant les intervalles des accès, ou lorsqu'il existe une faiblesse radicale durant la convalescence : excitans permanens ; ext. de genièvre, fume-terre, centaurée, absynthe, serpentaire de virginie, kina, gentiane, écorces d'orange sèches, rhubarbe, quassia, fl. d'arnica montana, valériane, pivoine, pris intérieurement, combinés avec les stimulans diffusibles, avec les substances balsamiques ; le baume du Pérou, les ferrugineux, les acides sulfurique et nitrique affaiblis ou dulcifiés. — Au moral, distractions, amusemens, gaieté, occupation agréable, circonstances heureuses ; éviter essentiellement l'ennui, le chagrin, les grandes contrariétés, les sensations violentes. -- P. camphr., décigr.

2 ; castor. pulv., décigr. j. ; conserv. de rose, q. s. f. bol. -- P. opium gom., décigr. 1 ; musc., décigr. ½ ; conserve d'enula camp. q. s. ; f. bol. -- P. extr. de genièvre, gr. 2 ; zinc sublimé, décigr. ½ ; f. bol. -- P. rhub. pulv., décigr. 2 ; hysop. pulv., décigr. j ; f. poudre, à réitérer 2 ou 3 fois par jour. -- P. semences d'anis pulv., gr. 4, baume du Pérou, liq., q. s. ; faites bols, n.º 6, à prendre soir et matin ; -- P. anis vert, q. s., pour en parsemer un gâteau de froment, le malade en mangera un peu à chaque repas. -- P. Eau de mélisse, de menthe, de fleur d'orange, de ch., gr. 64 ; huile d'amandes douces, gr. 32 ; syr. d'armoise, gr. 32 ; liq. min. d'Hoff., gout. 30 ; laud. liq. de Sydenh. goutt. 20 ; f. pot., à prendre par cuillerée. -- P. infus. de fl. de till. et de feuil. d'oranger, ou de fl. de camomille, de ch. gr. 96 ; teint. de castor, et d'opium, de ch. goutt. 25. -- P. infus. de camomille, q. s., p. un lavement : on peut y ajouter assa-fétida, décigr. de 10 à 30. -- P. pulpe de casse, gr. 32 ; rhub. pulv., décigr. 6 ; diagride pulv., décigr. 2 ; tartr. acid. de pot. (crême de tart.)

solubl., décigr. 12 : f. bol. purgatif. -- P. racine de gentiane, kin., de ch., gr. 4 ; camphre pulv., décigr. 6 ; syr. de roses, q. s., f. opiat : D., gr. 4, avant le repas. -- P. extr. de genièvre, d'aunée, de kin., de ch. gr. 4 ; assa-fétid., décigr. 3 : f. bol., n.º 16. -- P. kin. pulv., valér. et pivoine pulv., de ch. gr. 4 ; gingembre et noix muscade, de ch. décig. 6 ; syr. de coin, q. s. ; f. opiat : D., gr. de 2 à 4, en se mettant à table, ou le matin, et par-dessus une tasse d'infus. de feuilles d'oranger. -- P. vins de kina, d'absinthe, ou toute autre espèce de vin amer, cordial, anti-scorbutique ; D., gr. de 16 à 64, une ou plusieurs fois par jour.--Révulsifs : pédiluves excitans, avec la moutarde pilée ; D., une poig. ; ou le vinaigre, D., gr. de 96 à 156 ; ou le savon, D., gr. de 4 à 16, dissous ; ou le muriate de soude ; D., une poignée. -- Cautère.

Lors d'*hypocondrie compliquée* ou *consécutive* : simplifier la maladie en provoquant le retour des hémorroïdes, ou des éruptions dartreuses, psoriques à la peau ; en rétablissant les évacuations habituelles supprimées,

la régularité de la menstruation ; en traitant les maladies soit primitives, soit concomitantes. Lorsque ce premier traitement s'opère rapidement et que la maladie est récente, les symptômes disparaissent sans le secours des nervins. -- Dans le cas où l'hypocondrie est ancienne, ou bien si elle dépend d'une affection chronique, on combine le traitement de la cause sympathique avec celui de l'état nerveux simple.

MÉLANCOLIE.

Passion dominante portée à l'excès ; délire exclusif sur un objet ; propension à la défiance sur les motifs les plus frivoles, ou au suicide.

Si elle tient à une disposition primitive : maigreur, couleur livide de la face, irascibilité, aversion pour le mouvement, recherche de la solitude, défiance ombrageuse, penchant à donner des interprétations sinistres à tous les événemens. La mélancolie accidentelle peut n'avoir pour caractère qu'une erreur de perception et un délire sur un objet unique.

La disposition au suicide s'allie avec des idées

erronées sur les propres forces, les devoirs, la religion, etc., du malade.

Causes. Suppression d'une évacuation habituelle, surtout sanguine; vie sédentaire, et excès d'étude; abus des plaisirs vénériens; usage prolongé des narcotiques, des alcooliques; passion débilitante portée à l'excès, chagrins profonds.

M. cur. = *M. C. G.* + Profiter du premier temps de la maladie pour diminuer la surcharge pléthorique et gastrique, s'il en existe. Les évacuans qui servent à remplir ces deux indications doivent être également révulsifs, pour rompre la direction vicieuse des forces vers le centre cérébral ou épigastrique, qui sont le siége de l'affection morbifique. — 1.º Saignée, sangsues, ventouses et scarification; en même temps des boissons rafraîchissantes, lavemens, bains tièdes, pédiluves; et lorsque l'irritation le permet, purgatifs d'abord doux, puis drastiques, ou purgatifs sudorifiques; ensuite usage des diaphorétiques, des nervins les plus diffusibles, frictions sur les membres, l'exercice de tout le corps; amusemens et occupations; éviter

ter les fortes contrariétés, les afflictions, les sensations trop vives. — Mais, lorsque l'excitation ne cède pas à ce premier traitement : se borner à combattre la violence des symptômes, en observant le cours de la maladie, afin de secourir à propos la nature, si elle ne tendait pas à une terminaison heureuse. — Rarement il faut ici autre chose que quelques bains, boissons douces, rafraîchissantes, nitrées, émulsionnées; épithèmes sur le siége de l'affection, tels que l'oxicrat sur la tête, lavemens, pédiluves; calme du corps et de l'ame, régime conforme à l'appétit du malade : lors de voracité, il faut plus de volume que de matière nutritive dans les alimens. Ces derniers doivent être donnés en petite quantité, et plus souvent, pour que l'estomac ne soit fatigué, ni par un besoin trop prolongé, ni par la surcharge alimentaire. — Lorsque l'accès est dissipé, si, pendant la convalescence ou les intervalles d'un accès à l'autre, il reste une tendance vicieuse des mouvemens ou un état de faiblesse radicale : dériver avec les cautères, les frictions, les purgatifs réitérés, les lavemens laxatifs ; fortifier la partie principa-

lement affectée, par les douches, les frictions, les fomentations toniques, l'exercice; enfin relever les forces générales au moyen des bains froids, des frictions sur tout le corps, régime suffisamment tonique, exercices variés du corps et de l'esprit. — Quand la maladie est ancienne, ou bien si l'excitation est très-intense : saignées répétées, en même temps que vésicatoires, douches, bains froids, immersions subites dans l'eau, en mettant immédiatement après le malade dans son lit pour favoriser la transpiration. — Lors d'irritation nerveuse : nervins très-diffusibles, combinés avec les calmans, adoucissans, éther sulfurique ou acétique, liq. min. d'Hoffm., opium, assa-fétida, camphre, musc, noix muscade, eaux de menthe, de rue, de mélisse, de fleurs d'orange, d'hysope; infusions de fleur de tilleul, de violette, de mauve; décoctions de graine de lin, de chiendent, nitrées, émulsionnées; petit-lait; eau de veau, de poulet, de groseille, et limonade, si les acides n'irritent pas trop. — Mais si l'irritation est accompagnée de faiblesse radicale, on combine ces nervins avec les amers,

astringens, kina, valériane, pivoine, fleurs d'arnica, serpentaire de Virginie, garance, bardane, centaurée, absinthe, genièvre, aunée, fume-terre; acides minéraux simples, étendus dans l'eau, ou alcoolisés; acétite ammoniacal (esprit de Minderesus); les diaphorétiques, l'exercice du corps, et le régime.

P. eau de sureau, de bourrache, de mélisse, pour boisson sudorifique. — P. ipéc. pulv., décigr. 10; tart. ant. de pot. (tartr. stib.), décig. ½; eau tiède, gr. 128: pour une potion vomitive. — P. senn. mond., gr. 8; sulf. magnés. (sel d'Epsom), gr. 16; syr. de nerprun, gr. 32; jalap. pulv., décigr. 5; décoc. de chicorée, un verre, f. pot. purgative. — P. jalap pulv., décig. 15; tartr. acid. de pot. (cr. de tartre) soluble, gr. 4, f. prendre en bol ou dans un verre de tisane. — P. aloës, gr. 4; rhub., jalap. pulv., et g. ammoniaque, de ch., gr. 2; syr. de nerprun, q. s., f. pillull., de décigr. 2: D., 4 le soir, pour lâcher le ventre.—P. senn., gr. 12; sulf. magnés., gr. 16; fleur de pêch., une poignée; tartr. antim. de pot., décigr. ½; eau, q. s., pour un

lavement. — Diagrède pulv., décigr. 4 ; jalap. pulv., décig. 6 ; rhub. pulv., décigr. 5 ; g. gutt. pulv., décigr. j ; sir. de roses pâles, q. s. f. bol. purgatif drastique. — P. follic. de senn., gr. 8 ; tart. de soude (sel végétal), gr. 8 ; man. chois., gr. 64 ; tartr. ant. de pot. (tart. stib.), décigr. ½ ; décoct. de chicor. et de rhub. gr. ij, un verre, pot. — P. eau de menth., de méliss. simple, de fleurs d'orange, de ch., gr. 64 ; liq. min. d'Hoffm. ou éther, gout. de 20 à 30 ; assa-fétida, décigr. ½ : f. pot., à prendre en 3 fois. — P. infus. de mélisse et de feuilles d'oranger, de ch., gr. 64 ; op. gomm., décigr. ½ ; eau de menthe simple, gr. 32, f. pot. — P. décoct. de kina et de valériane, un verre, matin et soir. — P. kin., valér., écorce d'orange pulv., de chacun, gr. 4 ; castor pulv., décig. 2 ; sir. d'armoise, q. s., p. un opiat. D., gr. 4, une ou plusieurs fois par jour. — P. eau de coquelicot, de sureau, animée avec l'eau de menthe ou de sauge, p. boisson. — P. camphre décigr. 2 ; gingembr., décigr. 5 ; conserv. de ros., q. s. ; f. bol. — P. eaux de menthe, de mélisse, de cannelle, de ch., gr. 64 ; ammonia-

que liquide, gouttes de 5 à 10; sir. d'œillet, gr. 32, f. pot., à prendre en deux fois. — P. infus. de bourrache, gr. 128; éther. sulf., gout. 30 : f. julep, pour le soir. — P. infus. de till. et de feuilles d'oranger, gr. 128; extr. de genièvre, gr. 4; eau de fleurs d'orange, sirop de coins, de ch., gr. 32 : f. pot. — P. eau de menthe simple, de mélisse simple, de ch., gr. 64; teint. de castor, et d'op., de ch., gout. 15; sir. d'armoise, gr. 32 : f. pot. — P. rob de sureau, gr. 4; eau de cerises noires et de cannelle, de ch., gr. 32; acétite ammon. (espr. de Minder.), gouttes 60 : f. pot. — P. décoc. de salsepareille, pour boisson. — P. décoct. de serpent. de Virginie, de kin., de ch., gr. 64; D., en 2 fois. — P. vins amers, de kin., d'absinthe, etc., D., gr. de 32 à 128.

Moyens moraux : Usage, selon que le malade en est susceptible.

Régime moral : isoler le malade de ses relations habituelles; ne lui présenter, dans les objets qui l'environnent, que l'ordre, le vrai, le juste et l'agréable, autant qu'on le peut : je fais exception, ici, des cas où il faut laisser

le malade dans l'erreur à certains égards, jusqu'à ce qu'il soit en état de la reconnaître et de la dominer.

Opposer, selon l'indication, un raisonnement énergique à une idée, ou à une série d'idées erronées ; détourner l'attention de l'idée prédominante, en la portant sur des objets variés d'après le goût du malade ; la fixer sur un seul objet lorsque les idées sont incohérentes. Opposer la gaieté à la tristesse; la fermeté à la pusillanimité, à l'irrésolution ; la modération aux emportemens ; la douceur à la dureté; la crainte à l'ambition et à la colère ; le plaisir à la douleur ; la force, la vigueur, la résistance, à l'orgueil ; l'humiliation à l'amour-propre, la pitié et la bonté à la haine ; l'espérance et la vérité à la crainte, l'amitié à la défiance et à l'aversion ; la patience à la contrariété, l'amour à la crainte d'être ruiné : effrayer ; causer une peur violente, une grande joie : imposer une privation : employer le ridicule ; etc., etc. Mais tous ces moyens ne sauraient être employés avec trop de sagacité et d'instruction, pour saisir avec fruit les modifications qu'exige

leur administration, dans les cas qui la requièrent; modifications dont je ne puis m'occuper dans cet ouvrage.

L'éloquence sert à donner de la résignation, du courage, de l'énergie; à abattre l'enthousiasme excessif; à vaincre les passions; à surmonter la résistance, la répugnance; à faire renaître l'ordre dans les idées; à faire sentir la vérité, pour la soumettre ensuite au raisonnement, etc., etc.

Moyens de distraction: lectures choisies; conversation à la portée du malade; jeux de société, spectacles, musique; promenades à pied, à cheval, en voiture, en chariot; occupations mécaniques; culture des jardins; scier du bois, etc.

Prouver son impuissance à celui qui s'imagine que rien ne saurait lui résister, qu'il est dieu, monarque, etc., en s'opposant à tous ses succès, jusque dans les plus petites choses.

S'observer dans le raisonnement et dans les actions, soit avec les aliénés qui peuvent suivre une conversation, soit avec ceux qui comprennent ce qu'on leur dit et qui ne peuvent y

répondre, soit avec ceux qui ne conçoivent pas ce qu'on leur dit, afin de ne pas être en défaut dans le moment où ils reviennent à la raison.

Nota. Ces agens moraux doivent être considérés comme excitans, stimulans diffusibles ou permanens, débilitans directs ou indirects, révulsifs, dérivatifs, d'une action directe ou sympathique, plus ou moins étendue, violente. — C'est ici surtout, à raison de la difficulté, qu'il faut s'attacher à mesurer avec précision la force des agens que l'on met en usage ; car sans cela, loin de ramener la sensibilité, on l'égare ; loin de détruire une erreur, on la consolide : on plonge le malade dans le désespoir, en exigeant de lui des actes que sa force ne lui permet pas ; on abat les forces que l'on veut relever ; et le malade, loin de guérir, ne tend qu'à l'incurabilité.

L'incurabilité est prononcée toutes les fois que, par l'intensité de l'affection morbifique locale, soit à raison de sa longue durée, soit parce que ses causes déterminantes sont violentes, ou que, par la faiblesse constitutionnelle, l'excitation, artificielle ou naturelle, est insuf-

fisante pour ramener l'équilibre des forces dans la partie malade. — Quelquefois, si l'on peut arrêter les progrès de l'affection locale, pendant que la constitution générale se fortifie, on peut espérer d'opérer, après un certain temps, même après plusieurs années, cette excitation favorable, et se promettre une guérison assurée.

MANIE.

Lésion partielle ou totale, continue ou intermittente, des fonctions intellectuelles ou affectives, sans fièvre, mais avec vive excitation nerveuse.

Manie sans délire. = Perversion des fonctions affectives, impulsion aveugle à des actes de violence; fureur; état passif, ou secondaire, des facultés intellectuelles.

Causes. = Affection morale très-vive, excès d'ambition, dévotion extatique, éducation négligée.

Manie avec délire. = Lésion d'une ou de plusieurs facultés de l'entendement; émotions tristes ou gaies, furieuses.

Causes. = Écarts extrêmes de régime, travaux forcés, insolation, excès d'étude et de veilles, des passions, suites de maladie aiguë.

M. cur. = *M. C. G.* + Indications tirées de l'état des forces : les mêmes que dans la mélancolie avec excitation, ou dans l'état chronique. — L'altération morbifique étant plus intense, les moyens doivent être plus actifs et soutenus plus long-temps, selon la marche des symptômes. — L'emploi des moyens moraux est d'autant moins indiqué que la lésion des facultés intellectuelles est plus grave. — Lors de manie sans délire : secours moraux très-utiles. — C'est surtout lors d'emportement, de colère, de fureur, que les répressions doivent être exercées avec sagacité, et que, combinées avec la douceur, elles peuvent détruire peu à peu l'irascibilité : tandis que les contrariétés mal entendues exaspèrent le malade, augmentent son irritabilité déja portée à l'excès. — Dans l'état chronique de la maladie, on peut obtenir beaucoup de succès de l'elléborisme des anciens, des purgatifs drastiques, des émétiques combinés avec les sudorifiques, aroma-

tiques, narcotiques, les immersions subites, les bains, les douches, le moxa. — Pour le reste voyez *M. cur.* de la *mélancolie.*

FOLIE.

Succession rapide, ou plutôt alternative, d'idées plus ou moins interrompues, plus ou moins incohérentes, et d'émotions disparates, légères, vives ; mouvemens désordonnés, actes d'extravagance, oubli de ses relations ordinaires, abandon de ses affaires.

Causes. = Elle est innée ou originaire, senile ou accidentelle. Dans ce dernier cas elle résulte de l'intempérance, de l'abus des plaisirs énervans, de l'excès des passions.

M. cur. = *M. C. G.* Concentration des forces en général moins grande que dans la manie : délire plus vague, et peu ou point d'irascibilité. — Par conséquent : excitans révulsifs, dérivatifs, nervins, sudorifiques moins actifs.— Marche de la nature plus favorable. — Du reste, même traitement physique que pour la mélancolie. — Le traitement moral sera relatif à l'incohérence plus ou moins prononcée des

idées. — Durant l'état d'excitation : calme de l'ame ; éviter toute irritation inutile, tant morale que physique. — Ensuite fixer l'attention sur un petit nombre d'objets choisis, pour exciter modérément et agréablement le malade : on passe à une vue plus étendue à mesure que la conception et le raisonnement deviennent plus faciles.

DÉMENCE OU IDIOTISME.

Abolition ou diminution morbifique des facultés de l'entendement, sorte d'existence automatique ; perte de la mémoire, défaut d'idées ; impossibilité de s'exprimer soit par des mots, soit par des signes, parce que les rapports entre la volonté et les muscles qui servent aux mouvemens volontaires sont pervertis ; espèce de bouffissure de tout le corps : elle se complique de manie intermittente.

Causes. = Elle est originaire, ou acquise, ou senile. La frayeur, une attaque d'apoplexie, l'excès d'étude, la violence des passions débilitantes comme la joie extrême, l'abus des narcotiques, des médicamens énervans.

M. cur. = *M. C. G.* + Excitation générale, par les stimulans diffusibles, dérivatifs, révulsifs. — La direction des mouvemens de la nature est rarement favorable, quand l'art ne vient pas à son secours dans cette maladie. — Après avoir enlevé la surcharge sanguine et gastrique, si elles existaient; vésicatoires, cautères, purgatifs drastiques et sudorifiques, boissons excitantes. — P. infus. de sureau, kil. j.; eau de menthe ou de mélisse, alcoolisée, gr. 32 : p. boissons. — P. infus. de sauge, de mélisse, d'hysope, édulcorée avec le sirop de fl. d'orange, p. boisson. — P. soufr. sublim., et miel, q. s., p. un bol., de g. 4, p. le soir. — P. rob. de sur., gr. 8, bon vin, kil. j.: mêlez; D., gr. 64, 3 fois par jour. — P. rob. de sur., gr. 8; camph., décig. de 2 à 3; ou contrayerva, décigr., de 1 à 2; mêlés, à prendre matin et soir. — P. eaux de mélisse, de ment., de fl. d'orange, de cannelle, de ch., gr. 32; sir. de coquel., ou de guim., gr. 32; rob de sur., gr. 4 : f. pot.; D., par cuill., de 2 en 2 heures. — P. infus. d'asclep. ou de marrube, ou de sariette, ou de thym, etc., gr. 128; sir. de menthe poiv., gr. 32; éther sulf., gtt. de

18 à 30; f. pot.; D., par cuillerées. — P. décoct. de bois sudorifiques, kil. j.; ammoniaque liquide, gtt. 4, par verre de décoction; rob. de sureau, gr. 4 : mêlez : D., deux verres par jour. — P. g. gutte, décigr. 2; jalap pulv., décigr. 6; tartr. acid. de pot. (crêm. de tart.), décrigr. 15; sir. de nerprun, q. s. : f. bol purgatif drastique. — P. g. gutte, décig. 3; sucs de citr. et sucre, de ch., gr. 16; eau, gr. 156 : f. limon. purgat. — P. diagrède, décigr. 2; jalap pulv., déc. 4; g. gutt., décigr. j.; tart. antim. de pot. (tart. stib.), décigr. ½; conserve de roses pâles, q. s. : f. bol purgatif. — Exercices du corps, frictions sèches, bains, douches, immersions subites. — Exercice des facultés intellectuelles, selon qu'elles en sont susceptibles. *(Voyez Méth. cur. de la mélancolie.)* — La démence senile, ainsi que celle par vice de conformation, sont rarement curables. — Si dans le cours de la maladie il survient un accès de manie, assez souvent il est critique et favorable.

SOMNAMBULISME.

Excitation durant le sommeil, différente de

celle de la veille; aptitude à répéter les actions accoutumées, ou autres uniquement produites par l'imagination tandis que l'entendement n'a aucun rapport avec les objets environnans; regard animé, agitation marquée; dextérité plus grande.

L'onéirodynie gravative, incube, cochemar, en sont une variété.

Causes. = Disposition héréditaire, adolescence, tempérament nerveux, imagination vive, sensibilité morale extrême.

M. cur. = *M. C. G.* + Aprés avoir réduit la maladie à son état le plus simple : diminuer l'excitation locale, et en même temps l'excitation générale; si la faiblesse générale domine, excitans généraux, diaphorétiques, stimulans légers, puis fortifians; exercices du corps; frictions sèches, équitation, pédiluves, bains, cautère; entretenir les voies libres; mais surtout usage des moyens hygiéniques, régularité dans le genre de vie.

(*Voy. M. cur.* de la *mélancolie*, et de l'*hypocondrie.*)

HYDROPHOBIE OU RAGE.

Signes précurseurs. = Inquiétude, tristesse, pusillanimité, sommeil très-agité, perte de l'appétit. *Invas.* — ardeur et constriction de la gorge, déglutition difficile, horreur des liquides, visage rouge; regard farouche; étonné; pouls dur, tendu, inégal; anxiétés extrêmes, crachottement fréquent, avec écume à la bouche; grincement des dents, envie de mordre, redoublement des convulsions à la vue d'un liquide ou d'un corps brillant; peu à peu pâleur, refroidissement, mort.

Causes. = Elle est *acquise* par frayeur vive, emportemens violens, écarts extrêmes de régime, insolation; ou *contagieuse*, par la communication de la salive lors de morsure, ou bien portée sur l'épiderme, sur les lèvres, dans les poumons par la respiration.

M. cur. = *M. C. G.* + 1.° Empêcher la communication du virus; 2.° l'expulser du corps; 3.° combattre l'altération nerveuse; 4.° fortifier la constitution en général: section de la partie affectée, si elle est possible; quand elle est

faite à temps, elle prévient les symptômes rabifiques. — Si c'est au doigt qu'est la plaie, ligature qui empêche la communication de la partie affectée avec le restant du corps; brûlure avec le fer chaud, le caustique acide, alcalin, salin, le muriate d'antimoine liquide.—P. dissolut. de potasse, décigr. ij.; dans eau, ½ kilogr.: on s'en sert pour laver la plaie, après l'avoir préalablement ouverte, dilatée, si c'est nécessaire, et laisser saigner : on panse ensuite avec de la charpie. Le lendemain, l'appareil étant levé, on promène sur la plaie un plumaceau imbibé de muriate d'antimoine; on la couvre ensuite d'un large vésicatoire. Après la chute de l'escarre, on panse avec le digestif, pendant 40 jours. — Si la plaie est fermée, on la rouvre. — Prépations mercurielles intérieurement et en friction : camphre, ammoniaque liquide, quelquefois sur la plaie, mais toujours intérieurement. — (On doit éviter la salivation soudaine et brusque.)—Saignée lors de pléthore.—Nervins très-actifs : musc, castoréum, assa-fétida, opium, belladona, ciguë, éther. — Sudorifiques, diaphorétiques : salsepareille, squine, soufre, sassafras,

gayac, sureau. — Toniques : kina, beaume du Pérou, valériane, pivoine, serpentaire de Virginie, gentiane, feuilles d'oranger, sang-dragon, alun, acides minéraux, feuilles et fleurs aromatiques : bains, d'abord tièdes, puis froids; douches; immersions subites dans l'eau froide, dans la mer; consolations; distractions agréables, éviter l'irritation des sens externes. — Après l'accès : exercices variés du corps, à la paume, à la promenade; équitation, voyages, frictions sèches, natation. Eaux minérales ferrugineuses ou sulfureuses. S'il faut évacuer, purg. merc.— P. mur. merc. doux, fl. de soufre, oxide d'antimoin. bl. par le nitre (antim. diaph.), de ch., décigr. 12; conserve d'aunée, gr. 4; f. bol. 24: on en prend deux chaque matin.—P. mur. mercur. doux, décigr. 3; jalap, décigr. 6; diagrèd. pulv., décigr. 2 : f. bol., à prendre le matin comme purgatif. — P. sulf. de pot. (tart. vitriol.), nitr. de pot. (nitr.), de ch., gr. 6; ipéc., gram. j; op., décigr. 2; dose de ½ gram. à 2 gram. (poudre de *Dower*). — P. op. gomm. assa-fétid., de ch., décigr. ½; conserve de roses, q. s. : f. bol, à prendre le soir. — P. espèces

amères, gr. 32 ; sem. de coriandr., gr. 8 : f. infus. dans vin, kilogr. 2; ajoutez à la colature, eau-de-vie, gr. 64 : la dose est de gr. 128 chaque matin.—P. vin de kin., dos., gr. 64, avant le repas. — P. musc et camph., de ch., de 2 à 6 décigr. ; conserv. d'aunée, q. s. : f. bol. — P. camph., nitre de pot. (nitre), de ch., décigr. 3 ; conserv. de roses, q. s. : f. bol. — On boit, par-dessus l'un et l'autre, une infusion aromatique. — P. vin rouge, gr. 128 ; eau de méliss., gr. 4; cannelle pulv., déc. 5 ; sucre, gr. 4: f. pot., à prendre par cuillerée. — P. eaux de mélisse et de menth., de ch., gr. 64 ; eau de fl. d'orange, gr. 32 ; teinture de castor, gouttes, de 20 à 40 ; éther ou liq. min. d'Hoffm., de 15 à 30 ; sir. de capill., gr. 32 : f. pot., à prendre par cuillerée. — Lors d'insolation : application d'oxicrat sur la tête.

Moyens moraux : très-utiles pour garantir de la peur, etc.

AFFECTIONS CONVULSIVES SPASMODIQUES.

Perversion des mouvemens volontaires ou involontaires, d'où résultent directement la lésion

d'une ou de plusieurs fonctions ; cette lésion est caractérisée par l'irrégularité des mouvemens naturels, comme les alternatives de contraction et de relâchement, ou seulement la contraction fixe, le relâchement continuel plus ou moins prolongés.

Irrégularité des mouvemens plus ou moins prononcés dans certaines parties du corps, sans délire ni perte de connaissance fixe ou intense : quelquefois elle est continuelle. (Tonique.)

CONVULSIONS GÉNÉRALES.

Causes internes : dispos. héréditaire, sensibilité extrême, état de pléthore, suppression d'un écoulement habituel ; présence d'un *virus* dans les humeurs, d'un poison ou d'une matière irritante dans les voies digestives ; vers et flatuosités dans les intestins, accouchement laborieux, épanchement dans le cerveau, dérangemens menstruels. *Externes.* Luxation, fracture des os, plaies, exostoses, caries, distension douloureuse de quelque fibre musculaire ou nerveuse. Inspiration du gaz acide carbonique, éducation efféminée ; abus des plaisirs,

des liqueurs alcooliques; colère, passions violentes.

M. cur. = *M. C. G.* — Lorsqu'il y a pléthore : saignée, sangsues, ventouses scarifiées. — Lors de surcharge gastrique : évacuans doux, précédés de boissons douces, relâchantes. — P. eau de veau, petit-lait, infus. de fl. de violette, de bouillon blanc, de mauves, limonade, oxicrat, hydromel, eau d'orge, pour boiss. — P. tamarind, gr. 32; follicull. de senn., gr. 8; sulf. de soude (sel de Glauber), gr. 12; miel, ou mann., gr. 64: f. pot. purgat. — P. senn. mond., gr. 8; sulf. de magnés. (sel d'Epsum), gr. 12; rhub. concass., gr. 2; mann. choisie, gr. 64; décoct. de feuill. de chicor., gr. 160 : f. pot., à prendre, comme la précédente, le matin à jeun. — Lavemens avec l'eau tiède, ou la décoct. de feuill. de mauves, la graine de lin, et l'huile d'olives ou d'amandes douces, gr. 32. — Lors de vers, *V. M. cur.* des maladies vermineuses. — Lorsque l'état nerveux est réduit à sa simplicité : — P. infus. de fl. de till., de feuill. d'oranger, de petite sauge, d'hysope, pour boiss.

— Diaphorétiques. — P. soufr. sublim., gr. 128 ; miel rosat, gr. 32 ; sir. de capill., q. s. : f. opiat. ; dose de 4 à 12 gr. — P. camphr., décigr. 3 ; nitr. de pot. (nitre), décigr. ij ; conserv. de ros., q. s. : f. bol. ; on prendra par dessus une infus. aromatique. — P. assa-fétid. et op., de ch., décigr. $\frac{1}{2}$; f. pil. n.° 2 ou 1. — P. eaux distill., de fl. d'orange, de meliss., de cerises, de ch., gr. 48 ; sir. de coins, gr. 32 ; laud. liq. de Sydenh., goutt. de 15 à 30 ; liq. anod. min. d'Hoffm., goutt. de 20 à 40 : f. pot., à prendre par cuillerée. — P. décoct. de rac. de pivoine, gr. 64 ; eau de menth., gr. 32 ; sir. d'armois., gr. 32 ; teintur. de castor., goutt. de 20 à 50 ; éther., goutt. de 10 à 20 : f. pot., à prendre par cuillerée. — P. huile d'amandes douces, gr. 32 ; teintur. de castor., goutt. 20 ; infus. de petite sauge, un verre : mêlez pour une potion. — Pédiluves, bains, d'abord tièdes, puis froids ; frictions sèches, ou avec une flanelle imbibée de vapeurs aromatiques ; cautère ; onctions avec l'huile ; bain de lait, d'huile ; respirer par le nez l'éther, le galbanum, sagapénum,

l'ammoniaque (alcali volatil), la vapeur empyreumatique d'une plume brûlée, l'odeur des plantes aromatiques. — P. noix muscade, une petite pincée, mettez dans la soupe à chaque repas.

Quand la constitution est énervée par des excès : régime combiné avec des exercices du corps, pris en plein air, des nervins doux, quelques toniques, comme le vin de kin., la décoct. de valér., de pivoine, de serpent. de Virgin. — P. écorc. d'orange pulv., kin. pulv., de ch., gr. 4; sir. de fl. de pensée du Rhin, q. s. : f. opiat., D., de gr. 2, à prendre en se mettant à table. — P. extr. de genièvre, de kin., de pensée du Rhin, de ch., gr. j ; f. pil., de décigr. 2; D., une chaque matin. — On fortifie ainsi le corps lentement, presque avec les moyens hygiéniques seuls.

Chez les enfans : évacuer le méconium. — P. huile d'olives, sir. de chicorée composé, — de ch., gr. 16. P. sir. de chicor. comp., gr. 32. — P. sir. de chicor. et de fl. de pêch., de ch., gr. 16. — Lavemens avec l'huile, le

sucre rouge, l'électuaire lénitif à petite dose, la décoct. de pruneaux. — Embrocations avec l'huile sur le bas-ventre. — Lors de la dentition, nervins, tels que dans la *méth. cur.* ci-dessus. — Sangsues à la partie interne des cuisses. Pédiluves, bains tièdes, fomentations; envelopper l'enfant dans des linges imbibés de vin: si l'accès est très-fort, nervins actifs. — Prévenir les retours des accès par les bains froids, frictions sèches, ferrugineux, kina avec le lait; emplâtre de galbanum, camphré; lavemens avec l'huile de rue, la teinture de castor et une décoction émolliente. — Les opiatiques, et autres stimulans très-diffusibles, sont contr'indiqués par une extrême faiblesse. — P. jusquiame blanche, D., décig. de 1 à 5. — P. Dictame blanche, fraxinelle, D., de gr. 4, de 6 en 6 heures. — P. fleurs de zinc, décigr. de ½ à j. — Lors de convulsions, le lendemain de la naissance; cautère à la nuque; le lendemain, sangsues à la jugulaire, pour tirer du sang, gr. 64; puis quelques cuillerées de la pot. suivante: — P. eau de cerise, gr. 128; de pivoine

pivoine mâle, gr. 32; sir. de pivoine mâle, gr. 32. — En même temps la nourrice prend le petit-lait coupé avec la décoction de pivoine mâle. — Liniment huileux et aromatique sur l'épine du dos; frictions sèches, aromatiques, bains froids.

ÉPILEPSIE.

Convulsion, surtout des muscles soumis à la volonté, avec perte de connaissance persistante, écume à la bouche. Elle est héréditaire, idiopathique, sympathique ou accidentelle.

Son invasion est brusque ou lente ; et alors les vertiges, assoupissement, cardialgie, figure rouge, animée, précèdent la perte de connaissance. A cette dernière : perte d'équilibre, distorsion des yeux, contorsion des membres et du tronc, sentiment de strangulation. L'attaque dure de 5 à 20 minutes. Terminaison par l'assoupissement. Durant les intervalles, souvent mélancolie, morosité sombre.

L'*épilepsie sympathique* s'annonce par la douleur, le chatouillement, l'engourdissement

de la partie primitivement affectée ; d'où part l'*aura epileptica*.

Causes = *générales* des convulsions (*V.* p. 44). + Souvent, par les coups à la tête ; peur, colère, amour contrarié, joie excessive, métastase laiteuse.

M. cur. = *M. C. G.* + Détruire la fluxion par les dérivatifs, les révulsifs, les diaphorétiques, purgatifs, diurétiques. — Saignée, sangsues, ventouses scarifiées, vésicatoires, cautère, pédiluves irritans, lavemens purgatifs, irritans, frictions sèches, aromatiques, affections vives de l'ame, comme la crainte, la terreur, la joie excessive. — Durant l'accès : se borner à l'emploi de quelques excitans révulsifs, des nervins aromatiques ; étendre le malade sur des matelas, et le garantir des contusions, des positions gênantes. A son déclin : boisson légèrement aromatique, et quelques cuillerées d'une potion nervine. — Pendant les intervalles d'un accès à l'autre : cautère, seton, bains, tièdes ou froids, immersions subites, exercices variés du corps, équitation, danse, escrime, natation, voyages, occupations agréables, jeux de

billard, de paume. — Aux approches de l'accès : respirer la vapeur de l'éther sulfurique, de l'acide acéteux (vinaigre), simple ou aromatique, de l'ammoniaque, la fumée d'une plume brûlée ; — frictions avec la teinture de cantharides ou l'huile de térébenthine. — P. éther sulf. avec du sucre, dos., gtt. de 10 à 50.-- P. ammoniaque, gtt. de 4 à 10, dans un verre de boisson nervine. — P. pulpe de tamarind, gr. de 32 à 64 ; mercuriale, une poign. ; f. décoct. : ajoutez oximelle scillit., gr. 32 ; p. un lavement. — P. extr. aqueux de jalap, gr. 4 ; eau de fenouil, gr. 64 ; sir. de fl. de pêch., gr. 64 : f. p., dos., gr. 16, de 4 en 4 heures, pour prévenir l'attaque. — P. rac. de pivoine mâle, de valérian. min., de ch., gr. 16 ; feuill. de romarin, de bétoine, de ch., gr. 32 ; fleurs gall. luth. (caille-lait jeanne), de lis, de tilleul, de ch., gr. 16 ; f. espèces, dont on prend l'infusion édulcorée ; D., de 1 à 2 verres chaque matin ; en même temps on fait courir le malade les yeux bandés, jusqu'à provoquer une forte sueur : alors on le met dans un lit bassiné, où il reste environ une heure. — P. racine de

valérian. sylvestr., de zédoaire, de ch., gr. 16; écorce de citron et de cascarill., de ch., gr. 4; safr. orient., gr. 4; sir. de menth., q. s.; f. opiat : dos., gr. 4, matin et soir. — P. eau de véronique, de fl. de sureau, de menth., de ch., gr. 96; eau de fleurs d'orange, gr. 32; poudre de Guttet., déc. 1; extr. de cynogloss., décigr. 4; syr. de pivoin., gr. 32; f. pot : D., en trois fois. — P. eau de mélisse, de sureau, d'anis, de ch., gr. 64; eau de canelle, gr. 32; confect. d'hyacint., gr. 4; extr. de cascarill., décigr. 12; essence d'ambre gris, gtt. 15; sir. d'œillet, gr, 32 : f. pot. : D., par cuillerée. — P. feuill. d'orang., gr. 32; f. décoct. dans deux verres d'eau : ajoutez vin rouge, gr. 156; sucre, q. s. : D., en deux prises. — P. extr. de belladona, ou ciguë, ou stramonium. D., décigr. de ½ à 2. — P. racine de valér. pulv., gr. 32; limurre de fer noir, gr. 12; myrrhe, oliban, extr. de tormentill., de ch., gr. 6; f. pill. de décigr. 2; D., de 6 à 10, 3 fois par jour; et par-dessus, un verre d'infus. nervine : en même temps, frictions sèches sur le dos. — P. assa-fétida, déc. 5; ammoniaque liquide, gtt. de 4 à 6; dans une

infus. nervine, D., un verre. — P. musc, décig. 10 ; dans un lavement simple. — P. huile d'amandes douces, sir. d'armoise ; de ch., gr. 32 ; baume du Pérou liq., gtt. 30 ; jaune d'œuf, 1 ; eau de mélisse, un verre ; f. émulsion. — Un large vésicatoire, appliqué sur le sacrum, opère quelquefois une révulsion favorable. — P. racine de bryonne pulv., gr. 4, dans du lait ; purgatif que l'on réitère de 4 en 4 jours. — P. racine de bryonn. pulv. gr. 16, infusée dans le vin ; D., gr. de 4 à 96 : purgatif à prendre comme le précédent. — P. rac. de bryonn. fraîche, gr. 12 ; f. bouillir dans un verre d'eau ; ajoutez, mann., gr. 32 ; sulf. magnés., gr. 4 : f. pot. purg. (drastique comme les précédens). — P. coloquinte, gr. 12 ; infus. dans vin, kil. ¼ ; D. cuill., de 1 à 4 ; purgat. drastique. — P. rac. d'ellébor., décigr., de 3 à 6, dans un verre d'eau, ou dans un extrait (purgatif violent, quelquefois émétique). — Quant au genre de vie : éviter les excès ; choisir les alimens, et rechercher les circonstances les plus convenables contre la disposition constitutionnelle sanguine, lymphatique, etc., dominante.

(*V. Méth. cur.* de *l'hystérie.*)

HYSTÉRIE.

Convulsions, surtout des muscles soumis à la volonté, sans perte de connaissance, et rarement avec écume de la bouche, causées par la lésion des organes sexuels.

Elle vient par accès, réitérés quelquefois jusqu'à 20 fois par jour. L'accès est signalé par l'agitation, l'irrégularité des mouvemens de la chaleur et de la sensibilité qui se rencontrent dans telle ou telle partie du corps. Son invasion est plus ou moins brusque; les bâillemens, l'urine claire, les alternatives de rougeur et de pâleur, la précèdent assez souvent. Ensuite le sentiment d'une boule qui remonte de la matrice à l'estomac et au cou, la suffocation, la tension du ventre, le gonflement de la poitrine, la contorsion des membres, etc., ou un état de défaillance, de roideur de membres, de fièvre que provoque la chaleur du lit, etc.

Causes. (*Voyez les C. G. des convuls., page* 44). + Dérangemens menstruels, excès de sensibilité, particulièrement des organes sexuels.

L'hystérie se complique d'hypocondrie, de manie, d'épilepsie.

M. cur. = *M. C. G.* + Evacuer la surcharge gastrique par les purgatifs doux, salins, les émétiques, l'ipécacuana ; celle du système sanguin, par les sangsues aux parties sexuelles, ou une saignée soit du pied, soit du bras, selon les circonstances ; ou provoquer le flux menstruel, aux époques menstruelles, par des pédiluves, des fomentations et lotions émollientes, la vapeur de l'eau chaude, une boisson aromatique ; détruire le vice dartreux, vénérien, etc., s'ils existent, en même temps que l'état hystérique. — Lorsque ce dernier existe, autant isolé qu'il peut l'être ; si la maladie est récente et avec irritation dominante : régime doux, presque tout végétal ; viandes blanches, lait d'ânesse, diette blanche ; boissons en abondance, douces ; eau de veau simple, ou aromatisée avec les zestes de citron, la canelle, etc., eau d'orge, de poulet, petit-lait, eau de laitue, orgeat, eau de groseille, limonade ; émulsions nitrées. — Bains tièdes, d'une à 3 heures, selon les forces de la malade ; bains de

trippes, de vapeurs; lavemens, émolliens, avec un peu d'huile, ou avec le lait coupé; laxatif doux.— P. huile de ricin, ou *palma christi*, gr. 32, de 2 à 4 fois, d'heure en heure, dans la matinée. — P. foll. senn., gr. 8; tartr. acid. de pot. (cr. de tartr.) soluble, gr. 4; mann. choisie, gr. 64 : f. pot., dans décoct. de feuill. de chicor., un verre. — P. senn. mond., gr. 8; sulf. de magnés., gr. 12; fl. de caille-lait (gall. luth.), de mille-feuill., de mille-pertuis, de ch., une pincée : f. infuser, dans petit-lait kilogr. ½, à une chaleur douce; dos., en trois verres le matin, pendant trois jours. — Suspendre l'action des médicamens, et la varier d'autant plus que la faiblesse est plus grande. En même temps : exercices modérés du corps, occupation agréable, air de la campagne; se distraire de toute idée voluptueuse. – A mesure que la maladie passe à l'état chronique, et qu'elle devient ancienne : passer aux boissons plus actives, nervines, excitantes, aux médicamens toniques, aux exercices plus forts, aux bains froids.

On termine le traitement par l'usage des

préservatifs fortifians, tant dans le régime, que dans les médicamens, qui se bornent à quelques stomachiques amers. — Eviter les affections morales trop vives, l'intempérance de toute espèce.

Quand l'hystérie est chronique : eaux de tilleul, de feuilles d'oranger d'armoise, de sauge, pour boisson. — Bols de camphre et de nitre, de chaq., décigr. ij. — Diaphorétiques : *acorus*, aunée, asclépias, souchet, bardane, sureau, hysope, mélisse, coquelicot. — Nervins : musc, succin, castor., assa-fétid., opium, aconit, éther., liq. min. d'Hoffm., huiles essentielles de rue, de sabine, de thym, etc. — Toniques : valériane, serpent. de Virginie, gentiane, santal, citrin, gingembre, angélique, muscade, goudron, térébenthine, baumes du Pérou, de Copahu, racine de bistorte, nénuphar, cynoglosse, pivoine, écorces d'orange, feuilles d'oranger, eaux minérales ferrugineuses, sulfureuses. — Exercices forcés à pied, à cheval, en voiture, en charriot, en plein air; calme de l'ame, satisfactions réitérées. — P. goudron, gr. 16; eau kil. j : f. diges.,

et pass. : D., de 6 à 10 verres, dans la journée, pendant deux ou trois mois.—En même temps: P. eaux de méliss., cannell., menth. poivr., fl. d'or, de ch., gr. 64; sir. de stœcas, gr. 32; teint. de cast., laud. liq. de Sydenh., de ch., gtt. de 15 à 20; éther sulf., gtt. 30; assa-fétida, décig. ½ : f. pot., à prendre par cuillerées, dans la journée, aux approches des accès. —P. assa-fétida, décigr., de 1 à 4, dans un lavement, au moment de l'attaque.—P. herb. de rue, de matricaire, poig. j; sem. de fénugr., gr. 4 : f. décoct. Ajoutez, sur la fin, castor pulv., gr. 4; et après la colature, nitre purifié, gr. 4; huil. de camomill., gr. 64 : f. fomentation.—Exercices variés du corps, autant que la malade peut en faire sans trop se fatiguer : air de la campagne; distractions agréables; bains de rivière, dans l'été, tièdes durant l'hiver, de deux jours l'un.—On suspend les traitemens aux époques menstruelles, que l'on favorise par les moyens indiqués ci-dessus.

—P. fl. de mélisse, une poign.; fl. de mélilot, de camomille, de ch., gr. 32; sem. d'anis, de coriandr., gr. 8; écorce de canell., gr. 4:

f. esp., pour une infus., que l'on édulcore, et à prendre après un opiat. — Carminatifs : semences de fenouill., huil. essent. d'anis, coriandre, semences de carvi, semences de cumin ; infus. de calamant, d'origan, de menthe, pouliot (pulegium). — P. téréb., galban., myrrh., de ch., gr. 8 ; assa-fétid., castor, sel de succin, storax, de ch., gr. 1 ; f. mass. pil. — P. ambre gris, décigr., de ½ à 4 ; dans du vin, ou du sucre, ou dans des poudres aromatiques. — Les substances odorantes ne conviennent qu'autant que la malade n'en est pas incommodée. — P. succin, décigr. de 10 à 30, dans un jaune d'œuf, ou un œuf à la coque. — P. succin, décig. 15 ; castor, myrrh., de ch., décig. 6 ; safran, décig. 3 ; conserve d'absinth., ou extr. de rh., q. s. : f. bol. — P., en infus. ou décoct., gingembre, décigr. de 15 à 30 ; en confit., gr. de 4 à 32. — P. conserve de roses rouges, écorces de lim. confites, de ch., gr. 64 ; gingembre confit, gr. 16 ; extr. de genièvre, gr. 16 ; canelle, noix muscade, de ch., décig. 45; sir. d'écorces de citr., q. s. : f. élect. ; dos. de gr. 8 : pour aider la digestion. — P. op.,

camph., assa-fétid., de ch., décig. j ; sir. diacod., gr. 16 ; eau de méliss., gr. 32 : f. pot.

TÉTANOS.

Contraction fixe d'un ou de plusieurs muscles du corps, et fréquemment des releveurs de la mâchoire inférieure, (ou *trismos.*)

Signes particuliers chez les nouveau-nés : difficulté à prendre le sein de la nourrice ; contraction musculaire permanente, ou avec retours fréquens. Lors de *tétanos traumatique* : bâillemens, douleurs dans différentes parties du corps; altérations de la face, quelquefois salivation, syncope, tremblemens.

Causes. Climats chauds, contusions, luxations, blessures, irritation d'un simple filet nerveux.

M. cur. = *M. C. G.* + Assouplir, adoucir, détendre les fibres ; diminuer l'excessive sensibilité, opérer la révulsion des mouvemens convulsifs. — Lors de pléthore : saignée. — Envelopper le corps, oingt d'huile, dans une peau de bœuf récemment écorché. — Quand l'irritation nerveuse est seule : nervins à haute dose ; musc, opium, camphre, ambre gris,

castoréum, assa-fétida, éther; sudorifiques, bains chauds, froids, de vapeur; application de la glace, frictions sèches ou aromatiques, linimens anodins, volatils; lavemens relâchans, mucilagineux, huileux; bains d'huile, de lait. — P. huile d'oliv., gr. 32; ammoniaque liquide, gr. 6 : f. liniment. — P. huile d'oliv., gr. 64; camph., gr. 8; opium, décigr. 2 : f. liniment. — P. laud. liquid., gtt. de 3 à 60, dans un lavement émollient. — P. bois sudorifiques, gr. 12; huile essent. de sassafras, gtt. de 20 à 60; castor, succin, de ch., décigr. 15 : mêlez; dos., décigr. de 5 à 20. — P. rapures de Gayac, gr. 16 : f. digérer dans l'eau, kil. 6; squine et sassafr., de ch., gr. 4 : f. décoct.; ajoutez polypod., gr. 4; rhub., gr. 12; senn. mund., gr. 16 : réduisez le tout, à kilogr. 4; ajoutez encore sassafr., sem. de coriandr., bois de régliss., de ch., gr. 8; tartr. de soude, gr. 6 : f. décoction sudorifique et laxative : D., de 4 verres chaque matin. — P. opium, gr. 12; camphr., gr. 4; mêlez; pour appliquer à la plante des pieds. — P. décoct. de bois sudorifique, pour bois-

son. — Rob. de sureau. — P. op. gom., camphr., assa-fétid., de ch., décigr. 5; eau de canelle, gr. 32; sir. diacode, gr. 16 : f. pot. — On porte les négrillons à une transpiration abondante, durant les 8 premiers jours après leur naissance, pour les préserver du tétanos.

Lors de blessure : dilater les plaies et les panser avec de la charpie imbibée de térébenthine.

Durant l'accès : diète sévère. — Pendant les intervalles de l'un à l'autre, régime doux, relatif à la constitution individuelle.

ANOMALIES NERVEUSES LOCALES.

État d'asthénie, d'excitation, de convulsion, de douleur, d'insensibilité, alternatif, ou persistant dans quelque partie du corps.

ASTHÉNIE MUSCULAIRE.

Débilité dans la contraction musculaire, signalée par l'inertie plus ou moins intense des mouvemens. -- Ses espèces sont : la *paralysie*, le *tremblement* (Danse de S.-Guy), le *défaut d'antagonisme des muscles*.

PARALYSIE.

Diminution ou abolition fixe du mouvement musculaire : on la nomme *hémiplégie* quand elle n'attaque qu'un côté du corps ; *paraplégie*, si elle est circonscrite dans les parties inférieures. Elle se borne quelquefois à un muscle, à l'appareil musculaire d'un organe, à quelques fibres musculaires.

Causes (*voyez C. G.* des *convulsions*, *pag.* 44) : Suite d'un coup à la tête, d'une attaque d'apoplexie.

M. cur. = *M. C. G.* + L'influence du printemps ; l'exercice forcé, une affection vive et excitante de l'ame, telle que la joue, ont guéri cette maladie. — Détruire l'état de fluxion, ou l'antagonisme vicieux des muscles ; augmenter l'excitation de la partie débilitée. Vésicatoires, frictions sèches, ou avec la teinture de canthar, le liniment volatil, ou camphré ; électricité ; boissons sudorifiques, aromatiques ; bains froids, de vapeurs ; douches d'eaux sulf. thermales. — P. eau de Balaruc, D., de 2 à 4 verres par jour ; on prend un minoratif, à la fin. — En bain, de 3 à 4 minutes : eaux de Barrège, Bagnières, etc., et en même temps, autant

d'exercice qu'on le peut. — Frictions mercurielles, lors de vice vénérien.—Ammoniaque liq., inter., dos.; gtt. de 4 à 10 dans une inf. aromatique, ou nervine. — Purgatifs sudorifiques, ou drastiques.—P. bois. sudor., gr. de 8 à 12: f. décoct. dans eau, kilogr. 2, réduit à deux verres. – Sir. de coquelicot, gr. 32 : tous les 8 jours on le rend purgatif, en y ajoutant, senn. mond., gr. 8.; sulf. magnés., gr. 16. — P. rob. de sureau, gr. 8; camphr., décigr. 2; contrayerva, décigr. 2; carb. ammonical, décigr. ½ : f. bol.; on prend par-dessus une infus. de sauge. — P. soufre subl. et miel, q. s., p. bol. de gr. 8., à prendre tous les soirs : — séton, cautère, moxa. — Consolider la cure par l'usage des amers ou fortifians; sénéka, bistorte, tormentille, ortie, salicorne, balaustes, grenade, cachou, suc d'acacia, kina, quassia, lichen d'Islande, valériane, gentiane feuilles d'oranger, absinthe, centaurée, fumeterre; exercices fréquens; alimens de facile digestion et nourrissans.

TREMBLEMENT PARTIEL OU GÉNÉRAL.

Efforts insuffisans pour la contraction musculaire nécessaire à la locomotion, la mastication (Danse de S.-Guy).

Causes. Abus de liqueurs alcooliques, narcotiques, oxides métalliques, frayeur, colère, tristesse. (*Voyez C. G.* des *convuls.*, *pag.* 44.)

M. cur. = *M. cur.* des *convulsions* + Saignée selon l'état de pléthore; puis, pot. purg. simple; et le soir, P. eau de cerises noires, gr. 96; thériaque, décigr. 10; laud. liq., gtt. 8 : f. julep, calmant. — On réitère, de deux jours l'un, cette purgation et ce calmant. — Après cela : P. conserv. d'absinth., d'écorces d'or., de ch., gr. 32; conserv. de fl. de romarin, gr. 16; noix muscade confite, thériaque, de ch., gr. 12; gingembre confit, gr. 4; sir. d'armoise, q. s., f. un électuaire dont on prendra gr. 8, le matin et le soir, et par-dessus, demi-verre du vin suivant : — P. rac. de pivoine, d'aunée, d'impératoire, d'angélique, de ch. gr. 32; feuill. de rue, de sauge, de bétoine, de germandrée, de marrube blanc, de ch., une poignée; baies de genièvre, gr. 24; écorce d'orange, gr. 32 : f. infus. dans du bon vin. — P. eau de rue, gr. 128, de bryonne, gr. 32; sir. de pivoine, gr. 32 : f. julep.; on y ajoute, ammoniaque liq., gtt. de 4 à 8 : à prendre le soir en se couchant. — P.

rac. de valérian. sauv., de zédoair. pulv., de ch., gr. 16; écorc. de citr., cascarill. pulv., de ch., gr. 4; safr. orient., gr. 3.: f. poudre. — P. polypod., chicor. sauv., de ch., gr. 32; rhub. concass., gr. 8; ellébor. noir, gr. 2; feuill. de méliss., de menth. crépue, de ch., poignées 4; bois. de régliss., gr. 4; eau kil. 1 ½: f. décoct, réduite à kil. 1; D. un verre, de 4 en 4 heures, le matin.

DÉFAUT D'ANTAGONISME MUSCULAIRE.

Relâchement musculaire d'un côté seulement.

Causes. Le rhumatisme chronique, scorbut, impression brusque du froid; défaut d'exercice, ou exercice forcé de certains muscles.

M. cur. = *M. C. G.* + Détruire, selon le cas, les vices scorbutique, rhumatique; rétablir la transpiration; ramener la partie affectée au degré du ton qui est nécessaire à l'exercice de ses fonctions. — Lors de défaut d'action : exercice modéré, et graduellement augmenté. — Lors d'exercice forcé : repos; puis frictions sèches ou aromatiques; renouveler l'exercice avec modération, et selon que les forces le permettent.

NÉVROSES DES ORGANES DE LA VOIX.

Difficulté d'articuler les sons, par la contraction ou le relâchement des muscles du larynx, ou de la respiration. -- Ses espèces sont : les *convulsions des muscles du larynx et du pharynx*, les *crampes de la poitrine*, l'*asthme convulsif*, *toux convulsive*.

CONVULSION DES MUSCLES DU LARYNX.

Elle ne laisse rendre que des sons articulés difficilement, inégaux, irrégulièrement graves et aigus.

Causes: (*Voy. C. G.* des *convulsions*, *p.* 44).

M. cur. = *M. C. G.* + Méthode curative générale des convulsions; avec les considérations relatives à la partie affectée. — On peut y employer les gaz aromatiques acides, la vapeur de l'eau chargée de substances médicamenteuses. — Si la pléthore est locale : sangsues aux tempes, ou à la jugulaire ; saignée de la jugulaire : les saignées que l'on pratique aux parties éloignées sont révulsives et évacuantes en même temps. — Frictions locales ; cataplasmes aromatiques, alcooliques, émolliens; linimens à la partie externe du cou. — Vési-

catoire, cautère, séton à la nuque quand l'affection est ancienne, et aux parties éloignées quand elle est récente, etc.

PARALYSIE DES MUSCLES DU LARYNX, (ou *aphonie*.)

Causes. *Idem* que celles des *asthénies* (*Voy*. *pag*. 63 et 65).

Cette maladie est rarement idiopathique et simple.

M. cur. = *M. C. G.* + Méthode curative de la *paralysie*.

ANGINE PECTORALE (*Crampe de la poitrine*.)

Contraction convulsive, douloureuse, fixée à la partie interne du sternum, surtout après les repas, suffocation, syncope, accès avec intervalles de santé.

Causes. Age moyen, disposition à l'obésité, mouvement rapide, repas copieux; affection morale vive; équitation, cahot d'une voiture; effet de la déglutition, de la toux, de la parole.

M. cur. = *M. C. G.* + Combattre la pléthore, et la surcharge gastrique; puis : aspiration d'un gaz aromatique, de l'air chargé

d'éther sulf., de liq. min. d'Hoffm., d'acides acéteux (vinaigre); pédiluves simples, très-chauds, ou avec acide acéteux, D., un verre; ou acid. muriatique oxigéné, D., gr. 8 ; ou avec moutarde pulv., D. une poignée; ou avec muriat. de soude (sel de cuisine), D., une poignée. — Demi-bain, ou bain entier. — Diaphorétiques. — P. soufre, gr. 4; camph., décigr. 8; miel, q. s.: f. rob, à prendre le soir, et par-dessus, infus. de sureau et de mélisse, D., un verre. — Liniment camphré sur la poitrine. — Poudre de Dower, de ½ à 2 gr. — Potions nervines. — P. eaux de mélisse et de fl. d'or., de ch., gr. 32; infus. d'hysope, gr. 96; sir. de menth., gr. 32; teint. de cast. et laud. op., de ch., gtt. de 10 à 30; liq. min. d'Hoffm., gtt. 30: f. pot., à prendre par cuillerée. — La chaleur du lit est très-nécessaire. — Vésicatoire aux jambes, dans le commencement de la maladie, et sur la poitrine quand elle est ancienne.

ASTHME CONVULSIF.

Accès, surtout la nuit, annoncé par les pendiculations, bâillemens, penchant au sommeil, ré-

veil en sursaut provoqué par des douleurs vagues; puis, respiration gênée, toux convulsive, sons entre-coupés, à peine articulés; vers la fin de l'accès la pâleur cesse et le visage se colore.

Causes. Dérangement des flux hémorroïdal, ou menstruel, suppression d'une évacuation sanguine habituelle, répercussion d'une affection cutanée, rétrocession de la goutte, repas après la colère, impression vive du froid, air méphitique.

M. cur. = *M. C. G.* + Boissons douces, petit-lait, eau de veau, eau d'orge, infus. de fl. de violettes, de bouillon blanc, de tilleul, de feuill. d'or., de sauge, de méliss. de menth., — émétique, ipécacuana, P. oximell. scill., dos., gr. de 4 à 16. — Pédiluves révulsifs, vésicat., sinapismes à la plante des pieds. — S'il y a surcharge du système sanguin: saignée du pied. — Nervins: P. eau de cérises noires, de fl. d'or., de mélisse, de lys, de ch., gr. 32; sir. d'œillet, gr. 32; laud. op., gtt. 20; teint. de cast., gtt. 15; liq. min. d'Hoffm., gtt. 25.: f. pot., à prendre par cuillerée. — P. infus. d'hy-

sope, de scordium, de sauge, gr. 160; assa-fétid., décigr. 1; teint. de castor., gtt. 15; éther. sulf., gtt. 20. ; sir. de baume du Pérou, gr. 32: f. pot., à prendre par cuillerée. — Aspiration d'air chargé d'éther. sulf., de liq. min. d'Hoffm., de vapeurs aromatiques, émollientes, aqueuses. — P. semences d'anis pulv., gr. 8; baume leucatel, q. s.: f. pil. n.° 15, à prendre 3 le matin, et 3 le soir, et par-dessus, un verre d'infus. amère de fumeterre, ou de centaurée, ou de chicorée, etc. : avant et après l'administration de ce médicament, il faut user d'un purgatif doux, réitéré selon le besoin. — P. camphr. et nitr. décigr. 2: f. bol. avec conserv. de rose, q. s.— P. lavemens tantôt purgatifs, tantôt carminatifs, nervins. — P. fl. de zinc, décigr. ½ ou 1, avec du sucre. — P. sommités de marrub. bl., décigr. 4; safran, décigr. 3; musc, décig. j; extr. de chardon bénit, décigr. 15; extr. de pavot, décig. j; mucil. de coings, q. s. f. bol. On boira par-dessus un verre d'infus. de fl. d'arnica, de sureau édulcorée, ou de vin chaud, dans lequel on a fait infuser du quassia. — P. eau de menth. poiv., de raifort sauvage,

de ch., gr. 96 ; acét. ammoniacal, gr. 32; sucre gr. 16 ; succin., décig. 6 : mêlez ; dose, d'une à 3 cuillerées par jour. — P. bl. de baleine, déc. 10 ; baume de soufre anisé, gtt. 30 ; conserv. de roses, q. s. : f. bol. — P. g. ammon., déc. 8 ; oig. de scill. pulv., déc. 1 ; sir. de baume du Pérou, q. s. : f. bol. — P. infus. pector., kil. ¼ ; eau de pivoine, de bryonne, sir. de safran, de ch., gr. 32 ; vin de cloportes, gr. 24, mêlez. — P. émuls. de g. ammoniac, gr. 160 ; oximell. scill. gr. 20 ; teintur. de castor, gr. 2 : mêlés, D., une cuillerée de 2 en 2 heures. — P. cloport., gr. 16 ; eau d'hysope, kil. ¼ ; g. ammon. gr. 4 ; vinaigr. scill., gr. 32 ; teint. de valér., gr. 16 : mêlez ; D., cuill. de 1 à 3 ; dans l'accès. — P. g. ammoniac., gr. 2 ; eau d'hysope, gr. 160 ; vin blanc, gr. 64 : mêlez ; D., en 2 parties. — Fomentations, onctions, frictions, anodines, aromatiques, huileuses sur la poitrine ; cautère, séton, vésicatoires. — On termine la cure par l'usage des amers : kin., fl. d'arnica, quassia, valér., serpent. de Virgin., centaur., fume-terre, absinth., vins amers. — Si l'asthme provient de l'inhalation d'un air méphitique, il faut faire

faire respirer un air chargé de gaz ammoniacal ; d'éther. sulf.

TOUX CONVULSIVE.

Efforts de toux avec ou sans excrétions de sérosité ou de mucosité, gonflement des vaisseaux de la tête, pulsations artérielles plus fortes, hoquet, visage rouge, violet, éternumens, déjection des urines et des matières fécales, suffocation.

Causes : Enfance, hypocondrie, impression subite de la chaleur humide, matière irritante dans les premières voies, répercussion d'une éruption cutanée, etc.

M. cur. = *M. C. G.* + Boissons douces, délayantes ; eau d'orge miellée, petit-lait édulcoré avec le sir. de capill., ou de mauve, ou de violette ; eau de veau, de poulet. — P. ipécacuan., décigr. 10 ; eau tiède, gr. 160 : mêlez et faites prendre en deux fois, pour provoquer le vomissement. On aidera l'action de ce médicament en faisant boire beaucoup d'eau tiède. — P. eau de fl. d'or., de méliss., de ch. gr. 32 ; sir. d'ipec., gr. 32 ; eau de lys, gr. 64 ; ipéc. pulv.

décigr 2 : f. pot. à prendre par cuillerée. — P. ipéc. pulv., décigr. 1, 4 fois par jour, dans infus. de till. ou de feuill. d'oranger, ou d'hysope, etc. — Le soir, P. op. gomm., décigr. ½, dans infus. de sureau, gr. 128; sucre q. s. — P. eau de lys et de plantain, de ch. gr. 64; sir. d'ipéc., gr. 32; huil. d'amand. douces, gr. 32; poudre de Guttet., décigr. 2 : f. pot., à prendre par cuillerée. On termine la cure par l'usage des amers. — P. décoct. de fumeterre, infus. de centaurée, d'absinthe, de fl. d'arnica. — P. vin de kin., vin amer, D., une cuillerée, 2 ou 3 fois par jour.

Si l'affection est rebelle, le castor, camphre et nitre, les baumes combinés avec les plantes aromatiques, l'éther sulf. sont nécessaires.

S'il faut évacuer : P. mann., gr. 64, diss. dans lait, gr. 128; à prendre le soir en se couchant, pendant trois jours. — P. eau de fenouil, gr. 160; sir. d'alth., mann., de ch. gr. 32 : f. pot. à prendre par cuillerée.

P. soufr. subl., gr. 4; g. arab., gr. 4; sucre, gr. 16; oxid. d'ant. sulf. rouge (kerm. min.), décigr. 1 : f. poudre, D., décigr. 12; 4 fois par jour, et pardessus, infus. de feuill. d'or. —

P. soufr. subl., extr. d'enul. camp. de ch., gr. 4; g. ammoniac, gr. 4; rac. d'iris de Flor., gr. 2: f. pill. de décigr. 2; et pardessus, décoct. de douce-amère. — P. savon de Ven., gr. 32; extr. de régliss., gr. 8; g. ammon., gr. 4: f. pill. de décigr. 2; D., 3 fois par jour. — P. amandes douces, n.o 24; g. adraganth., décigr. 5; ox. d'ant. sulf. (kerm. min.), décigr. 1: f. looch, à prendre par cuillerée. — P. infus. de feuill. de capill., de fl. pector., gr. 160; sir. diacod., gr. 32; ipéc. pulv., décigr. 2; f. looch, à pr. par cuillerée. — P. musc., décigr. 1; sucre, gr. 1, deux ou trois fois dans 24 heures.

NÉVROSES DU CONDUIT ALIMENTAIRE.

Perversion de la sensibilité et de la mobilité des organes digestifs, avec inertie ou défaut de l'appétit et des facultés digestives. — Ses espèces sont: l'*état convulsif (spasmodique) de l'œsophage*, le *vomissement convulsif*, la *perversion de l'appétit*, et la *colique des peintres.*

ÉTAT CONVULSIF (*spasm.*) DE L'ŒSOPHAGE.

Déglutition difficile, obstacle opposé à la descente des substances alimentaires, tantôt solides, tantôt liquides, dans le conduit de l'œsophage, par la contraction de ses fibres musculaires, sans douleur.

Causes. Constitution sensible et convulsive; boisson froide, pendant l'état de colère; dégoût extrême, imagination fortement frappée; irritation étrangère portée sur l'œsophage, dans l'estomac, les intestins.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méthode cur.* des *convulsions du larynx* (*V.* pag. 67), avec cette différence qu'il faut insister davantage sur les nervins portés dans l'estomac, et moins sur ceux que l'on dirige vers les poumons. — Camphre à haute dose, décigr. de 15 à 40.

VOMISSEMENT CONVULSIF (*spasmodique*).

Efforts répétés pour vomir, quelquefois avec douleur de l'épigastre, anxiétés, hoquet, puis expulsion des matières contenues dans l'estomac; le vomissement est souvent sans matières.

Causes : matières irritantes dans l'estomac ; hernie, calcul biliaire, éruption de la variole, rougeole, froid fébrile, grossesse; métastase convulsive, ou humorale ; chute sur la tête, plaie profonde ; action d'un poison, d'une vive affection de l'ame.

M. cur. = *M. C. G.* + Boissons douces, acidulées, émulsionnées ; eau froide, infus. aromatique. — Lavemens, potions, épithèmes nervins sur l'estomac ; révulsifs, ou dérivatifs, enfin amers. = Fortifians, toniques. — Lorsque ce vomissement est sympathique ou symptomatique, on se borne à le combattre comme effet jusqu'à ce que la cause en soit détruite. — P. carb. de potasse (alkali fixe), décigr. 10 ; suc de citron ou bon vinaigre, q. s. jusqu'au point de saturation; ajoutez eau, gr. 96. : mêlez et faites prendre durant l'effervescence. — P. eau de till., un verre ; eau de valér. ou de piv. pulv., gr. 12 ; sir. de nénuphar et de diacod., de ch. gr. 16 ; teint. d'assafétida, gtt. de 20 à 40 : f. pot. à prendre par cuillerée. — Un laxatif doux. — P. théri. gr. 4 ; sir. de ros. roug., gr. 32 ;

eau de menth, méliss., de ch. gr. 32; D., en 2 prises.—P. eau de ment., de canel., de ch. gr. 96; vin génér., gr. 48; suc de citr., gr. 16; sel d'absinth., gr. 2 : f. pot. à prendre par cuillerée. — P. catapl. avec le vin camphr. — Pédiluves, simples, composés avec l'acide acéteux; D., gr. de 96, à 128; ou muriatique, D., gr. de 4 à 8 : sinapismes, vésicatoires, fomentation émolliente, ou aromat.; liniment avec l'huile et le camphre, sur l'estomac; lavemens révulsifs. — Enfin infus. de fumeterre, vin de kin., d'absinthe; decoct. de pivoine, de valér., de cascarille, etc.; exercice du corps, et bon régime.

PERVERSION DE L'APPÉTIT ET DE LA DIGESTION.

Elle constitue la *dyspepsie*, l'anorexie, la boulimie, un goût dépravé, la gastrodinie, le pyrosis, la cardialgie, le hoquet. Elle peut être aussi le symptôme d'une autre maladie.

Causes. Fièvres intermittentes trop tôt supprimées, dérangemens menstruels (*V. caus. gén.* des *convuls.*, *pag.* 44.)

M. cur. = *M. C. G.* + Lorsque cet état est purement nerveux, il faut varier les alimens selon le goût et quelquefois la répugnance du malade ; car comme il s'agit de changer la sensibilité du goût, il importe par fois de la violenter, en opposant au penchant vicieux une ou plusieurs sensations plus fortes que lui, et qui lui soient très-opposées : ainsi on voit un aliment ou une boisson produire, avec une sensation très-agréable ou très-pénible, un trouble d'où résulte la santé. — Une frayeur ou autre affection vive de l'ame opère par fois de même. — Cette méth. cur. ne diffère de celle du vomissement, qu'en ce que les agens doivent être employés à dose plus faible, mais plus longtemps soutenue, et avec lenteur ; et que l'on peut user des émétiques. — Sur la fin, on combine les stimulans diffusibles avec les permanens : vin vieux d'Espagne, avec les bols de kin., carcarill., valér., gingembr., etc. — Les dérivatifs, révulsifs, actifs, y réussissent d'autant moins, que l'altération morbifique est plus lente. — Les diaphorétiques sont ici très-utiles.

COLIQUE DES PEINTRES.

Constipation opiniâtre, tranchées violentes, contraction des muscles abdominaux, nausées fréquentes, anxiétés, dysurie ou ischurie, paralysie plus ou moins forte des membres thorachiques, convulsions violentes.

Causes. Oxides métalliques, de plomb, etc., touchés, ou bus, ou respirés.

M. cur. = *M. C. G.* + Neutraliser l'oxid. métallique. — P. sulfur. de potasse ou de fer, gr. 4, étendus dans eau comm. kilogr. ½ — Bains chauds ou tièdes un ou deux par jour; lavemens, émolliens, d'huile, de lait; potions huileuses en abondance; boissons relâchantes : eau de veau, de poulet, émulsion nitrée, décoct. d'orge, petit-lait, édulcorés avec le miel. — Narcotiques combinés avec les sudorifiques; opium, castor, camphre, éther, musc, ambre gris, assafétida, à haute dose, dans des véhicules aromatiques. — Frictions sèches sur tout le corps; onctions avec le liniment camphré, sur l'abdomen. — Emplâtre de thériaque

sur l'estomac, ou le nombril. — Sinapismes aux pieds; vésicatoires aux jambes. — *Méth.* de *Stoll.* : alterner les évacuans doux, émétiques purgatifs, et les opiatiques. — P. opium et campr., de ch. décigr. de 5 à 6, dans eau de camomille, gr. 182, à prendre gr. 32, d'heure en heure. — P. têtes de pavot, gr. 8 : f. décoct. dans l'eau; ajoutez huile de noix, vin rouge, de ch. gr. 64 : f. lavement. — P. vin rouge, kil. ½; huile de noix, gr. 128 : f. lavement. — P. senn., gr. 16; sulf. de magnés., gr. 16; miel, gr. 128; eau bouillante, kil. ½; tartr. antim. de pot. (tartr. stib.), décigr. 2 : f. lavement.

Méthode de Corvisart.

P. senn., gr. 16; sulf. magnés., gr. 16; pulpe de cass., gr. de 64 à 96; vin émét. troubl., gr. de 64 à 96, à 128 : f. lavement à prendre le matin. — P. pulp. de casse, gr. 64; senn., gr. 16; sulf. magnés., gr. de 12 à 16; tartr. antim. de pot. (tartr. stib.), décigr. 1, ou 1 ½ : f. infus. dans eau, kilogr. j : pour boisson ordinaire. — Le soir, lavement avec les herbes émoll., la graine de lin, l'huile, la thériaque et l'eau. Après :

P. thér., gr. 4; op. g., décigr. de 1 à 3.—Le lendemain potion émétique, le matin. — P. tartr. ant. de pot. (tart. stib.), décigr. 1, ou 2; dans eau gr. 128: — après le vomissement, usage pendant le jour de la tisanne suivante. — P. décoct. forte de bois sudor., kilog. 2, ajoutez-y senn. mond., gr. 12; sulf. de magn., gr. 16, p. boiss. — Le soir, lavement huileux, avec la thériaque : bol. d'op. et de thériaque. — 3.e jour, lavement, le matin; boisson de casse durant le jour; le soir, bol. op., et lavement huileux, comme le 1.er jour. — Le 4.e jour, purgation.—P. follicule de senn., gr. 12; pulp. de casse, gr. 8; sulf. de magn., gr. 8 ou 12; tartr. ant. de pot. (tartr. stib.), décigr. ½; confect. hamec., gr. 8; sir. de noirprun, gr. 32; vin émét. trouble, gr. 8 : f. pot. dans un grand verre d'eau. On aide son effet avec la tis. sudor. laxativ., comme le 1.er jour. — Le 5.e jour, lavement laxatif le matin; tis. laxat. et sudor.; lavement huil.; bol. opiat., le soir.— Le 6.e, *idem*. — Si le malade ne rend rien, P. diagred., g. gutt., rac. de jalap. pulv., de ch.,

décigr. 5; confect. hamec., gr. 6; sir. de noir-prun, q. s.: f. bols, n.o 12. On en fera prendre un, de 2 en 2 heures.

Diète sévère. — On use de la tis. lax. et sudor. comme préservatif.

NÉVROSES APHRODISIAQUES.

Inertie ou irritation des organes génitaux; abolition ou violence du penchant à la cohabitation, avec atonie ou contraction de certains muscles qui servent à l'érection du membre génital.

Anaphrodisie. = Impossibilité de l'érection; sensibilité très-vive, avec émission involontaire de sperme, au moindre attouchement.

Causes. Onanisme, imagination fortement montée, amour excessif, hémorragies répétées, paralysie, défaut de contraction des muscles ischio-caverneux, quoique le malade éprouve des chaleurs dans le membre viril et un vrai désir de l'acte vénérien. Abus des liqueurs alcooliques, de l'acte vénérien, etc.

Dyspermasie. = Difficulté dans l'émission du sperme, signalée par la tension trop forte du mem-

bre viril ; émission tardive ou empêchée du sperme, quoique l'acte soit d'ailleurs régulier.

Causes. Age avancé, vigueur en excès, onanisme, relâchement des voies sexuelles de la femme, abus de l'acte vénérien, sensibilité émoussée du membre génital. Débilité générale.

Satyriase. Désir insatiable de l'acte vénérien. = Penchant irrésistible à cet acte, faculté de le soutenir sans épuisement, odeur forte exhalée par la peau ; quelquefois disposition à la démence ou à la manie, si l'impulsion est contrariée.

Causes : Continence forcée, ou abus des plaisirs vénériens ; puberté tardive, précoce ; crétinisme, malpropreté, affection dartreuse fixée sur les organes sexuels, usage intérieur des cantharides ; abus des substances âcres, des liqueurs alcooliques.

Priapisme. = Tension forte et douloureuse du membre génital, sentiment d'ardeur brûlante, mais sans penchant à l'acte vénérien.

Causes : Usage intérieur des cantharides, d'une forte liqueur alcoolique, irritation par le calcul de la vessie, onanisme, présence d'un virus dartreux, syphilitique, etc.

Nymphomanie. = Fureur utérine : = alternatives de saillies vives de gaieté, écarts de l'imagination, oubli de tous les principes de pudeur, taciturnité sombre, tristesse, larmes abondantes : puis insomnies, perte de l'appétit, dépérissement. Si le penchant à l'acte est contrarié, ou bien, si la malade abuse des plaisirs vénériens, ce qui augmente l'irritabilité des organes sexuels : manie, démence. — Dans la dernière période obscénités dégoûtantes, fureur aveugle : excitation d'abord des voies sexuelles, puis générale.

Causes : Lectures lascives, continence trop sévère, onanisme, sensibilité extrême de l'utérus, vice dartreux sur les organes sexuels.

M. cur. = *M. C. G.* + Indications tirées de la prédominance de l'excitation ou de l'atonie. — On peut user de révulsifs, de topiques émolliens ou aromatiques, de bains tièdes ou froids, de lavemens simples ou composés, de quelques potions toniques ou stupéfiantes : mais surtout observer un régime convenable ; insister sur les exercices variés du corps, à la campagne ; entretenir le calme de l'ame. — Les boissons diaphorétiques seront efficaces dans

les cas d'atonie. — Lors de paralysie de quelque muscle : *Méth. cur.* de la *paralysie*. —Du reste : *M. cur. générale* des *convulsions*.—Lors d'épuisement : sage combinaison des stimulans diffusibles, permanens, des alimens nourrissans, des exercices du corps.

Dans le *satyriasis*, le *priapisme*, et la *nymphomanie*, on combine le traitement de l'excitation locale, avec les forces de tout le corps. —Emolliens, relâchans, rafraichissans locaux, en fomentations, cataplasmes, vapeurs, bains. — Boissons émulsionnées, nitrées ; eaux de veau, de poulet, d'orge, limonade, groseille, orgeat. — Régime doux, végétal : — révulsifs, saignées, pédiluves acidulés, ventouses scarifiées. — Sangsues sur la partie, lors de pléthore locale.—Laxatifs doux. — Isolement de la société ; calme de l'ame. —Si l'affection est avec débilité générale (asthénie), ou passée à l'état chronique : prendre un régime un peu plus fortifiant ; — insister sur les exercices variés du corps, les bains tièdes ou froids, l'usage des amers.—Les cautères, les immersions subites, les répressions morales fortes, les frictions

sèches sur tout le corps ; les narcotiques sont souvent très-efficaces.

Cette *M. cur.* est très-analogue à celle de l'hystérie.

NEVROSES OPHTALMIQUES.

Lésion de la vision : difficulté de voir les objets pendant la nuit, le jour, directement ; cécité ou abolition totale de la vue.

Héméralopie. = Vue diurne. = Faculté qui ne permet de voir les objets qu'à la grande lumière.

Causes : Immobilité, resserrement de la pupille, sénilité, sensibilité de la rétine diminuée, excès d'étude, habitude de voir certains objets très-éclairés, usage d'une lunette avec des verres trop convexes, onanisme, abus des plaisirs de Vénus, présence des vers dans l'estomac.

Nyclatopie. Vue de nuit. = Vue plus propre à distinguer les objets la nuit que le jour.

Causes : Opacité du cristallin dans le milieu et non aux bords, sensibilité extrême de la ré-

tine ; irritation de l'uvée, qui force l'iris à se contracter à une grande lumière ; habitation d'un lieu obscur, où l'on ait contracté, pendant long-temps, l'habitude de voir les objets faiblement éclairés.

Amaurose, ou *goutte sereine.* = Suspension plus ou moins prononcée de la vue, sans vice manifeste, quelquefois brusque, quelquefois précédée de douleurs de tête, vertiges, assoupissement, tintement d'oreilles : dans l'hypocondrie, elle est assez souvent périodique.

Causes : Chutes, coups sur la tête, narcotiques, affections tristes de l'ame, veilles prolongées, excès d'étude, de lecture à une grande lumière, bain chaud, efforts dans l'accouchement, pléthore, maladie aiguë, onanisme, lésion du nerf optique.

M. cur. = *M. C. G.* + Selon la prédominance de l'excitation, ou de l'atonie, de l'état récent ou ancien de l'affection : fomentations, compresses, fumigations, émollientes ; bains locaux, sangsues aux tempes, saignée du bras ; sinapismes, pédiluves simples, ou avec vinaigre, ou muriat. de soude (sel marin), ou savon ;

laxatifs doux, ou âcres. — Fomentations aromatiques, frictions sèches sur la tête, bains de tout le corps, cautères, vésicatoires sur les parties voisines. — Si la sensibilité a souffert de certaines impressions trop fortes ou long-temps prolongées, comme l'excès ou le défaut de lumière, on stimule ou l'on diminue l'excitation par gradation relative à celle dont l'altération s'est établie.

P. collires avec des eaux aromatiques, l'infus. de mélilot, de sauge. — P. eau distillée, gr. 128 ; eau-de-vie, gr. 32 : f. collir. — P. sulfate de zinc, décigr. 3 ; infus. de fleurs de sureau, gr. 156 : f. collir.

Lorsqu'elle est intermittente, kinkina, amers pris intérieurement.

P. feuilles de ptarnica, de bétoine, d'asar., de ch. gr. 16 ; fl. de lis convall., gr. 4 ; agaric bl., gr. 4 : f. poudre sternutatoire.

NÉVROSES ACOUSTIQUES.

Lésion de l'ouïe par difficulté d'entendre, soit à haute voix, soit à voix basse.

Dureté de l'ouie. = Tintement d'oreille, mur-

mure, bruit continuel, comme des cloches; puis perception faible, quoique le son soit fort.

Causes : Eternumens fréquens, habitude des sons bruyans, vomissement nerveux répété, embarras gastrique, grossesse, bains chauds, métastases fébriles; évacuation forte, supprimée subitement, de salive, de sang; répercussion d'une dartre, de la gale, de la goutte, de la syphilis, etc.

Surdité complète. = Abolition de l'ouie.

Causes : Absence ou atrophie, compression du nerf acoustique, imperméabilité du conduit auditif externe, ossification des membranes de la fenêtre ovale ou ronde, obstruction de ce conduit, absence, carie, luxation des osselets.

M. cur. = *M. C. G.* + Méth. cur. des névroses. + Lors de débilité locale : P. mousse de savon, laissez-la pendant quelques minutes dans l'oreille, plusieurs fois dans le jour. — P. coton imbibé dans le suc de bois de frêne, pour tenir dans l'oreille et le renouveler. — P. huile de lin, d'olive, chargée de substances narcotiques, aromatiques; fomen-

tation avec le vin aromatique, camphré. — P. valérian., safran, fenouil ; baies de laurier, castor, musc, hysope, aigremoine, petite centaurée, fumée de tabac, huile de camomille. — Lors d'excitation dominante : relâchans, calmans diffusibles légers, bains de tout le corps. — Du reste : traitement général analogue à celui des névroses ophtalmiques.

Dans les deux névroses opht. et acoust., nous laissons à la pathologie externe ce qui est de son ressort. — Il est nécessaire de faire un examen attentif de l'oreille externe, et d'en ôter les corps étrangers.

GOUTTE.

Maladie souvent héréditaire, d'une invasion marquée par l'affection d'une articulation, qui revient par intervalles, et qui a son siége ou aux petites articulations, ou dans les viscères.

Goutte régulière des articulations. = Douleur qui se prononce brusquement, augmente par degré jusqu'à une extrême violence et se calme à mesure que la partie affectée se gonfle et devient rouge ; retour périodique de cette

attaque, avec intervalles d'autant plus courts, et accès plus réguliers, que la maladie est plus récente et le sujet plus robuste. — Dans l'état chronique, la goutte produit des nodosités.

Goutte des viscères. = Consécutive. = Irrégulière. = Métastase subite de la goutte des articulations sur quelque viscère, sur l'estomac : anxiétés, vomissemens, cardialgie violente. — Sur la poitrine : grande difficulté de respirer, suffocation, palpitation du cœur, syncopes, phthisie pulmonaire, asthme, etc. — Sur la tête : vertiges, céphalalgie violente, état comateux, paralysie, manie, apoplexie, etc.

La goutte, en général, se complique de mélancolie, d'hypocondrie, d'affections cutanées, de colique, d'asthme, de scorbut, de syphilis, de suppression d'une hémorragie habituelle, etc.

Causes : Constitution forte, vie inactive, alimens succulens; abus des boissons fermentées, alcooliques, des plaisirs de Vénus; forte application à l'étude, veilles prolongées, transition subite d'un genre de vie actif au repos.

M. cur. + Prévenir l'attaque, vers l'époque périodique où elle arrive, en excitant la transpiration par les frictions, l'exercice, les diaphorétiques modérés, tel que la fl. de soufre.

Lors d'attaque régulière : appliquer de la flanelle, des peaux de lapin ou de cigne, etc. sur la partie affectée.--Dans *l'état* de l'attaque, fixer la goutte, en enveloppant la partie d'un taffetas ciré vert. — Au déclin de l'accès, exercice doux des parties.

Durant l'attaque : éviter le froid, l'humidité, les vives affections de l'ame, surtout débilitantes. — Alimens d'abord doux, végétaux ; vers la fin bouillon de veau, de poulet, chocolat, etc. — Contre les langueurs d'estomac : panades aromatisées. Un peu de bon vin, d'un cordial léger, dissipe la torpeur de l'estomac.—Contre la constipation, lavemens d'huile pure, de lait, etc.

Lorsque l'accès est instant, on tient les pieds chauds dans le lit durant le sommeil : gruau, le soir, avec un peu de vin, ou de petit-lait vineux. — La pléthore est rare : alors saignée. — Lors

d'embarras gastriques, avec faiblesse radicale, mouvemens couvulsifs. — P. ipécac. pulv, décigr. 2, et par-dessus, thé de camomill., pendant 3 ou 4 jours. — Si la faiblesse domine, vins, amers, ferrugineux, jusqu'à ce que l'accès soit décidé et que l'appétit et les forces soient relevés. — Lors de flatuosités d'estomac, infusion de racine de gingembre. — Lors de mouvemens convulsifs de diverses parties : — P. musc. ou castoréum, gr. 2. — On ne peut user de ces échauffans qu'avec beaucoup de réserve.

Si, dans l'accès, la fluxion douloureuse domine : saignée, *parcâ manu*, dérivative ou révulsive avant *l'état*; sangsues et scarifications sur la tumeur. — Boissons diaphorétiques modérées, frictions douces sur la partie affectée. — Eau froide en boisson, ou sur la partie affectée, avec beaucoup de réserve. — Pédiluves. — Bains de vapeur, avec la décoction de fleurs de foin et de soufre, sous une couverture; cataplasmes de pulpe de raves cuites, ou de jusquiame, la graine de lin et le lait; renouvelés souvent. — L'abus des émolliens cause les tufs. — Lait tiède avec du laudanum liq., dans une vessie : —

opium, seulement lors d'insomnie très-grande, et combiné avec d'autres substances; il est à craindre qu'il ne contrarie les mouvemens salutaires de la nature.

Quand la fièvre est l'affection dominante, on la traite selon qu'elle est gastrique, inflammatoire ou adinamique (putride), etc.; on saigne contre l'inflammation. — Lors d'embarras gastrique, on n'évacue avec la rhub., le tart. acid. de pot. (crêm. de tart.), la poudre cornachine, que quand l'irritation nerveuse ou inflammatoire n'est pas imminente. — Si la fièvre est intermittente : évacuans doux durant les intervalles des accès. Si la fièvre est dépuratoire, la saignée, les rafraîchissans, opiatiques, sont dangereux, ainsi que les drastiques; on entretient les voies libres par les lavemens, diaphorétiques doux. — P. rob de sureau et nitre dans une boisson diaphorétiques. — Si la fièvre est insuffisante : P. décoct. de kin. et de serpent. de Virginie, avec ammoniaq. liq., gtt. de 4 à 6. — P. frictions avec teinture de canthardid. sur la tumeur.

Convalescence : contre la faiblesse générale, kin., eaux minérales salines, martiales, prises

à la source; éviter l'excès d'alimens. — Contre l'hydropisie menaçante, P. gom. ammoniaque, avec suc de réglisse, et les eaux minérales salines; émétique, *fractâ dosi*; gomm. de gayac, pour évacuer. — Contre la cachexie : P. kin. mêlé avec les apéritifs; cautère ou séton, changement de régime, exercices variés du corps. — Contre la fièvre lente : P. kin. et nitre; émétiques doux, bains, eaux minérales, séton.

Lors de *goutte des articulations, avec accès irréguliers, et de goutte chronique*: les purgatifs conviennent d'autant mieux que le dépôt est fixe, et que la faiblesse des organes internes est moins prononcée.—P. rhubarbe ou sels neutres, et immédiatement après leur effet, un calmant.— P. rhub., agaric, hermodates, joints à des aromates. — P. électuaire caryocostin.

Dans l'état chronique : diaphorétiques actifs. — P. infus. aqueuse de soufre, prise pendant un an. — P. fleur de soufre, combinée avec les boissons sudorifiques, la résine de gayac. — Lors de vices des humeurs, décoct. de rac. de patience et de salsepareille. — P. décoct. de

de squin. et de sassafras. — P. décoct. de rac. d'aristoloche.—P. opium joint au camphre, surtout lors d'insomnie et de douleurs fortes. On le combine aussi avec les aromatiques et nervins : castor, safran ; etc. — Diurétiques actifs, tels que la décoct. de bourgeons de sapin, de tiges de douce-amère, de racines de bardane, et de paréira-brava, avec acétit. ammoniacal (esprit de Mindérérus). — Dans l'état chronique : P. gomme résine de gayac dans le tafia. — P. fleur d'arnica. — P. décoct. de lycopodium (Selago. Linn. *muscus erectus*) dans du vin.— Usage des sudorifiques en même temps que les purgatifs. — P. décoct. anti-vénér., laxat. de la pharmacopée de Paris (*Voy. Méth. cur.* de la *syphilitis*).

Parmi les altérans anti-goutteux : P. ciguë, belladona, et surtout l'aconit ; à dose de ½ décig. augmentée chaque jour, jusqu'à décig. 12, et en tout, gram. 16. On peut y mêler le camphre, l'éther, le musc, l'alcali volatil, les huiles essentielles, les subst. balsamiques, dans les cas d'atonie. — P. savon, décigr. 10 ; 3 fois par jour, et par-dessus, infusion d'aigremoine, mé-

lisse, etc. : il est contr'indiqué par l'acrimonie des humeurs. — Lors d'atonie : P. racine de sénéka, de bardan. — Si la tumeur est avec peu de douleur et très-ancienne : vésicatoire camphré ; application de la renoncule des prés récente ; urtication ; linimens huileux volatils. — P. chaux mêlée avec l'acide acéteux (vinaigre), pour frotter les parties douloureuses.

Dans la convalescence de cette goutte chronique, exercice le plus tôt possible. — P. eau de Spa, Vinéuse ; fortifians. — Lors de débilité d'estomac : quassia-amara, chamœdris, eaux ferrugineuses, baumes. — Dissiper les restes des nodus, avec les vésicatoires, l'esprit de vin camphré, de serpolet, de fourmis, s'ils ne causent pas de convulsions. — Prévenir la gangrène avec l'onguent nervin et le baume du Pérou. — On résout aussi les tufs avec les onctions d'huile de thérébentine, les fomentations avec le carbonate de soude, le cataplasme de savon cuit, camphré, le fromage âcre et fétide; dont on use avec précaution. — Contre la faiblesse excessive des membres : bains d'eau ferrée ; marc de raisin. — Lors de concrétion avec fai-

blesse des articulations : douches et boisson d'eaux thermales, sulfureuses; en même temps : P. ammoniaque liquide, gtt., de 5 à 10 ; suc de citron, gram. 64; chaque jour, pendant un mois. Quand l'enflure cesse : frictions sèches sur tout le corps. — Lors d'œdème : frictions avec flanelle imbibée de fumée aromatique.

Préservatifs : vêtemens chauds : habitation des lieux secs, élevés, chauds; sommeil court, pris la nuit, sur un lit dur; fuir les excès en tout ; exercice sans fatigue, en plein air, cheval, billard, frictions sèches, immersion momentanée dans l'eau froide, et puis, frictions sèches, exercice. — Faciliter les digestions, régler les excitations ; — un peu de vin : mais éviter les liqueurs trop alcooliques. Viandes maigres, et végétaux ; fruits, non aqueux et indigestes, comme alimens avec des aromates ; bouillons peu succulens. — Corriger la pléthore, l'état nerveux, les vices des humeurs ; émonctoires artificiels ; évacuans doux ; — et dans tous les cas, les amers, les stomachiques. — Parmi les singularités qu'offrent ces préservatifs, on remarque que le vin en quan-

tité, le café, le lait, l'eau froide en abondance, l'exercice forcé au moment de l'attaque, le kina, ont également paru garantir de cette maladie.

Quand la goutte est interne, si elle est avec débilité, sur l'estomac par exemple, avec embarras gastrique : émétique très-doux, avec boisson abondante ; et après, un opiatique ou un minoratif avec la rhubarbe ou l'huile de ricin ; puis vésicatoire sur les articulations. — Si la débilité est trop grande, comme lors de goutte interne par le chagrin, on joint aux purgatifs, des fortifians, cordiaux, des topiques aromatiques sur le ventre. — Lors de syncopes : excitans les plus actifs, alcooliques, aromatiques, volatils, tels que le vin d'Espagne ; — lors de sensation de froid : P. eau-de-vie avec l'eau ; P. vin aromatique, de cannelle, chaud, etc. — Fomentation aromatique vineuse sur l'estomac. — Il ne faut exciter qu'une fièvre suffisante. — Lors de crampes convulsives : P. huile de cannelle, et vin d'Espagne. — Carminatifs, aromatiques avec les anodins, opiatiques, P. vin de Canarie et quelques gouttes d'op. — Sudorifiques : amers, stomachiques, fer-

rugineux, fumeterre, tréfl. d'eau, quassia, etc.; topiques irritans sur l'articulation.

Lorsque la goutte aiguë des premières voies est avec excès d'irritation : évacuer les premières voies avec l'huile de ricin : lavemens huileux; fomentations émollientes sur le bas-ventre. — S'il n'y a pas de complication bilieuse, et quand l'irritation est affaiblie : vésicatoires sur la partie douloureuse. — Lors d'inflammation forte : saignée ou sangsues; puis camphre joint au nitre, boissons douces, rafraîchissantes; et ensuite : boissons laxatives, lavemens émolliens, demi-bains. — Lors de colique goutteuse : fomentations, lavemens carminatifs. — Dans les cas extrêmes : musc, camphre dissous dans l'éther, assafétida dissous dans l'eau-de-vie ou l'ammoniaque.

Le traitement de l'état chronique de cette goutte interne ne diffère du premier que par les considérations relatives à l'ancienneté de la maladie.

On traite les complications et les causes de la goutte consécutive, selon leur caractère particulier.

RHUMATISME.

Douleur et sensibilité extrême dans les muscles ou les articulations, ou dans les uns et les autres en même temps, avec rougeur, chaleur, tumeur : accès presque pas sujets à des retours, sinon par l'action de causes nouvelles.

Rhumatisme général. = Frisson suivi d'anxiétés, de chaleur; pouls dur fréquent; paroxisme le soir, douleurs dans les muscles ou dans les grandes articulations. Dans le plus haut degré de la maladie : constipation, urines colorées et sans sédiment, terminaison du rhumatisme *aigu* à la 2.e ou 3.e septenaire, par des sueurs ou des urines critiques, ou par l'état chronique, avec impuissance de mouvoir la partie affectée ; ou par une disposition à des retours de douleur par des écarts de régime même légers. — Quelquefois tumeurs blanches des articulations, avec tension, douleur, rougeur, et puis ulcères.

M. cur. = Dans le rhumatisme aigu : saignée d'autant plus forte et réitérée que la pléthore domine; mais sans abus. — Quand la fièvre diminue : sangsues, ou scarifications su.

la partie. — S'il n'est pas purement inflammatoire : moins de saignée ; puis purgatifs salins et modérés, petit-lait en boisson ; diaphorétiques : P. eau de sureau nitrée. — Résoudre l'engorgement : sangsues, vésicatoires sur la partie, lorsque le rhumatisme est avancé et que le pouls n'est plus dur : — camphre, linimens volatils, sinapisme. — Intérieurement : polygala, muriate ammoniacal (sel amm.) avec le nitre, et une infus. de scordium, de camphorata, de fleurs d'arnica. — Lors d'extrêmes douleurs seulement, opium, diète sévère, eau de veau, petit-lait.—Lors d'intermittence: kina ; P. rob de sureau, gr. de 96 à 128 (de 3 à 4 onces) par jour. — P. op. et camph. — P. op. et acét. amm. (esp. de Mind.). — P. op., émét., et rac. de valér. pulv.—Il faut que les sueurs soient chaudes, halitueuses, et universelles. — Quand la fièvre est tombée, et sans tumeurs des articulations: bains chauds ; on y évite le refroidissement. — Quand la fièvre diminue: purgatifs. — P. teint. volat. de g. de gayac, pour purger, D., gr. de 8 à 16 (2 gros à demi-once), dans un jaune d'œuf, matin et

soir. — *Préservatifs :* éviter l'humidité, le froid ; observer un régime doux ; diète lactée.

Traitement de la fièvre concomitante, combiné avec celui du rhumatisme. — Les sudorifiques conviennent à la fin.

Dans le *rhumatisme chronique* : saignées ou sangsues contre la pléthore, qui est rare ; purgatifs légers, révulsifs actifs. — Prenez élect. cariocostin. — Sudorifiques actifs. — P. infus. de sassafras. — P. décoct. de salsepareille, et de saponaire ; — g. résin. de gayac : antimoniaux. — Tant qu'il n'y a pas de fièvre : thérébentine, baume du Pérou, eau de goudron ; bains de vapeur répétés, aromatiques ou alcooliques ; eaux thermales sulfureuses d'Aix-la-Chapelle, Bagnols, etc., salines de Balaruc, de Cauterets. — P. g. de gayac, décigr. 10 (20 grains), dans un jaune d'œuf, le soir, avec sel de corne de cerf, décigr. 3 (6 grains). — P. op. et ipécac. = Poudre de Dower. — Contre l'engorgement des glandes : savon, g. ammoniaque, racine de sénéka, teint. de succin. — Lors de débilité : décoct. de tiges de douce-amère. — Dans le rhumatisme invétéré : mer-

curiels et opium ; en même temps petit-lait, pour boisson, sucs d'herbes, eaux minérales de Vals, d'Yeuset, etc. ; bouillons de tortue, kina, anti-scorbutiques. — Résolutifs. — Camphre, antimoniaux, eaux sulfureuses, en boisson ; opium comme narcotique, etc. ; éthers, aconit, belladona, clématite vulgaire, à petite dose pour porter à la transpiration, immersion subite, dans l'eau froide, réitérée, et frictions sèches, immédiatement après.

Parmi les topiques : toile cirée, dont on enveloppe la partie affectée, et que l'on essuie souvent ; taffetas ciré appliqué ; huile camphrée ; éther acéteux. — Lors de rigidité : quelques fomentations émollientes ; huile de ricin ; vapeur de l'eau chaude ; eau de Goulard chaude. — Lors d'atonie : mouvement continuel de la partie affectée, durant quelques heures ; équitation ; boue des eaux de S.-Amant ; huile de thérébentine, galbanum ; liniment volatil huileux, *id.* savonneux, *id.* camphré ; vésicatoires, tant que le pouls n'est pas dur ; frictions fortes ; ventouses réitérées ; électricité, moxa.

LUMBAGO.

Douleur fixe des lombes, qui s'étend jusqu'au sacrum, simule la néphrétique: sa durée est quelquefois de plusieurs mois, sans diminution, jusqu'à la guérison, ou l'établissement de l'état chronique. — Il se complique avec une fièvre, les phlegmasies, les affections nerveuses.

Causes : climats froids et humides, vicissitudes fréquentes de l'atmosphère; excès d'intempérance, surtout dans l'âge adulte; constitution du corps robuste et pléthorique; suppression d'une évacuation habituelle, surtout sanguine : dérangemens menstruels.

M. cur. = La même que pour le rhumatisme, avec les considérations relatives à la partie affectée. Saignée du pied, puis, sangsues à l'anus; ventouses scarifiées sur la partie affectée. — Chez les sujets robustes, les purgatifs sont modérés et précédés de lavemens âcres, de révulsifs actifs; et chez les sujets nerveux, par des vapeurs émollientes résolutives, sur le lieu de la douleur, quand on

n'a pu diminuer assez par la saignée.—Résoudre avec le savon dissous dans l'alcool camphré, la vapeur des décoctions de plantes aromatiques, suivie de frictions. — P. savon noir et ammoniaque, à petite dose; camphre, dans l'esprit de thérébent. — P. forte infus., à chaud, de fl. d'arnica, soir et matin, dans la bière légère, avec nitre, et tartr. acid. de potasse (crême de tartre).

NÉVRALGIES.

Douleur vive, déchirante, avec élancemens, tiraillemens successifs, sans chaleur, ni rougeur, ni tension, ni gonflement. Son siége est toujours sur un nerf.

M. cur. = Lors de pléthore, saignée ou sangsues, ou ventouses scarifiées. — Évacuer les premières voies lors d'embarras gastrique, avec des émétiques, ou des purgatifs forts, lorsque la maladie n'a pas son siége dans les organes digestifs, et doux dans le cas contraire : boissons délayantes ; eaux salines, sulfureuses ;

résine de gayac. — Après les évacuations : excitans, tels que l'op., musc, éther ; sudorifiques, tels que les antimoniaux. — Révulsifs : séton, cautère ; frictions sèches et douces ; aimant, électricité : fortifians ; kina, quassia, etc. — Section totale du nerf déjà blessé ; excision des tubercules sous-cutanés. Régime : alimens doux, de peu de volume ; diète laiteuse ; exercice en voiture, à cheval. Les excitans, surtout nervins, aggravent la maladie.

NÉVRALGIE DE LA FACE.

(Cri douloureux.) Douleur de la face, qui s'élance fréquemment du centre affecté aux parties voisines, qui revient par accès.

Causes. L'impulsion forte et subite du froid, d'un coup sur le trajet d'un nerf ; tubercule qui le comprime ; carie d'une dent ; irritation par un vice rhumatismal, goutteux, psorique, dartreux, cancéreux, etc.

M. cur. = *M. C. G.* + Lors d'excitation prédominante ; relâchans internes, boissons douces, rafraîchissantes ; eaux d'orge, de veau,

de poulet, de groseille ; limonade, petit-lait : laxatifs doux, lavemens émolliens ; potions nervines avec l'éther, la teint. de castor, d'op., d'assafétid., le camph., le musc. — A l'extérieur : fomentations émoll., applications de compresses imbibées d'eau de sureau, cataplasm. (il faut les entretenir toujours chauds) : sangsues à la jugulaire ou aux tempes : ventouses simples on scarifiées. — Révulsif et dérivatifs par les pédiluves, avec l'acide acéteux, sulf. de soude, acide muriatique, eau de savon ; bain entier, chaud ou tiède ; vésicatoires, séton, moxa. — Dès que l'atonie où l'état chronique dominent : frictions sèches sur tout le corps, boissons aromatiques, diaphorétiques, sudorifiques ; onctions de la partie avec des huiles camphrées, aromatisées. — Applications de linges fins, imbibés d'éther sulf., ou de liq. min. d'Hoffin., d'opium étendu dans l'eau. — Feuill. de ptarnic, de bétoin., d'asar., de ch. gr. 16 ; fl. de lis convall., gr. 8 ; agaric bl., gr. 4 : f. poudre sternutatoire.

Régime doux, végétal ; diète lactée.

NÉVRALGIE ILIO-SCROTALE.

La douleur, avec ses caractères génériques, s'étend de l'ilium aux ramifications de la première paire lombaire, avec resserrement du scrotum, rétraction des testicules, sans signe de néphrite.

Elle prend le nom de sciatique, soit postérieure, soit antérieure, de névralgie plantaire, de cubito-digitale, selon les nerfs qu'elle affecte.

Enfin elle est anomale ; = douleurs irrégulières, chroniques, lorsqu'un ganglion ou tubercule est situé sur le trajet d'un nerf, dans l'épaisseur de la peau, du tissu cellulaire. Un coup, une contusion, une saignée peuvent la causer.

Causes : générales des *névralgies.*

M. cur. = Purgatifs doux, lavemens laxatifs pour évacuer les premières voies. — Puis purgatifs révulsifs, énergiques, lavemens âcres ; — asarum, comme purgatif, chez les sujets forts. — P. teint. de coloquint., de 12 à 20 gtt., 4 ou

5 fois par jour. — Jalap à grande dose : P. lavemens avec senné, jalap, hiera-piera, etc.-- Dans les cas invétérés : mercure, soit en frictions, soit intérieurement. -- P. mur. merc. doux (mercure doux), décig. 1 (2 grains); vin stib., 30 gtt.; laud. liq., 25 gtt.; dans des eaux alexitères, le soir : comme résolutif. — P. thérébentine, à petite dose dans beaucoup de miel, et boisson abondante : lors de sciatique sans fièvre. — Aconit, en même temps qu'un vésicatoire : topiques; frictions sur la partie, avec la flanelle; application de toile cirée, emplâtre de poix noire, linges imbibés de teint. de galbanum; percussion avec des verges. — Résolutifs : sinapismes, liniment volatil, camphré; pâte avec le savon et la chaux vive, chez des personnes peu nerveuses; vésicatoires rubéfians : teint. de cantharides; dans les cas invétérés, vésicatoire évacuant; 7 ou 8 ventouses; moxa.

Quand elle est purement nerveuse : vésicatoires, purgatifs révulsifs, cautère, moxa, combinés avec les nervins, tant internes qu'externes. — P. huile d'oliv., gr. 32; laud. liq.,

gr. de 2 à 4 : f. liniment.—P. thériaq., gr. 8; op., gr. 4; camph., gr. 2 : f. emplâtre, à mettre sur le lieu de la douleur. — P. têtes de pavot bl., gr. 16; farine de lin, de fenouil, de ch. gr. 16; fl. de camomille, de mélilot, de sureau, de ch. gr. 16; eau pure, kil. 3 : f. décoc., p. fomentation.—P. ong. d'alth., gr. 16; huile de lin, gr. 32; camphr., gr. 4 mêlés : f. liniment.—P. baume tranquille et op. : f. lin.

AFFECTIONS COMATEUSES.

Stupeur, insensibilité, par la suspension, plus ou moins grande et étendue, du mouvement et de la sensibilité. Elles commencent ordinairement dans les facultés soumises à la volonté. Quelquefois elles sont mêlées de délire, de convulsion.

APOPLEXIE.

Attaque subite, avec diminution des mouvemens volontaires; état soporeux; concentration vicieuse des forces dans la tête.

Apoplexie faible : embarras de la langue, sentiment de formication, engourdisse-

ment des membres d'un côté seulement du corps, difficulté de les mouvoir, douleur gravative de la tête, distorsion de la bouche, lenteur des opérations de l'entendement. *Apoplexie forte* : perte subite du sentiment et du mouvement; pouls d'abord faible, puis fort, développé, respiration stertoreuse ; état comateux jusqu'à la mort.

Causes : Excès d'intempérance, d'alimens débilitans, vie sédentaire, études forcées, chute sur la tête, insolation, suppression d'une évacuation habituelle surtout sanguine, structure vicieuse du corps, affection vive de l'ame, colère concentrée.

M. cur. = *M. C. G.* + S'empresser de détruire l'état de fluxion vers la tête, d'opérer une révulsion favorable, de provoquer une distribution égale des forces. —Saignée copieuse, d'abord du bras, ou du pied, selon l'intensité de l'attaque ; et puis de la jugulaire, si la surcharge générale du système sanguin continue : quand il y a embarras gastrique, on se borne à une saignée évacuante ; on émétise, et après le vo-

missement, l'on fait une saignée révulsive ou dérivative, selon le besoin : — application des vésicatoires aux jambes, mais le plus souvent à la nuque, sinapisme à la plante des pieds : — pour évacuer P. tart. antim. de pot. (tart. stib.), décigr. 2 ; eau tiède, un verre ; à prendre en deux fois ; — après le vomissement : P. eau de rue, de bryonne, de ch. gr. 64 ; ammoniaque liq., gtt. de 4 à 8 ; p. un julep à prendre avec sirop d'armoise, gr. 32 ; ou bien P. esprit de lavande, une cuillerée de 3 en 3 heures ; — 4 heures après, l'émétique ; lavemens révulsifs. — P. décoct. de tabac : f. lavement, que le malade rendra peu de temps après l'avoir pris. — Senn. mond., gr. 12 ; sulf. magnés. gr. 16 ; vin émét. trouble, gr. 64 : f. lavement. — P. acid. acét. (vinaigre), gr. de 64 : à 160, dans de l'eau tiède : f. lavement. — P. sulf. de soude, et acid. acét., de ch. gr. 16 ; nitr. de pot. (nitre), gr. 4 ; rob de sureau, gr. 32 ; eau q. s. : f. lavement. — P. tart. antim. de pot. (tart. stib.), décigr. 2 ; senn., gr. 16 ; sulf. magnés., gr. 12 ; eau q. s. : f. lavement. — Après ce lavement,

si la pléthore locale continue, on évacue par les sangsues à la tête. — Puis on use des purgatifs révulsifs. P. senn. mond., gr. 12; sulf. magnés., gr. 16; rhub. contus., gr. 4; jalap pulv., décigr. 6; extr. de coloq., décigr. 2; ou gomm. gutt., décigr. j : f. pot. dans décoct. de fleur de pêch., un verre (onces 5). — P. senn. mond., gr. 8; sulf. magnés., gr. 16; mann. chois., gr. 64; jalap pulv., décigr. 6 : f. potion, à laquelle on peut ajouter, tart. antim. de pot. (tart. stib.), décrigr. ½, s'il faut agir fortement. — Il est utile de tenir le malade assis sur son lit, de lui faire respirer le gaz ammoniaque, et de lui faire observer une diète sévère. — Sa boisson ordinaire sera du thé, l'infus. de fleur de till., de feuilles d'oranger, de sauge légère.

Dès que le foyer de la fluxion est moins actif : diaphorétiques, sudorifiques, stimulans diffusibles, ou aromatiques. Les amers ne doivent pas être trop forts : on les combine avec les nervins, et on les donne à petites doses, soutenues.

Parmi les préservatifs : alimens de facile digestion, mais fortifians; exercices variés du

corps ; peu de sommeil ; éviter la surcharge sanguine et gastrique ; cautères, laxatifs de temps en temps ; usage très-modéré des liqueurs alcooliques, des boissons amères, aromatiques fortes, des substances âcres. — Les anti-scorbutiques conviennent aux vieillards d'une constitution lymphatique.

L'apoplexie forte est incurable.

CATALEPSIE.

Suspension subite des mouvemens volontaires du sentiment et quelquefois de la pensée, de sorte que les membres sont facilement dérangés, et restent dans la position où on les met : elle revient par accès.

Extase, ou *catalepsie mystique*. = Attention concentrée, isolée sur un objet ; recueillement profond, sorte de quiétude avec le sentiment d'une joie enivrante ; puis souffrances les plus vives ; — exaltation ; enfin ravissement extatique, respiration suspendue, plus de mouvement des membres ; perte de la parole, de la sensibilité externe.

Causes : Habitude de la méditation, de la retraite ; amour extrême ; dévotion portée à l'enthousiasme ; grand étonnement.

M. cur. = *M. C. G.* + Celle de l'épilepsie (*Voy.* aussi celle de l'*idiotisme*).

NARCOTISME.

Suspension ou trouble des fonctions nerveuses et musculaires ; état de stupeur, de morosité sombre, de gaieté délirante et convulsive, par un narcotique.

État soporeux. Penchant au sommeil, dont on sort facilement ; *cataphora*, stupeur plus prononcée ; *carus*, perte de mémoire ; assoupissement dont on ne peut être retiré par aucun stimulant : il peut durer plusieurs mois de suite.

Causes : celles des *convuls.* (p. 44).

Ivresse : narcotisme alcoolique. = Suspension du sentiment et du mouvement, surtout externe. Cet état simule l'apoplexie, et dure plusieurs jours, ou se manifeste par un délire assez souvent furieux.

Causes. Excès des boissons alcooliques.

Narcotisme par les végétaux. — Suivant la dose, ou la disposition individuelle, ces poisons produisent la stupeur, le délire gai ou furieux, l'extase, les convulsions, les anomalies nerveuses les plus singulières.

M. cur. = *M. C. G.* + Lors de narcotisme par l'excès des boissons (spiritueuses) alcooliques, si le malade est assez robuste pour supporter l'excitation, on reste en expectation; mais si elle est trop intense, il faut user de débilitans, comme les boissons acides, rafraîchissantes, les laxatifs doux, les pédiluves, l'application de l'oxicrat sur la tête. L'application de quelques sangsues est utile lorsque la pléthore est prononcée; et si l'état inflammatoire est imminent, on peut saigner, mais *parcâ manu*, dans la crainte de trop affaiblir. — Après cette excitation, on fortifie le corps par des stomachiques, comme les extraits de genièvre, de gentiane, d'aunée, de kina, les infusions amères, un bon régime, l'exercice du corps, et le calme de l'ame.

Lors de narcotisme par les végétaux : boissons acidulées, en abondance, telles que la limo-

nade, l'eau de groseille, l'oxicrat. — P. suc de groseille, ou de citron, ou d'oseille, ou acéteux; gr. de 96 à 128 : faites prendre en une seule dose. — On fait respirer le gaz ammoniaque. — S'il y a inflammation imminente, on doit être très-avare de la saignée, et n'en user que dans la stricte nécessité ; les sangsues sont préférables, quand on peut concilier la force de l'excitation avec la lenteur de leur action. — Si l'estomac est surchargé de matières, on emploie les émétiques doux, les laxatifs, dès que l'irritation est assez diminuée. — Pendant cet état soporeux ou de délire : P. ammoniaque liquide, gttes. 4, dans un verre d'eau froide. — Faites des frictions sèches sur tout le corps ; irritez les sens externes par leurs stimulans propres.

ASPHYXIES.

Suspension du sentiment et du mouvement, primitivement dans les organes internes.

Asphyxie par immersion dans un liquide. = Douleur, bourdonnement d'oreilles, serrement de poitrine, anxiété, vertiges; les fonctions des

organes internes sont légèrement troublées, mais ne cessent qu'à la mort, ainsi que la sensibilité et la mobilité.

Asphyxie par strangulation. = Éblouissement, puis stupeur et cessation du sentiment, par l'engorgement des vaisseaux : lividité de la face, apoplexie, mort.

Causes. Compression du cou.

Asphyxie par divers gaz. = Suspension des fonctions vitales, quelquefois avec convulsions; habitude du corps tuméfiée, rouge; visage plombé.

Causes. Gaz azote, hydrogène, carbonique, des cimetières, des prisons, des mines, des marais, etc.

Asphyxie par le gaz des fosses d'aisance. = Irritation des yeux, perte de la vue, état comateux, ou délire gai, ou convulsion ou suffocation subite, ou douleurs articulaires.

Asphyxie des nouveau-nés. = Suspension de la sensibilité et du mouvement, au moment où l'enfant vient au monde; faiblesse ou nullité des battemens du cœur et des artères.

Causes.

Causes. Faiblesse de l'enfant ; mucosités dans la bronche ou l'arrière-bouche.

M. cur. M. C. G. + Lors d'immersion dans l'eau : excitation des sens externes par les frictions, l'urtication ; faire respirer le gaz ammoniacal, la fumée d'une plume brûlée. — P. ammoniaque, liq., gtt. de 4 à 10, dans un verre d'eau, pour une potion. — P. eau-de-vie ou toute autre liqueur active, gr. de 8 à 32, à 64. — P. décoct. aromat. légère, q. s. pour un lavement. — Injecter, avec un tube, de l'air atmosphérique simple ou chargé de gaz oxigène dans les poumons. — Fomenter le corps avec le vin chaud ou l'eau-de-vie, ou la décoction aromatique, soit à l'eau, soit vineuse. —P. eaux de menth., de mélisse alcooliq., de fl. d'or., de ch., gr. 64 ; éther sulf., gtt. de 20 à 60 ; camph., gr. de 1 à 2 ; huile d'amandes douces, sir. de cannelle, de ch., gr. 32 : f. pot. à prendre par cuillerée.—Irriter les membranes du nez avec l'acide acéteux (vinaigre). — Dès que les sens ont repris leur exercice : évacuer s'il y a surcharge gastrique ; puis régime restaurant ; boissons amères le matin.

Lors de strangulation : saignée ou sangsues pour provoquer la circulation du sang; + *M. cur.* ci-dessus.

Lors d'immersion dans les gaz : injection de l'air chargé d'oxigène dans les poumons;— acides végétaux à la dose de gr. 16 ; + la *M. cur.* ci-dessus.

Lors d'asphyxie des nouveau-nés : insufflation d'air atmosphérique dans les poumons ; titillation du gosier avec la barbe d'une plume ; entourer le corps de linges chauds, imbibés de vin chaud ou d'eau-de-vie. — P. lavement avec le sucre rouge.—P. éther, gr. de 8 à 15, dans un peu d'eau sucrée.

HÉMORRAGIES.

Issue plus ou moins abondante de sang, par quelque partie du système muqueux, dans les dérangemens menstruels ; on la nomme ménorragie. La perte du sang a ordinairement lieu par l'ouverture des vaisseaux sanguins : on la distingue en active, passive, anévrismale.

M. cur. G. des hémorragies.+ Évacuer la sur-

abondance du sang; détruire les mouvemens de fluxion par les révulsifs. — Favoriser la circulation du sang; combattre l'excitation ou l'atonie de la partie affectée; entretenir la régularité dans l'exercice des organes; éviter l'écoulement, toutes les fois qu'il n'est ni critique ni utile pour diminuer la pléthore (je suppose toujours la maladie réduite à sa plus grande simplicité, et ses causes éloignées détruites). — Dans les intervalles : détruire la disposition à l'hémorragie; à cet effet, provoquer une évacuation du système lymphatique, ou digestif, qui supplée en quelque sorte à la première, et observer un régime convenable.

LÉSION DE LA MENSTRUATION.

Excès ou diminution du flux menstruel dans ses différentes périodes, depuis la puberté jusqu'à la cessation définitive des mois.

MÉNORRAGIE.

Tension, gonflement des hypocondres; douleur gravative ou compressive autour des lombes; refroidissement des membres abdominaux

et thorachiques ; figure pâle ; pouls fréquent ; chaleur ardente, intérieure ; constipation ; le sang varie en couleur, consistance et abondance. Si la ménorragie n'est pas critique, il s'ensuit la perte de l'appétit, douleur gravative à l'épigastre, face plombée, débilité extrême.

Causes. Vie sédentaire, régime trop nourrissant, interruption d'un écoulement sanguin habituel, abus des liqueurs alcooliques, exercice violent, secousses pendant la menstruation, frayeur, colère, hystérie; vices cancéreux, dartreux, portés sur la matrice; maladies des voies sexuelles, accouchement, état de pléthore générale ou locale, irritation ou relâchement des organes sexuels.

M. cur. = *M. C. G.* + *M. cur.* des hémorragies. + Lors de pléthore : repos ; éviter la position droite du corps, la trop grande chaleur de l'atmosphère et du lit ; alimens légers, peu nourrissans, végétaux ; prévenir la constipation, ou la dissiper par les lavemens émolliens, et les minoratifs doux, acidules ; éviter toute agitation trop forte du corps et de l'ame. — Si l'écoulement que l'on voulait prévenir a

lieu ; si celui qu'on voulait arrêter continue : saignée révulsive ; potion laxative ; usage des astringens, soit internes, soit externes ; compression. — Dans les intervalles, si la constitution générale est faible : fortifier par un régime analeptique, l'exercice modéré. — Lors d'atonie des organes sexuels : astringens, bains froids. — L'émétique, les laxatifs, les écoulemens lymphatiques par le cautère, sont par fois très-utiles.

P. conserv. de ros. sèch., gr. 64 ; écorce de grenade, décigr. 20 ; sang-dragon, décigr. 10 ; sir. de coin, q. s. : f. élect. ; dos. gr. 4, matin et soir, et par-dessus infusion de feuill. d'ortie, édulcorée avec le sir. de roses ; on peut y ajouter, acid. sulf. affaibl. jusqu'à agréable acidité. — P feuilles de plantain, d'ortie, q. s., pour en exprimer le suc ; D., de 4 à 6 cuillerées, 3 ou 4 fois par jour. — Lors d'irritation nerveuse : narcotiques, camphre, opium gommeux ; — P. vin, astringent, aromatique, pour injecter dans les voies sexuelles. Lors d'atonie : P. oxicrat fort : f. fomentation, à froid, sur le bas-ventre. — Application de la glace sur la

région pubienne. — P. écorce de chêne, gr. 64; f. bouillir dans eau, kilogr. 2, réduite à 1; ajoutez ensuite écorce de grenade pilée, gr. 32; fleurs de grenade et de roses, de ch. une poign.; vin rouge, kilogr. ¼: faites infuser et passer, pour une fomentation. — P. conserv. de ros. rouges, gr. 2; sang-drag. pulv., décigr. 5; pierre hématite, décigr. 6; sir. de grande consoude, q. s.: f. bol. — P. sulf. d'alum. (alun) pulv., décigr. 12; oxide de fer noir, décigr. 10; rac. de bistorte, de tormentill. pulv., de ch. décigr. 6; sang-dragon, décigr. 12; extr. de gent., q. s., pour deux bols: à prendre de 3 en 3 heures. — P. décoct. de grande consoude, kilogr. 2; g. arab., corne de cerf, de ch., gr. 8: f. p. boisson. — P. écorce de kin., gr. 16; eau, kil. 1: f. décoct.; ajoutez, élix. vitriol. de Minsick, gr. 2; D., en 6 prises. — P. électuair. diascord., gr. 8; sang-dragon, pulv. décigr. 10; infus. de roses rouges, gr. 156; sir. de grenade, gr. 32: f. pot. à prendre en 4 fois.

L'avortement, qui est une espèce de ménorragie, exige le même traitement.

AMÉNORRHÉE.

Suppression ou rétention morbifique du flux menstruel, avec tuméfaction de la région hypogastrique, douleur gravative des lombes, signes de pléthore locale ou générale, chaleur des parties sexuelles; pouls plein, dur, fréquent; quelquefois fièvre inflammatoire, constipation, diminution de l'appétit, vomissemens sympathiques, douleurs de tête, figure rouge.

Causes. Impression forte du froid ou d'un principe irritant; affection vive de l'ame, et surtout la peine, la colère, la joie; suppression de la transpiration durant la menstruation, état sédentaire; affection morbifique de la matrice, cancéreuse, dartreuse, inflammatoire; obstructions, etc.

M. cur. = *M. C. G.* + Lors d'irritation des organes sexuels, si elle est pléthorique : sangsues, fomentations émollientes, vapeurs de l'eau, lavemens émolliens, demi-bains tièdes, pédiluves, boisson légèrement excitante;— P. safran, décigr. de 3 à 6, infusé dans le lait;— P. infus.

de feuilles de sauge, de tilleul, de sureau. — Quand la pléthore générale existe, et que la direction des forces vers les organes sexuels n'est pas déterminée : saignée du pied ; — ou saignée du bras, et immédiatement après ; pédiluve chaud, avec une poignée de muriate de soude (sel marin). — Si l'irritation est simplement nerveuse : nervins pris intérieurement, liq. min. d'Hoffm., opium gommeux, camphre, nitrat. de pot. — P. décoct. de camomill. : f. lavement. — Lorsque la faiblesse des organes sexuels prédomine : injections, et fomentations aromatiques ; en même temps l'on fait prendre des excitans intérieurement, et on irrite localement pour déterminer les mouvemens fluxionnaires. — P. extr. de baies de genièvre, de centaurée min., de ch., gr. 86 ; conserv. d'énult camp., gr. 8 ; mirrh. et safr., de ch., gr. 4 ; huil. essent. de citr., gtt. 20 ; sir. d'armoise, q. s. : f. opiat. ; dos., gr. 4, et par-dessus une infusion aromatique. — P. résin. de myrrh., safr., succin, de ch., gr. 6. ; huil. essent. d'absinth., gtt. 20 : f. mixt., dos, gtt. de 10 à 30, dans une boisson aromatique. — P. rac. de garance,

gr. 96 ; herb. de méliss., de marrub. bl., d'armoise, de chamœdrix, de ch., une demi poign. ; absinth., deux pincées : faites espèces, dont on prendra l'infusion théiforme. — Lorsque la faiblesse générale se joint à celle du systéme sexuel : fortifians ; analeptiques. — Dans les deux cas, exercices variés du corps ; laxatifs, surtout aloétiques ; frictions de tout le corps ; bains tièdes. — Stomachiques, amers ; kin., cascarill. ; extr. de genièvre, de gentiane, de sénéka ; eaux minérales ferrugineuses ; préparations de fer. — P. carbonate de fer (safran de mars), rhub. pulv., part. égales., q. s., pour faire des pillules avec le sir. de karabé, du poids de décigr. 2 : D., depuis une jusqu'à 4, chaque matin à jeun ; et par-dessus, demi-verre de vin blanc sec : la malade promène ensuite autant qu'elle le peut sans trop se fatiguer, avant ou aprés son déjeûner.

Parmi les emménagogues, que l'on doit préférer pour les personnes d'un tempérament nerveux, P. eau de méliss., gr. 156 ; d'écorce d'orange, de citron, de fenouil, de ch., gr. 32 ; teintur. de contrayerv., gr. 4 ; sir. de fl. de stœ-

cas, gr. 32 : mêlez; D., une cuill., de 3 en 3 heures. — P. trochisq. de myrrh., gr. 12; assafétid., castor, de ch. gr. 2; huil. distill. de rue, gtt. 1; baume du Pérou, gr. 2 : f. pil. de décigr. 2; D., 3 pil., 3 fois par jour; et par-dessus : P. vin blanc, gr. 64; ammoniaque liq., gtt. 5 : mêlez. — P. trochisq. de myrrh., g. galban., oliban, de ch. gr. 6; baume du Pérou, gr. 1 : f. pill. de décigr. 2 : D. 3, 4 fois par jour; et par-dessus chaque prise, une cuill. de la pot. suivante : — P. eau distil. de méliss., gr. 156; d'écorce de citron, gr. 48; de fenouil, gr. 16; teinture de contrayerv., gr. 4; sir. d'écorce d'orang., gr. 32 : mêlez; D., par cuill. — P. conserv. de romarin, gr. 16; succin bl., mastic, de ch. gr. 6; myrrh., gr. 1 : mêlez, pour l'assaisonnement. — P. g. galban. opopon., succin, de ch. gr. 8; camphr., gr. 1, baume du Pérou, décig. 15 : f. pil. de décigr. 2 : D., de 2 à 4, 3 fois par jour, et par-dessus, une cuill. de la pot. suivante : — P. eau de méliss., gr. 128; de menth., gr. 64; de fenouil, gr. 16; teintur. succin, gtt. 20; teintur. de contrayerva, gr. 2; sir. d'écorce d'orang., gr. 32 : mêlez.

DÉVIATION VICIEUSE DES MENSTRUES.

Direction vicieuse des forces et du sang menstruel vers une partie quelconque du corps par où l'évacuation menstruelle se fait ; comme, entre autres, par la suture sagittale, l'oreille, l'angle de l'œil, les narines, les gencives, les dents, les poumons, l'ombilic, l'anus, la vessie, etc., pendant que la menstruation est supprimée.

M. cur. = *M. C. G.* + Rétablir le flux menstruel ; détruire la fluxion vicieuse, l'évacuation ; supprimer l'écoulement supplémentaire, fortifier la partie par où il avait lieu. — Combattre l'excitation ou la débilité des voies sexuelles ; ensuite, sangsues, ventouses à la partie interne des cuisses. — Saignée du bras, et, immédiatement après, lavement émollient pédiluve excitant, ou demi-bain, vapeur de l'eau chaude, dirigée vers les organes sexuels. — Alors boisson excitante, légèrement sudorifique, nervine; laxatifs doux, régime doux, et surtout végétal lors de pléthore. — Éviter l'irritation de la partie par laquelle s'opérait

l'écoulement supplémentaire; y appliquer les astringens, l'acide sulf. affaibli, l'alun, l'acétite de plomb, etc. — Si c'est aux poumons (*voy.* fortifians après l'hémoptysie) : inhalation d'air chargé de substances astringentes, telles que du vinaigre, l'infus. de rose, la décoct. de grenades en vapeurs, etc.

HÉMORRAGIE UTÉRINE PAR LA CESSATION DES MOIS.

Issue plus ou moins abondante du sang; excès de froid des extrémités, pâleur de la peau, pouls faible, débilité générale.

Causes. La pléthore générale ou locale; le relâchement des vaisseaux utérins, la direction vicieuse des forces vers la matrice, les bains chauds, les liqueurs alcooliques, les causes ordinaires de pléthore, les vices organiques: les hémorragies utérines sont quelquefois supplémentaires.

M. cur. = *M. C. G.* + Après avoir diminué la pléthore, l'état nerveux dominant, si l'écoulement persiste et affaiblit :

saignée du bras; sir. diacode le soir, pour favoriser le sommeil. — Astringens très-légers, régime doux, peu nourrissant, lors de pléthore; analeptiques, lors d'état nerveux. — Lors d'atonie des voies sexuelles seulement: toniques locaux, pour favoriser le travail de la nature; mais agir avec lenteur, sagacité et prudence. — Lors d'atonie générale: amers, cordiaux; fortifians internes et externes; — entretenir toutes les voies excrétoires libres; — établir des écoulemens supplémentaires, par les laxatifs très-doux, les cautères, vésicatoires. — Lorsque l'hémorragie utérine n'affaiblit pas trop, et qu'elle revient à des distances plus grandes et en moins grande quantité, la nature en opère la guérison; il suffit alors de la seconder par un régime dans lequel on évite toute espèce d'excès. — Prendre des alimens de facile digestion; un exercice agréable et modéré; entretenir dans l'ame le calme et la gaieté. — En un mot, cette méthode curative est semblable à celle des ménorragies, avec cette considération particulière, que, la nature ten-

dant à la cessation du flux menstruel, il faut la suivre et se conformer à ses vues.

HÉMORRAGIES PROPRES AUX DEUX SEXES.

Elles ont lieu par toutes les surfaces internes revêtues de membranes muqueuses.

HÉMORRAGIE NASALE.

Écoulement, par le nez, de sang vermeil propre à se coaguler, avec froid des extrémités et de la face, sentiment de chaleur et de tension interne : s'il est critique, il soulage; s'il est trop tôt arrêté, céphalalgie gravative, douleurs des muscles ou colique néphrétique : si elle accompagne les affections hypocondriaques, hystériques, elle est suivie de convulsions, de froid externe, de découragement, de désespoir.

Causes. Jeunesse, tempérament sanguin, bonne chère, boissons alcooliques, exercice immodéré, vie sédentaire, insolation, veilles prolongées, excès des plaisirs de Vénus.

M. cur. = *M. C. G.* + On se dirige selon les états de pléthore, d'excitation, d'atonie, d'irritation nerveuse, locales ou constitution-

nelles. Ainsi, lors de pléthore, si l'hémorragie est utile, on ne l'arrête qu'après l'évacuation de la quantité de sang nécessaire. — Lors d'irritation nerveuse : nervins pris intérieurement. — Lors d'excitation : émolliens, rafraîchissans ; émulsion simple, ou nitrée ; limonade, eau de groseille, oxicrat, eau laiteuse, pour boisson ; — lavemens ; laxatifs doux, acidules, pour entretenir la liberté du ventre ; bains tièdes ; frictions en sortant du bain ; régime doux, végétal. — Lors d'atonie constitutionnelle : régime analeptique, amers, stomachiques, cordiaux, exercices modérés du corps. — Lors de faiblesse locale, on doit s'exposer plutôt à l'augmenter en laissant couler le sang, qu'à répercuter en l'arrêtant trop tôt. — Pour l'arrêter : charpie trempée dans l'acide acéteux, ou l'acide sulf. affaibli, l'eau alumineuse, l'acétit. de plomb, le sulf. de zinc, de cuivre, de fer ; — tremper les mains dans l'eau froide. ; — appliquer un corps froid, tel que du fer, du marbre, sur la peau, aux parties éloignées du lieu de l'hémorragie ; — tamponer avec l'agaric. — Lorsque la direction

vicieuse des forces persiste : révulsifs, tels que la saignée, pédiluves excitans ; laxatifs ; épithèmes froids sur la tête. — P. eau de verveine, gr. 64 ; acid. acét. (vinaigre), gr. 32 ; nitr. de pot. (nitre), gr. 4 ; mêlez pour un épithème, à appliquer sur le front.

Prévenir les retours ; régime végétal peu nourrissant ; rafraîchissans, lors de pléthore ; éviter les irritans, les excitans généraux, lors d'irritation dominante ; — fortifier par un régime analeptique, l'exercice, les frictions, les bains froids, les amers, lors de débilité constitutionnelle ; — fortifier localement lors de faiblesse locale. — Mais dans tous les cas, éviter tout irritant sur le lieu de l'hémorragie, ou sur les parties qui l'avoisinent.

HÉMOPTYSIE.

Crachement de sang écumeux, d'un rouge vif, avec toux, irritation et congestion dans la poitrine.

Hémoptysie par irritation locale. = Refroidissement des pieds et des mains, respiration

gênée, sentiment de congestion dans les poumons, ardeur de poitrine, expuition de sang vermeil plus ou moins abondant, et qui peut revenir périodiquement.

Causes. Impression de vapeurs minérales, gêne des poumons; efforts de chant, de déclamation; froid des extrémités, passion violente.

Hémoptysie par pléthore générale. = Refroidissement léger des pieds et des mains, horripilation, toux, chaleur, pesanteur, bouillonnemens dans la poitrine; douleur de tête, avec chaleur et rougeur aux pommettes; expuition sanguinolente, écumeuse, qui diminue graduellement par l'usage des boissons acidulées ou émulsionnées, et un régime sévère.

Causes : Alimens trop nourrissans, défaut d'exercice, amputation d'un membre, âge adulte, diminution ou cessation d'un écoulement sanguin habituel.

Hémoptysie par disposition originaire. = Toux sèche, incommode, irritation et douleur de poitrine, expuition de mucosité mêlée de sang, peu d'appétit, dépérissement, fièvre lente, consomption.

Causes : Age adulte ; vice de conformation, maigreur, sensibilité extrême, disposition aux emportemens de colère.

M. cur. = *M. C. G.* + Modérer l'excitation ; détourner les mouvemens vicieux des poumons où ils se portent ; évacuer la surcharge sanguine, ou détruire l'état nerveux ; fortifier ensuite la partie faible. — Exposer le malade à l'air frais ; repos, diète, boissons rafraîchissantes. — P. émulsion nitrée, eau d'orge nitrée, de groseille, oxicrat, limonade, petit-lait. — Saignée dérivative, si le sang est abondant ; révulsive, s'il est en petite quantité. — Lorsque l'écoulement est considérable, on la réitère de 3 en 3, de 4 en 4 heures. — Lors d'état nerveux : vésicatoire, pédiluves excitans, avec la moutarde, l'acide muriatique oxigéné, le muriate de soude (sel marin), ventouses scarifiées. — Ensuite sangsues à l'anus ou aux voies sexuelles, pour rétablir le flux menstruel : — laxatifs doux, et le soir sir. diacode., gr. 32, dans inf. de fl. de violett. ; lavemens émolliens ou laxatifs lors de constipation. — Il faut éviter de supprimer trop promptement l'hémoptysie

par les astringens. — P. infus. de fleurs de grenade. —P. décoct. de grande consoude, ou d'écorce de grenade ou de lis, de tomentille, d'écorce d'orange, de kin., de valér., acidulée avec l'acide sulf. affaibli. — Inf. de roses rouges, de fl. de balaustes; eau de coin, grenade, fumeterre, centaur. —Durant les intervalles : régime doux, exercice très-modéré, frictions sur tout le corps pour rétablir la transpiration; laxatifs de temps en temps; sangsues ou saignée lors de pléthore; cautère au bras ou à la cuisse. – P. chocolat léger ou beurre de cacao dans du lait ou de l'eau. — P. cachou, décigr. 6; conserv. de ros., q. s. : f. bol. —P. conserv. de ros., gr. 128; nitr. de pot. (nitre), gr. 16 : f. op., D., gr. 4, de 4 à 8 fois par jour. — Contre la toux, P. solut. de g. arab., édulcorée avec le sir. diacod., pour boisson. — Lorsqu'il n'y a ni pléthore, ni inflammation : P. kin., gr. 32; cascarill., décigr. 20; bois de campêch., gr. 4; mucilag. de coin, q. s. : f. décoct., D., gr. 4. de 3 à 6 fois par jour. — P. alun pulv., décigr. 2; g. arab., décigr. 4; sucre, décigr. 12;

f. poud.—P. eau de fl. de ros., gr. 128; g. arab., gr. 8; alun, décigr. 10; sir. diacod., gr. 32 : f. pot. à prendre par cuillerée. — P. petit-lait, kil. ½; alun, gr. 4. — P. eau de plantain, gr. 192; acid. acét., gr. 6; corail rouge, gr. 2; op., décigr. j; sir. de gr. consoude, gr. 32 : f. pot., D., par cuillerée. — Si l'état nerveux domine : P. senn. de jusquiam, gr. 16; corail roug., gr. 4; sucre rosat et sir. de ros. roug., q. s. : f. électuair., D., gr. 4, une ou 2 fois par jour. — P. kin. pulvéris., gr. 32; B. de tolu, gr. 4; sir. de coin, gr. 16 : f. décoc., D., gr. 4; 2 ou 3 fois par jour. — P. eau de fraisier, de ceris. noires, de till., de scabieuse, de ch., gr. 48; amandes douces, gtt. 15 : f. émuls. édulcorée avec sir. de coin, gr. 32.— P. teint. de kin., gr. 32; élix. de Mynsich., gr. 8 : D., gtt. 30 dans un verre de tisann.

HÉMATÉMÈSE.

Vomissement accidentel ou par cause interne, telle qu'une affection violente, les suites d'une

maladie aiguë, une altération organique des viscères.

Hématémèse accidentelle. = Douleur profonde et quelquefois pungitive dans l'hypocondre, refroidissement des pieds et des mains, oppression à l'estomac, syncope; vomissement de sang rouge, noirâtre, en grumeaux, qui peut devenir périodique.

Causes : Coup sur l'épigastre; irritant, pris intérieurement; colère, immersion des pieds et des mains, chauds, dans l'eau froide, cessation d'une hémorragie habituelle.

Mélœna, maladie noire. = Cardialgie, angoisses extrêmes, pâleur, débilité, syncope, constipation opiniâtre, froid des extrémités du corps; puis retour de chaleur forte, pouls animé, vomissement de sang noir, quelquefois réitéré : il peut être périodique; il est moins dangereux pour les femmes, surtout à l'époque critique.

Causes. Un irritant interne, une affection vive de l'ame, un émétique, un purgatif pris à contre-temps; la pléthore générale, une fié-

vre aiguë, et alors les déjections sont sanguinolentes et noires.

M. cur. = *M. C. G.* + Lors de pléthore : saignée dérivative ou révulsive, et en même temps évacuante. Emulsions nitrées, eau d'orge acidulée avec le suc de berberis; lavemens simples, laxatifs; pédiluves. — Lors de surcharge gastrique bilieuse : limonade, eau de groseille, pour boisson ; lavemens laxatifs. — Après avoir rétabli la régularité dans les fonctions organiques, et les évacuations habituelles supprimées, on corrige l'état de débilité ou d'excitation selon leur prédominance, et l'on fortifie ensuite par l'usage des amers astringens pris à petite dose et soutenu long-temps, petit-lait aluminé. -- Lors de lésion organique : diminuer la violence des symptômes, sans s'opposer à la guérison de l'affection primitive. -- P. herb. de menth., millefeuil., flor. camomill., sambuc : f. décoct., dans du vin ou de l'acide acéteux (vinaigre), ou de l'acétit. de plomb étendu dans l'eau : p. un épithem., à mettre sur l'épigastre. -- Lorsque le vomissement de sang dé-

pend d'une sangsue passée dans l'estomac : huile d'amandes douces.

Quant au *melœna*, qui annonce une affection profonde, plus grave et plus ancienne, on ne doit point oublier de traiter les affections dont il dépend, avant l'emploi des astringens.

HÉMATURIE.

Écoulement de sang par les voies urinaires.

Hématurie accidentelle : relativement à sa cause, tantôt signes de pléthore, sans douleur dorsale, écoulement de sang rouge ; tantôt augmentation de l'écoulement par l'usage des médicamens excitans ; tantôt ardeur vive et priapisme violent, en même temps que l'écoulement ; tantôt douleur à la partie affectée.

Causes. Pléthore et équitation ; abus des médicamens contre les calculs biliaires ; usage interne des cantharides, chute ou contusion ; effort pour surmonter une résistance.

Hématurie sénile. = Difficulté d'uriner, à cause des caillots de sang, soit dans les ure-

tères, soit dans l'urètre : dans le premier cas, la sonde ne soulage pas ; anxiétés, douleurs des lombes et du pubis, froid des extrémités : dans le second, envies fréquentes d'uriner, ténesme, ardeur dans l'anus, douleur pungitive au gland, constipation, prurit au pubis, efforts de pression ; tiraillemens augmentés par la toux, ou au moindre mouvement, et éternument.

M. cur. = *M. C. G.* + Boissons émollientes, décoct. d'orge nitrée ou acidulée, eau de riz, petit-lait, eau de groseille, décoct. de racine de guimauve et de graine de lin ; décoct. de chiendent, de graine de lin, de queues de cerise, nitrée ; — bain tiède ; lavemens ; sangsues à la marge de l'anus ; saignée révulsive ; — infus. de roses, de feuilles d'ortie, pour boisson ; — purgatif doux, avec la rhubarbe, la manne, et le sulf. magnésien ; — puis infusion d'uva-ursi, de millefeuille ; décoct. de tormentille, de bistorte miellée, p. boisson ; suc de cachou ; eaux ferrugineuses ; — fomentations externes avec l'acétite de plomb étendu dans l'eau : on évite de se coucher sur le dos. —

Lors

Lors de faiblesse locale : racines d'asperge, écorces de kin., quassia ; petit - lait aluminé. — Régime doux, végétal, lors d'excitation et d'irritation. — Lors de faiblesse locale ou générale : régime restaurant, analeptique, mais avec des alimens de facile digestion ; exercice très-modéré ; frictions sur tout le corps.

Si les cantharides sont la cause de l'hématurie : P. émulsion avec la gomme arabique, le camphr. — P. lavemens avec l'huile ; boissons rafraîchissantes ; demi - bains, ou bains tièdes entiers. — Repos. — Régime végétal. — Cataplasmes ; fomentations émollientes.

Lors d'hématurie senile : on doit avoir égard particulièrement à la débilité radicale, et préférer les relâchans locaux à ceux dont l'action s'étend à toutes les parties du corps.

SCORBUT.

Première période : tristesse, indolence, paresse, gencives gonflées et rouges, taches jaunâtres ; échimoses sur les jambes, les cuisses ; pétéchies.—Seconde période : bouffissure,

teint jaune ; douleurs vagues, rhumatismales, aux genoux, aux lombes ; hémorragies nasales, ou hémoptysies, hématémèse ; ulcères dans la bouche, avec des bords blanchâtres, durs, ou violets. -- Troisième période : découragement extrême, épuisement par les hémorragies, gonflement, décomposition des muscles, syncopes, sang épanché dans le tissu cellulaire, très-séreux, peu coloré.

Causes : disette, alimens peu propres à réparer les forces, faiblesse par maladies antérieures, excès de fatigue, ou inaction, froid humide, affections de l'ame débilitantes, malpropreté individuelle, air non renouvelé, miasmes des vaisseaux, des prisons, viandes, poissons en fermentation putride.

M. cur. = *M. C. G.* + Habitation saine et agréable ; air sec ; vêtemens de laine ; alimens légers et de facile digestion ; pain bien cuit ; panade, crême de riz, sagou, gruau, lait ; bouillons de viandes fraîches, blanches, et de végétaux ; asperges, artichaux, choux, oseille, épinards, chicorée, carottes, cerfeuil, cres-

son, oignons, poireaux, ail. — Fruits acidules : citrons, oranges, pommes, poires, groseille, raisin, cerises, grenades, fraises. — Boissons acidulées, alcooliques, prises avec modération ; limonade, bière, cidre, vin, punch faible ; — décoct. de sapin ; infus. amères, vins amers, de gentiane, trèfle d'eau, absinthe, calamus aromaticus, écorce de Winter, d'orange, de cannelle ; — décoct. d'orge, petit-lait vineux. — S'il y a quelque inflammation forte : saignée *parcâ manu*. — Toutes les évacuations trop actives sont nuisibles. — Laxatifs doux, acidules, salins, pour tenir le ventre libre. — Vésicatoires. — Si la malade est très-faible, avant de l'exposer au grand air : vin acidulé avec le citron, D., un verre chaque jour. — Les narcotiques abattent trop les forces. — Les balsamiques sont trop échauffans. — Les amers, astringens, sont des stimulans permanens trop actifs : on ne peut en user qu'après avoir employé les stimulans diffusibles à petite dose, mais d'une action soutenue ; ensuite on les combine ensemble. — Lorsque l'individu est jeune et fort, on peut user de bains

aromatiques. — Lorsque les jambes sont œdématiées : vapeurs, fomentations, aromatiques ; vapeurs de l'alcool sur l'œdème. — Frictions sèches, huileuses, sur tout le corps. — Limonade, kilog. 1 ; eau-de-vie, gr. 128 : mêlez, p. boisson. — On cautérise les parties ulcérées : — P. décoct. de kin., et acid. sulf. aff., q. s. : f. garg. — P. teint. alcool. de kin., pour un gargarisme, avec une infus. de till. — P. décoct. de cochléar., un verre ; alun, q. s. : f. un gargarisme. — P. eau de sureau, gr. 128 ; acid. nitr. aff., gr. 4 : f. garg. — P. acid. sulf. ou nitr., ou acét., q. s., pour cautériser avec un plumaceau. — P. cerfeuil, pissenlit, oseille, fumeterre, aigremoine, épinards, oseille, endive, chicorée, choux, ortie, etc. ; veau, volaille, tortue, grenouilles ; rac. de raifort sauvage fraîche, pour faire un bouillon, à prendre chaque matin. — P. r. de raif. sauv. fraîche, coupée, gr. 128 ; feuill. de cochléar., trêfle d'eau, de ch., une poign. ; sauge, une pincée ; muriat. ammoniacal (sel ammoniac), décigr. 8 ; vin blanc, kilogr. 3 : f. digérer à une douce chaleur, pendant 24 heures : D.,

de gr. 96, 1-2-3 fois par jour. — P. élix. de propriété, et espr. de cochléar., de ch., gr. 32; mêlez: D., de gtt. 4, p. un verre d'eau et de vin, 3 fois par jour. — P. acid. nitr. aff., gr. 4; miel rosat, gr. 48; eau, gr. 160, pour toucher les ulcères des gencives: — P. sir. anti-scorbut., gr., de 16 à 64, le matin, et par-dessus, une tasse d'infus. amère. — P. mercur. subl. doux, décig. 2; conserv. de cochléar., q. s.: f. bol., à prendre le soir.—P. décoct. de kin., kil. ¼; espr. de cochléar., et teint. de myrrh., de ch., gr. 32: f. gargar. — P. infus. amèr., gr. 156; teint. alcooliq. de raifort, gr. 16; miel ros., gr. 32: f. garg. — P. teint. de raifort, vin, de ch., p. égale: f. vin anti-scorbutique. — P. infus. amère, kil. 1; teint. alcooliq. de raifort, gr. 32: f. apozèm.—Exercices du corps, variés, autant que peut le permettre l'état des forces, sans causer trop de fatigue. — P. kin., gr. 32; serpent. de virgin., gr. 8; eau de menth., un verre: f. pot., à prendre par cuillerée: — P. kin., gr. 16; confect. alkerm., gr. 8; sir. de grenade ou d'écorce d'orange ou de coin,

q. s. : f. élect., D., gr. 4, 3 fois par jour. — Lors de douleurs de poitrine, d'expectoration difficile : oximell. scill., salsepareille, roses rouges, grande consoude, noix muscade, cachou ; — lors d'irritation avec douleur trop vive : opium *parcâ manu.* — P. rac. de raif. sauv., réc. coupée, gr. 8 ; feuill. de cochléar., une poign. ; rais. secs, mondés, n.° 12 ; la moitié d'une orange : mêlez dans une bouteille de petite bièrre, et bouchez-la bien dans le verre : p. boisson ordinaire.

HÉMORROIDES.

Accidentelles. = Écoulement sanguin par l'anus, sans douleur ni lassitude, ni pesanteur ; mais faiblesse relative à l'abondance du sang répandu. Le régime et quelques boissons laxatives le font cesser.

Causes : Constitution forte, bonne table, état sédentaire, colère, pression des veines, grossesse, abus des purgatifs, suppression d'une autre hémorragie, obstructions du foie.

Hémorroïdes constitutionnelles. = Douleurs gravatives, avec sentiment de pression

dans le dos et les lombes, stupeur des cuisses et des jambes, légers frissons, pâleur, pouls dur, serré, sécheresse de la bouche; urines rares, flatuosités, mucosités blanches rendues par l'anus. La suppression des hémorroïdes donne lieu à des maladies graves, à la consomption, etc.

Causes : Transition rapide de la vie active au repos, bonne chère, excès de boissons surtout chaudes, relâchantes; âge mûr; affections mélancoliques, hypocondriaques; saignées répétées.

M. cur. = *M. C. G.* + Lorque les hémorroïdes cèdent aux efforts de la nature : régime doux. — Lorsque l'affection est simplement locale, et qu'elle est récente; s'il y a excitation, chaleur, douleur, etc. : boissons rafraîchissantes; eau de veau, de poulet, eau d'orge, acidulées; émulsion nitrée, fomentations émollientes, bain de vapeur local; bains de siége.— Lorsque l'excitation est dissipée, et que l'écoulement continue, onguent populéum. —Lotion avec l'acétit. de plomb étendu dans de l'eau froide, ou avec l'eau chargée d'alumine, ou de

sulfate de fer, etc.—Application d'oxycrat sur le bas-ventre. —Dans les cas de pléthore, saignée révulsive et assez copieuse. — Quand le flux est chronique, on le supprime lentement; établir une évacuation supplémentaire, par les selles, le cautère, le vésicatoire, le séton, etc., afin d'éviter le danger d'une répercussion. — Eviter la pléthore générale par le régime végétal, doux, rafraîchissant. — Exercices variés du corps. — Lors de flux constitutionnel, s'il dépend d'une affection nerveuse : nervins, int. et extérieurement. — Corriger la pléthore. — Fortifier lors de faiblesse.— Dans tous les cas, entretenir la liberté du ventre.—Injections peu abondantes de lait chaud, d'huile; laxatifs très-doux. — Quand les tumeurs sont très-volumineuses et anciennes : opération chirurgicale. — On ne doit employer les astringens que quand la pléthore est dissipée.—On les combine intérieurement avec les sudorifiques légers. —On prévient leur retour par un bon régime, l'exercice, les bains, les frictions, les boissons délayantes; petit-lait, émulsions, limonades, groseilles, etc.; éviter la compression du corps

par les vêtemens; user de laxatifs, de lavemens; faire des onctions avec l'onguent populéum.—Diaphorétiques, et amers légers à l'intérieur. — P. esp. émoll. : f. décoct. dans l'eau, p. lavem., cataplasm. ou fomentat. : on peut ajouter au catapl. et aux fomentations, acét. de plomb (extr. de Saturne), gtt. de 15 à 20.— Lors de gonflemens sans douleur : astringens. P. fl. de balaust., d'ortie, de grenade, cuites dans le vin : f. une fomentation. — P. vin aluminé : f. foment. — Lors de débilité chronique; eau ferrée pour boisson.—Laxatifs avec la rhubarbe. — P. extr. de mille-feuill., gr. 32; limaille de fer, gr. 4 : f. pill. de décigr. 2; D., 2 ou 4, par jour. — P. semenc. de melon, de courge, de ch., gr. 16; sem. de pavot, gr. 8; amandes, n.° 6 : f. émuls. avec l'eau d'orge, et le sir. de fleurs d'orange, pour trois verres, à prendre en 3 fois dans le jour. — P. soufre sublimé, régliss. et sauge pulv., de ch., gr. 4; baume de Leucatel, q. s. : f., de chaque gram., une pill. D., n.° 2, avant chaque verre d'émulsion.—Lait bouilli avec l'eau d'orge, pour boisson ordinaire.

*

On rétablit le flux hémorroïdal supprimé à contre-temps, par les sangsues à l'anus, les ventouses scarifiées aux cuisses, les frictions aux pieds, les pédiluves excitans, les émulsions balsamiques, les préparations aloëtiques, les purgatifs cathartiques.

HÉMORRAGIES PAR ANÉVRISME.

Dilatation artérielle, avec dilacération, des tuniques artérielles, tumeur, battemens.

Anévrisme du cœur. — 1.ère période. Palpitations d'abord fugaces, puis violentes et constantes; respiration gênée, oppression par le mouvement durant le sommeil. 2.e pér. Palpitations plus fréquentes, variations du pouls, suivant la lésion organique; difficulté de respirer plus grande, surtout le soir; toux avec expectoration difficile, lèvres saillantes, violettes, suffocation, mort subite par une hémorragie.

Causes. Exercices violens à pied ou à cheval, efforts des bras ou d'une toux convulsive, menstruation irrégulière, parois de l'aorte ou valvules du cœur ossifiées, concrétions polypeuses.

ANÉVRISME DE L'AORTE.

Sympt. variés selon le siége de la dilatation, son volume, son étendue; souvent pulsations au-dessus de la clavicule, correspondantes à celles du pouls : puis érosion du sternum, saillie de la tumeur au dehors avec oppression, douleur vive. Les signes sont douteux lorsque la tumeur a lieu du côté de l'épine du dos.

Causes : Les mêmes que celles de l'anévrisme du cœur.

M. cur. = *M. C. G.* + Les anévrismes internes ne sont pas plus faciles à guérir qu'à reconnaître : on use d'un régime; sobriété; -- mais lors d'anévrisme externe : diminuer, éviter la pléthore; entretenir la régularité et la liberté dans les fonctions. Se garantir des transitions subites de la température atmosphérique. — Lors de douleur violente : narcotiques, mais avec modération. —Sachet de *tan* pour racornir les bords de l'artère; repos, diète, saignée, compression, lorsqu'elle peut s'opérer, soit au-dessus, soit au-dessous de la tumeur, et qu'il y a un point d'appui fixe.— Lorsque l'ar-

tère peut être comprimée au-dessus de la tumeur : opération ; inciser l'artère selon sa longueur ; faire la ligature des deux extrémités ; remplir la plaie de charpie molle, retenue avec une compresse et des bandes ; tenir le corps dans une position qui favorise la circulation des humeurs, et à une chaleur douce. — Boisson rafraîchissante ; éviter toute espèce d'effort, même pour aller à la selle. — Si l'hémorragie survient, on fait usage des ligatures de précaution, lorsque la première est insuffisante.

Les varices. — Dilatation des veines, exigent un régime doux, l'exercice ; — lors de pléthore générale : saignée ; — si la pléthore est locale : sangsues ; compressions avec des bandes sèches ou trempées dans des liq. alcooliques, aromatiques, l'eau alumineuse, de noix de galle, l'eau de choux, avec de l'eau-de-vie. — Si les sangsues ne dégorgent pas suffisamment : incision avec la lancette ; on couvre la plaie d'agaric ou de charpie, et on la traite jusqu'à ce que la cicatrice soit formée. — S'il se fait une ouverture avec écoulement de sang, la compression suffit pour la fermer quand elle est petite.

LÉSION ORGANIQUE DU COEUR.

1.° Battemens du cœur très-forts et tumultueux, pouls irrégulier et lent, avec frémissement et dureté, visage livide, lèvres violettes: — 2.° l'amincissement des parois du cœur, surtout du ventricule droit, est signalé par les palpitations fréquentes, battemens tumultueux, moins forts que dans le cas précédent, avec gonflement et pulsation des veines jugulaires; pouls faible, petit, irrégulier ou vacillant; syncopes fréquentes, suffocation, revenant irrégulièrement par accès: — 3.° la lésion organique des valvules est signalée par des battemens de cœur violens, surtout si les cavités gauches sont affectées; pouls intermittent, petit, faible, irrégulier; difficulté ou impossibilité de rester couché en supination; lèvres violettes; souvent infiltration générale vers les derniers temps.

MALADIES LYMPHATIQUES.

LÉSION prédominante du système lymphat.

Dans les maladies de cette classe, la faiblesse (asthénie ou atonie) domine, avec inertie générale, altération des vaisseaux des membranes, des glandes lymphatiques, et du liquide qu'ils contiennent. La marche de la nature est lente, et la tendance au rétablissement de la santé peu prononcée : mais le *consensus*, quelque faible et imparfait qu'il soit, n'existe pas moins ; les périodes bien distinctes de ces maladies en sont la preuve.—Dans les phlegmasies, ce *consensus* est plus prononcé, la marche de la maladie plus rapide, et la somme des mouvemens favorables plus grande.

M. cur. gén. des maladies lymphatiques. D'après la marche de la maladie, l'on doit exciter, ou localement, lors d'atonie plus grande dans quelque partie, ou d'une manière générale. L'exci-

tation doit être toujours modérée, soutenue, et proportionnée à la lenteur des mouvemens de la nature. Les excitans ne seront ni trop diffusibles, ni trop permanens : on préférera ceux qui agissent spécialement sur les solides et les fluides de ce système.

PHLEGMASIES DES MEMBRANES MUQUEUSES.

Inflammation moins exquise que dans les autres membrames, avec mouvement fébrile, quelquefois à peine sensible, souvent insuffisant, et favorisant la tendance à l'état chronique; terminaison critique par les sueurs, ou une évacuation muqueuse.

OPHTALMIE.

Inflammation de la conjonctive, avec sensibilité augmentée, chaleur vive, rougeur. — Si elle est trop faible : peu de rougeur, de chaleur, avec pesanteur, picottement, paupières entr'ouvertes; les symptômes diminuent. Après 4 ou 5 jours : état chronique. — Si elle

est forte : ardeur brûlante, larmoiement continuel, irritabilité extrême, rougeur foncée ; excroissance sur le globe de l'œil. Terminaison du 7.e au 11.e jour.

L'ophtalmie se complique avec les fièvres inflammatoires, bilieuses, avec l'embarras gastrique.

Causes : Irritant externe, chute ou coup sur l'œil, suppression de quelqu'évacuation sanguine habituelle, impression du froid après un exercice violent; vice syphillitique, scrophuleux, dartreux, cancéreux ; état nerveux.

M. cur. = *M. C. G.* + Abandonner la maladie aux efforts de la nature, lorsque sa marche est régulière, et qu'elle tend, par conséquent, au rétablissement de la santé : favoriser ses efforts par le régime doux, végétal, peu nourrissant ; les boissons acidulées mucilagineuses : petit-lait, eau d'orge nitrée, émulsion, orgeat, bouillon d'oseille, infus. de fl. de mauve, décoct. de graines de lin. — Éviter les impressions de la lumière ; observer le repos ; tenir le corps dans un état de chaleur

modérée par l'air frais. — Si l'excitation est trop forte, selon son intensité : insister sur les boissons susdites, prises en abondance, les purgatifs salins, les lavemens émolliens, les pédiluves ; -- employer les saignées révulsives, ou évacuantes ; sangsues appliquées près de la partie affectée ; bains entiers ; fomentations, avec la décoct. de guimauve, le safran ; cataplasmes avec les pommes cuites, le pulpe de carotte, la mie de pain et le safran. — Diète ; bains entiers ; mucilage de graines de lin ou cérat sur les paupières ; obscurité la plus grande ; calme très-grand ; corps couché avec la tête élevée. — Dès que l'excitation diminue, comme du 7.ᵉ au 11.ᵉ jour : usage des fortifians locaux. — P. eau de plant., gr. 64 ; sulf. de zinc (vitriol blanc), décigr. 2 : f. collyr. — Mucilage de gr. de coins, gr. 128 ; alcool camphré, gtt. de 12 à 24 : f. collyr. — P. eau de rose, kil. ½ ; acétit. de plomb (sel de Saturne), décigr. 5 : f. collyr. — Ces fortifians seront d'autant plus actifs que l'état chronique, ou de faiblesse, sera plus prononcé. Dans ce dernier cas, on les donnera à l'intérieur toutes les fois

que la faiblesse générale sera réunie à l'affection locale. — Les collyres astringens, toniques, sont également résolutifs, et souvent très-efficaces dans les premiers temps de l'inflammation; mais il faut les remplacer par les émolliens, dès que l'on perd l'espoir d'obtenir une résolution favorable. — P. sucre en poudre fine, oxid. de zinc pulv., de ch., décig. 4: f. collyr. sec. — P. sulf. de zinc, décigr. 10; eau commune, gr. 192: f. collyr. — P. infus. d'esp. vulnérair., gr. 128; teint. de myrrhe et d'aloës, gtt. 6: f. coll. — P. conserv. de rose, gr. 64; camphr. et safran, de ch., décigr. 10; mie de pain et eau; q. s.: f. un cataplasme. — P. cérat de Saturne. — P. eau de chaux suffisamment affaiblie. — P. sulf. de zinc et camph., de ch., décigr. 5; eau de roses, ou infus. de mélilot, gr. 96: f. collyr. — P. eau de chaux seconde, gr. 8; eau de plant. et de ros., de ch., gr. 64; eau-de-vie, gr. 4: f. collyr. — P. nitrate de mercur. rouge (précipité rouge), décigr. 1; cérat de Galien, gr. 32: mêlez, pour appliquer sur les paupières. — P. eau d'Euphraise, gr. 128; acétit. de

plomb (extr. de Saturne), gtt. 12. — P. mucilage de psyllid. et eau de pavot : f. coll. — P. eau d'hysope, gr. 128; alun, décigr. de 2 à 3; lait chaud, gr. 64; eau de chaux seconde, gr. 6 : f. coll. — P. eau divine, D., quelques gouttes sur les bords des paupières. — P. blanc d'œuf, n.° 1 ; alun pulv., décigr. de 1 à 2. — Intérieurement : alimens nourrissans, kin., valériane, fl. d'arnica, lichen d'Islande, centaurée, gentiane, fumeterre; exercices du corps, variés et modérés ; cautère, séton, vésicatoire. — Lorsque l'ophtalmie a le caractère d'intermittence : kin. en substance, pris intérieurement. — Lors d'inertie générale : médicamens anti-scorbutiques.

APHTES.

Éruption, dans la bouche, de tubercules blanchâtres, superficiels et ronds, quelquefois avec adhérence, croûte, et de diverses couleurs. — Tantôt, amas de tubercules blanchâtres, superficiels, ronds, et chacun de la grosseur d'un grain de millet ; la croûte tombe

en écaille, avec la pellicule qui couvre la membrane muqueuse ; la couleur en est jaune, livide, noire. — Tantôt, *muguet des enfans :* d'abord rougeur au palais et sur la langue, avec tuméfaction, sécheresse, ardeur ; chaleur brûlante, puis quelques points blanchâtres ; enfin, quand la joue, la langue et les lèvres en sont parsemées, l'éruption est terminée et la maladie cesse bientôt.

Quelquefois ces aphtes s'accompagnent de fièvre muqueuse ou lymphatique ; l'odynamie survient aussi par fois, et les taches deviennent alors brunes ou noires.

Causes : Séjour dans les lieux humides, marécageux, malpropres, la chaleur humide, vieillesse, enfance, tempérament lymphatique, délicat, air non renouvelé, nourriture grossière, défaut d'exercice.

M. cur. = *M. C. G.* + Air sec et chaud ; alimens sains et secs, végétaux excitans ; frictions sur tout le corps avec la flanelle ; propreté, bains ; boissons, telles que le petit-lait, l'orgeat, l'eau d'orge, de veau, de poulet. —

Toucher les aphtes avec l'acid. sulf. affaibli, ou l'acide acéteux, le sulf. de cuivre, de fer. — P. décoct. d'orge, gr. 64; miel rosat, gr. 16; acid. sulf. aff., gttes. q. s. — Lors de muguet confluent : stimulans internes. — P. magnés. calcinée, décigr. de 3 à 4; 3 ou 4 fois par jour. — Boissons toniques. — P. eau de mélisse, de lis, de ch., gr. 64; sir. d'œillet, ou d'écorce d'orange, gr. 32; confect. d'hyacinth., gr. 4 : mêlez, pour prendre par cuillerée. — P. sir. de mûres, gr. 8; à répandre dans la bouche et le gosier. — Lors de gangrène : décoct. d'orge, gr. 128; eau de chaux, gr. 16; miel rosat, gr. 32 : mêlez, pour laver la bouche et les ulcères. — P. décoct. de feuil. d'aigremoine et de ronce acidulée, avec l'acide sulf. aff. — Dans les hôpitaux les aphtes sont souvent rebelles. (*Voyez* gargarismes détersifs, dans la *Méth. cur.* des *angines.*)

P. décoct. de rac. de bardane, de raifort sauvage, de feuilles de cochléar., de cresson de fontaine, gr. 256 (8 onces); espr. ard. de cochléar., gr. 8; miel écumé, gr. 32; acid. sulf. aff., q. s. : f. garg. — P. décoct. légère de

kinkin., gr. 128 ; ajoutez eau-de-vie camphr., gr. 8 ; f. garg. — P. infus. amère, gr. 256 ; teint. alcool. de raifort, gr. 16 ; miel ros., gr. 3 : f. garg. — P. mucil. de coins, gr. 256 ; sir. de mûres, gr. 96 ; eau de cannelle, gr. 16 : f. garg. — P. suc de raves pour garg. — P. suc de raves, gr. 160 ; sir. de mûr., gr. 32 : f. garg. — P. miel ros. gr. 12 ; borax de Venise ; décigr. 20 ; élix. aloët. gr. 4 : f. mixt., pour toucher les aphtes. — P. rac. de pyréthr., macérée dans le vinaigre, pour mâcher. — P. gingembr., gr. 4 ; poivre noir, gr. 2 : pour mâcher.

ANGINES.

Phlegmasie de la membrane muqueuse, qui prend le nom de la partie qu'elle affecte. Ainsi, l'*angine* est *gutturale* quand elle a son siége au palais, aux tonsilles, au pharynx ; *trachéale* ou *laryngée*, si elle occupe les bords de la glotte, le larynx, la trachée, les bronches.

Angine tonsillaire. = Frisson suivi de chaleur, sueur ; douleur et chaleur de l'arrière-

bouche, gonflement des tonsilles, déglutition gênée, points blancs sur la partie affectée, excrétion muqueuse d'abord supprimée, puis visqueuse, claire, et enfin épaisse, opaque, terminaison au 4.e, 7.e, 14.e jour. Quelquefois abcès des tonsilles, métastases de la matière au cerveau, poumon, bas-ventre, ou induration; selon l'intensité de la maladie, suffocation imminente, délire, assoupissement.

Causes : Enfance, adolescence, tempérament sanguin, vicissitudes atmosphériques, froid subit des pieds et de la nuque, boisson trop froide, substance irritante avalée, suppression d'un écoulement habituel, épidémie.

Angine pharyngée. = Déglutition difficile, chaleur, ardeur de la gorge sans apparence d'altération, sortie des boissons par le nez, toux convulsive, terminaison plus ordinaire par résolution; du reste, semblable à la précédente, mais plus rare qu'elle. -- Mêmes causes.

Elles se compliquent, la première surtout, d'ataxie, d'adynamie, de fièvres primitives, exanthématiques.

Angine trachéale. = *Laryngée des adultes.* = Voix aiguë, sifflante, respiration difficile, douleur forte au cou, toux rauque; pouls, petit, faible; anxiétés externes. Terminaison du 3.e au 7.e jour, par suffocation, ou résolution. = *Croup ou angine laryngée des enfans.* = Voix aiguë, glapissante, respiration sifflante, rémissions irrégulières des phénomènes; durée de 4 à 5 jours : même terminaison et particularités que la pharyngée. — Au reste, semblable aux précédentes; sujettes aux mêmes complications, si l'on en excepte l'adynamie; et dépendante des mêmes causes.

M. cur. = *M. C. G.* + Si l'excitation est en rapport avec la marche salutaire de la maladie : régime par vomissement doux, relâchant, boissons douces, eau de veau, de poulet, d'orge, de graine de lin, légèrement nitrées, petit-lait, bouillon d'herbes; repos. — Si la douleur est trop forte; — P. décoct. de rac. de guimauve, gr. 128; miel écumé, gr. 16 : f. gargarisme émollient. — P. décoct. d'orge, miel écumé, et quelques gouttes d'acide acéteux : f. garg. — Sur la fin, P. décoct. d'aigremoine, de feuilles de

de ronce, gr. 160; acid. sulf. aff., q. s. : f. gargarisme.

Quand l'excitation est trop forte : saignées révulsives et copieuses, sangsues près de la partie affectée, pédiluves, excitans, laxatifs salins ; lavemens émolliens, laxatifs. — Réitérer les saignées selon l'intensité de l'inflammation. — Boissons relâchantes, prises en abondance. — P. décoct. d'orge, acide acéteux, miel écumé, q. s. : f. garg. calmant. — Cataplasmes émolliens autour du cou. — Ventouses scarifiées à la nuque. — P. décoct. d'orge, coupée avec le lait; miel, q. s. : f. un garg. chaud. — P. feuill. de guim., fl. de sureau, de mélilot, demi-poign. ; miel q. s. : f. fomentation, pour appliquer sur le cou. — P. suc d'orange mûre, pour répandre dans la bouche, sur la partie affectée. — Diète sévère. — Vésicatoires. — P. rac. d'alth., gr. 16; feuill. de mauve, poign. j : f. décoct. : ajout. huile et miel mercuriel, de ch., gr. 32 : f. lavement. — La bronchotomie est quelquefois nécessaire. — Si la suppuration est signalée : cataplasme sur le cou avec la décoct. de mauve, de sureau, et le lait. — Lorsque la suppuration

a lieu : garg. avec l'oximel. scill., la décoction de feuilles de plantain et de roses rouges. — Lors de gangrène : P. herbe de rue, de scord., d'alliaire, de ch., demi-poign.: f. inf. dans l'eau kil. ½ : ajoutez miel rosat, gr. 32; ammoniaque liq., gtt. 10 ou 15 : f. gargarisme. — Décoct. de kin. camphrée. — P. décoct. de ros. rouges, gr. 128; camphre, gr. j; ammoniaque liq., gtt. 6: f. garg. — P. feuill. de mauve, deux poign.; fl. de ros. rouges, une poignée: f. infus., dans eau, kil. j; ajoutez liq. anod., min. d'Hoffm., gtt. de 30 à 50 : f. garg. — Lors d'adynamie, ou d'ataxie : employer les nervins, stimulans locaux et généraux. — P. décoct. de kin., 256 gram.; miel ros., gr. 64; alcool. camphr., gr. 16; ammoniaque liq., gtt. 4. — P. écorce de chêne, gr. 32; eau, kil. ½; sulf. d'alum. (alun), gr. 4; miel ros., gr. 32 : f. garg. astringent. — P. eau, gr. 156; miel ros., gr. 32; acid, sulf. gr. j: f. garg. détersif. — P. décoct. d'orge, kil. j; ajoutez feuill. d'aigremoine, de garance, de ch., une poign.; sir. de mûr., gr. 64 : f. garg. déters. — P. feuilles de romarin, gr. 16; fleur de ros. rouge, cannelle, cardamome, pulvérisées, de

ch., gr. 4; eau, kil ¼ : f. inf. pendant une nuit : f. garg. pour la mauvaise bouche. — P. décoct. de bois sudorif., kil. ½ ; miel ros., gr. 64 ; teint. de myrrh., gr. 32 : f. garg. — P. mucil. de coins, kil. ¼ ; sir. de mûr., gr. 32 ; alcool. nitriq., gtt. 30 : f. garg. — P. décoct. pector., kil ¼ ; miel ros., gr. 32 ; ammon. liq., décigr. de 3 à 20 : f. gargarisme.

Les modifications qu'il faut apporter dans le traitement de ces dernières espèces d'angine ne sont pas essentielles ; elles sont d'ailleurs si faciles à saisir qu'elles ne sauraient échapper au praticien le moins exercé.

CATARRHE PULMONAIRE.

Fièvre avec frisson irrégulier ; ensuite chaleur, toux avec expectoration muqueuse, d'abord claire, puis épaisse ; débilité, lassitudes spontanées, torpeur, engourdissement, respiration fréquente, oppressions, paroxismes le soir, souvent avec alternative de froid et de chaleur : durée de 9 à 15 jours ; terminaison par crachats blancs, sueurs copieuses, urines sédimenteuses ;

hémorragie du nez, toux catarrhale chronique qui dégénère en phthisie lymphatique. — Il se complique d'embarras gastrique, d'adynamie, d'état inflammatoire, de péripneumonie, etc.

Causes. Temps humide et chaud; transitions fréquentes et subites du froid au chaud; habitude de se trop vêtir; alimens trop composés de farineux, ou de mauvaise qualité.

M. cur. = *M. C. G.* + Pendant les premiers jours de formation, chez un sujet robuste, et lorsque la cause du catarrhe n'est pas très-active, on peut enrayer la maladie, en quelque sorte, par résolution: — P. forte infusion de fl. de sureau bien chaude, une tasse; on y ajoute sirop de cannelle, ou d'armoise, gr. 32; eau-de-vie, gr. 32: à prendre en se mettant au lit. — P. infus. de coquelicot, une tasse; sirop d'armoise, gr. 32: prise très-chaude, en se couchant. — P. punch, une ou deux tasses. — P. vin et bouillon, part égale, kil. ½, avant de se mettre au lit. — Provoquer, par l'exercice un peu forcé, une excitation qui détermine la transpiration générale et abondante de tout le corps. — P. vin en assez grande

quantité pour porter jusqu'à l'ivresse. — Mais pour administrer ces remèdes avec succès, il faut que l'estomac soit vide, qu'il n'y ait aucune apparence de pléthore, et que les organes soient libres. — Favoriser la transpiration en se tenant chaudement dans le lit, pendant deux ou trois jours de suite, et en réitérant, s'il le faut, la boisson sudorifique. — Lorsque la sueur finit : fortifier le corps par les stomachiques, l'extrait de genièvre, dans du vin ; une infusion amère de camomille, de fumeterre, des 4 fleurs pectorales, ou de quelque plante aromatique ; observer le repos ; se garantir du froid, de l'humidité, pendant quelques jours ; manger modérément, surtout le soir.

Quand l'excitation membraneuse est rétablie, elle doit être livrée aux mouvemens de la nature, s'ils sont salutaires ; on les soutiendra seulement avec une boisson pectorale : — P. infus. de fl. de violette, de bouillon blanc, de mauve, de pied de chat, de tussilage, édulcorées. — P. décoct. de graines de lin, avec des raisins de corinthe, des dattes, miellée. — P. décoct.

de pruneaux, de pomme, de figues grasses. — P. eau d'orge, de réglisse, miellée. — Lait de poule le soir. — Se tenir chaudement ; prendre peu d'alimens, les choisir légers, s'abstenir de souper, ou diète ; — à mesure que l'excitation parvient à son plus haut période : diminuer la force et la quantité des relâchans. Quand la fièvre commence à tomber, les crachats sont épais, blancs, opaques, et l'expectoration facile : continuer l'usage des boissons ; les rendre un peu plus toniques à mesure que le terme de la maladie approche ; et finir par l'emploi des amers. Les alimens ne sont accordés que quand la fièvre a disparu : le calme, les moyens de favoriser la transpiration insensible, sont nécessaires durant la maladie.

Si l'irritation locale s'oppose à l'expectoration : boisson légèrement nervine ou aromatique. — P. infus. de sauge, de sureau, de till., de feuilles d'oranger, avec un peu de sir. diacode. — Inhalation de la vapeur de l'eau simple, ou chargée d'acide acéteux (vinaigre). — Lors d'état convulsif : camphr. et nit. de pot., de ch., décigr. 3 ; conserv. de ros., q. s. pour

un bol. — P. op. gomm., décigr. ½; réglisse, décigr. 5; conserv. de ros., q. s.: f. bol. — P. eau de mélisse, de menth., de fl. d'or., de sauge, de ch., gr. 32; rob de sureau, gr. 4; sir. d'armoise, gr. 16: f. pot. à prendre par cuillerée. — Lors de surcharge gastrique: émétique doux; laxatif léger. — P. pulpe de casse, manne calabr., de ch., gr. 64; sir. de chicorée, huile d'amandes douces, de ch., gr. 32: mêlez, D., par cuillerée, de 3 en 3 heures. Les purgatifs sont, en général, nuisibles. — Lorsque la débilité domine: fortifier par les amers, les stomachiques. — P. extr. de gent., de genièvr., de ch., gr. 12; cannell. pulv., safr. pulv., de ch., gr. 4; huile essent. de citr., gtt. 1; sir. d'absinth., q. s.: f. pil., D., décigr. de 10 à 15. — P. rac. de bistort., élect. diascord., corail rouge, yeux d'écrevisses, de ch., décigr. 20; laud. liq. Sydenh., gtt. 5: f. pil. 8, D., n.° 2, matin et soir. — P. suc de citr., gr. 32; sel d'absinth., décigr. 20; sucre, gr. 8; eau de menth., poivr. de lis, de ch., gr. 96; teint. de cannelle, gr. 8: mêlez; D., une cuillerée, de 4 en 4 heures. — P. thé-

riaq., gr. 32; huile de menthe, gtt. 12 : pour un emplâtre, à mettre sur l'estomac. — P. extr. de gent., myrrh., sel d'absinth., de ch., gr. 4; baume du Pérou, q. s. : f. pil., de ch., gr. 2; D., de 4 par jour; et par-dessus un verre d'eau pure, avec 20 gouttes du mélange suivant. — P. élixir. vitriol., gr. 32; elix. d'aloès, gr. 8; mêlez. — P. extr. de gent., et g. ammon., gr. 4; huile de menth., gtt. 6; sir. de baume du Pérou, q. s. : f. pil. de décigr. 2; D., n.º de 4 à 6, chaque jour. — P. extr. de myrrh., de gent., de genièvre, de ch., gr. 4; camphr. pulv., décigr. 3; aloès, décigr. 2 : f. pil. de décigr. 2; D., de 4 à 6, chaque jour. — P. vin de rhub., gr. 128; g. ammon., décigr. 20; teint. de cardam., gram. 8 : mêlez, à prendre par cuillerée, une heure avant dîner. — P. rac. de serp. de Virg., de zédoaire, et écorce d'orange, de ch., gr. 12; écorce de limon, gr. 16; écorce de kin. pulv.; gr. 20; de Winter, gr. 8 : f. décoct.; ajoutez teint. de gingembr., gr. 32; D., par cuillerée, de 2 à 4 par jour. — P. infus. amère, kil. ½; sir. de camom., gr. 64;

élix. vitr. de Minsich, gtt. 20 : mêlez, D., 3 cuillerées, une heure avant et après le diner.

P. infus. de 4 fl., kil. 1 ; acét. ammon., gtt. de 20 à 40, pour boisson. — P. infus. de fl. de sureau et de till., kil. 1 ; acid. nitr. dulc., gr. 4, par pinte. — P. infus. de fl. de bouillon blanc et de feuill. d'oranger, édulcorée, kil. 1 ; oxim. scillit., gr. 32. — P. eau de menth., de fl. d'orange, de ch., gr. 33 ; infus. de feuill. de ronce, gr. 64 ; oxim. scill., gr. 8 : f. pot. ; D., par cuillerée. — P. eau de méliss., d'hysope, de genièvre, de ch., gr. 64 ; teint. de cannelle, gr. 2 ; ipéc. pulv., décigr. 1 ; sir. d'ipéc., gr. 16 : f. pot., D., par cuillerée. — Vésicatoire à la nuque ou au bras, et, lors de douleur forte, sur le lieu de la douleur. — Tenir le ventre libre, par le moyen des teint. de rhub. et d'aloès, dans de la tisanne, ou avec tartr. ant. de pot. (tartre émét.), décigr. ½.

Lors d'adynamie, ou d'ataxie : excitans diffusibles ; teint. de cannelle, de kina, d'aloès, de gingembre ; acid. sulf., alcool. nitrique, acét. ammon., alcool., dans des boissons aro-

*

matiques, excitantes, toniques. — Lors d'ataxie : camphre, musc, opium, kina, serpent. de Virg., fl. d'arnica, éther., liq. min. d'Hoffm. — P. conserv. de ros. roug., gr. 4; baume de Leucatel,, gr. 2; baume du Pérou liq., gtt. 3 : f. bol. — Décoct. aqueuse et polygala, gr. 128; oxim. scill., gr. 32; g. ammon., dissoute dans l'oximel, gr. 4 : f. pot., D., par cuillerée, de 2 en 2 heures.

INFLAMMATION DE LA MEMBRANE MUQUEUSE DE L'ESTOMAC.

Anxiétés extrêmes, pesanteur, plénitude, douleur, ardeur dans la région précordiale, pouls petit et fréquent, respiration gênée, soif brûlante, efforts pour vomir. — Si elle dégénère en squirre, soit du pylore, soit du cardia, soit de la partie moyenne : symptômes nerveux, progrès lents à mesure que l'on commet quelqu'écart de régime, amaigrissement amené par degrés, douleurs concentrées de plus en plus, enfin fièvre lente, avec paroxisme le soir, ulcération, vomissement de sang, ou de matières noirâtres : dernier terme de la maladie.

Causes. Percussions sur l'épigastre, abus des liqueurs alcoolisées, boisson froide, tandis que le corps est très-agité; métastase goutteuse; alimens, boissons, médicamens irritans, ou pris pendant la colère; poisons corrosifs; narcotiques.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. cur.* des *maladies lymph.* + Lors de poison narcotique : acides acéteux, nitrique, tartrite acidule de potasse. — Lors de poison corrosif, comme l'oxide de plomb, de cuivre, etc. : sulfur. de potasse, de fer. — Lors d'acide concentré, comme l'acide nitrique sulfur., etc. : magnésie, dissolution de savon; boissons douces, lait, mucilages. Si l'excitation est forte : diète, saignée révulsive et évacuante, petit-lait, mucil. de gr. de lin, eau d'orge miellée, de veau, de poulet, orangeade, émulsions pour boisson en petite quantité. — S'il y a surcharge gastrique, après avoir diminué l'excitation : laxatif avec la pulpe de casse, le jus de pruneaux, le tamarin et un sel neutre. — P. pulpe de casse, manne calabr., de ch., gr. 64; sir. de fl. de pêch., gr. 32; huile d'amandes douces, gr. 24 : mêlez; D.,

par cuill., de 2 en 2 heures. — Réitérer les saignées, si l'inflammation l'exige. — Fomentations émollientes, cataplasmes avec le safran sur la région épigastrique, lavemens fréquens. — Vers la fin de la maladie : combiner les toniques, stomachiques légers, avec les laxatifs doux ; lavemens laxatifs. — Si l'inflammation est lente, augmenter l'excitation par des stimulans diffusibles, tirés des sudorifiques aromatiques, administrés avec une sage réserve. -- Lors de débilité, de gangrène : P. camphre et nitre, de ch., décigr. 3 ; vésicatoire sur l'estomac ; lavemens laxatifs, toniques, amers, avec le kin. et le camphre. — Si la suppuration a lieu, boisson détersive.—P. infus. d'aigremoin., de roses rouges, de mille-feuilles, acidulées légèrement avec l'acide acéteux, ou sulf. affaibli. — P. décoct. de grande consoude, de garance, de kin. — Enfin boissons amères. — P. yeux d'écrevisses, corail rouge, décigr. 6; conserv. de fl. de roses, q. s., décigr. 20 : f. bol. — P. cachou pulv., décigr. 6 ; conserv. de roses, q. s. : f. bol. — On ne peut obtenir la résolution de cette inflammation qu'au moyen

des saignées, des pédiluves excitans, des lavemens simples ou laxatifs et des narcotiques.— Lorsque, sur la fin de la maladie, l'état d'irritation nerveuse est très-prononcé, on peut employer les narcotiques pour apaiser les douleurs violentes. — Lors de squirre commençant, stimulans ; tels que le savon, la scille, rhubarbe, ciguë, jus d'herbes antiscorbutiques ; g. ammoniac. —P. savon, oign. de scille pulv., de ch., gr. j. ; sir. de gingembre ou de capill., q. s. : f. pill. ; D., 3, matin et soir. — P. savon, rhub. pulv., de ch., p. ég. : f. pill., D. 3, matin et soir. — P. g. ammoniac., rhub., savon, scille, de ch., p. égal. ; sir. d'écorce d'orange, q. s. : f. pil. ; D., 2, matin et soir. — P. sulf. de potass. (tartr. vitriol.), décigr. 10 ; rhub. pulv., décigr. 20 ; savon d'Espagne, gr. 2 ; sir., q. s. : f. pil., n.o 32 ; D., de 2 à 4, avec un verre de petit-lait, auquel on ajoute jus de cresson, gr. 32, ou une boisson diurétique.—P. décoct. de chiendent, de queues de cerises, de rac. de fraisier, d'asperges, d'acorus, d'arrête-bœuf, de raifort, d'eupatoire, de gratiole, etc., auxquelles on ajoute le sir.

de 5 racines, et l'acét. de pot. (terre foliée de tartr.), D., gr. de 2 à 4, par kilogr. — Eaux minérales. — Cautère. — Frictions douces avec la main sur la région épigastrique. — Exercice modéré, chaque jour, selon les forces du malade. — Alimens composés, en grande partie, de végétaux frais, de fruits acidules, bien mûrs; distractions agréables, tranquillité de l'ame.

CATARRHE INTESTINAL ou *Diarrhée.*

Diarrhée bilieuse. = Déjections fréquentes bilieuses et glaireuses, lassitudes spontanées, flatuosités, diminution de l'appétit, faiblesse générale. — Si la bile est très-âcre, verdâtre, ou brune, les douleurs de bas-ventre sont plus fortes, et le dévoiement plus opiniâtre. — Ses causes sont une indigestion, le tempérament bilieux, la colère, les alimens gras, huileux.

Diarrhée muqueuse. — Excrétion glaireuse, avec coliques, épuisement progressif, et dans la suite, ulcération, et même cancer, quelquefois signalé par une simple douleur sourde,

Diarrhée séreuse. = Excrétion considérable de sérosité, ou de mucosité.

Causes. Substances âcres, comme les poisons, purgatifs violens, métastase, irritation intestinale, suppression de transpiration, intus-susception d'un intestin avec un autre.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. C. G.* des *malad. lymph.* + Évacuer la surcharge gastrique, par les émétiques doux, les laxatifs, soit en potion, soit en lavemens. — Si l'excitation est trop grande : boissons délayantes, émollientes. — Acidules lors de surcharge bilieuse. — Petit-lait, eau d'orge, de veau, de poulet, lors de surcharge lymphatique. — Ensuite, évacuans susdits. — Lors de substances étrangères introduites dans les intestins : traitement relatif à leur nature. — Lors de douleur forte : fomentations émollientes, cataplasmes, linimens huileux, sur l'abdomen. — S'il y a inflammation : saignée. — Contre l'état nerveux : narcotiques doux combinés avec les stimulans diffusibles. — P. op. gom. et camphr., de ch., décigr. 2 : f. pill., n.º 6 ; D., 1 ou 2.

— P. décoct. de guimauve, ou de gr. de lin, q. s. : f. un lavement; ajoutez laud. liq. de Sydenh., gtt. de 20 à 30.-- P. mann. calab., pulp. de casse, de ch., gr. 64, sir. de fl. de pêch., huile d'amand. douces, de ch., gr. 32 : mêlez; D., par cuillerée de 2 en 2 heures.—Si le dévoiement est avec faiblesse, ou chronique: boissons un peu actives. — P. infus. de fl. pectorales, de fl. de till., de feuill. d'orang. — Laxatifs avec la rhubarbe, les semenc. de coriandre, d'anis, le jalap pulv., le sénné, le sulf. de magnés. — Sur la fin : boissons plus toniques ; infusions amères ; vins amers.—Durant la maladie : diète, lors de grande excitation ; alimens de facile digestion ; viandes blanches, végétaux, lors d'excitation modérée ; alimens plus nourrissans, lors de débilité. — Se garantir, même pendant la convalescence, des impressions du froid et de l'humidité, surtout aux pieds et à la tête.

Lors d'ulcère : boissons détersives ; infus. d'aigremoine, de roses rouges; décoct. de kin., de fl. d'arnica, de garance, de grande consoude, de bistorte, combinées avec des stimulans diffu-

sibles, aromatiques légers, avec les acides sulf., l'alcool. nitriq., avec les infus. de fumeterre, de centaurée, de camomille romaine, de feuill. d'oranger, de ronce, etc.

Lors de gangrène : lavemens avec le camphr., le kin., l'acétit. ammoniacal. — P. vin rouge, gr. 128 ; teintur. de cannelle, gr. 8 ; sir. de sucre, gr. 64 : mêlez, f. potion à prendre par cuill. — P. décoct de kin., gr. 128 ; camphr., décigr. 2 ; acétit. ammoniac., gtt. 10 ; sir. de kermès, gr. 64 ; eau de fl. d'or., gr. 32 : f. pot., D., par cuillerée.—P. eau de menthe, de mélisse, de fl. d'or., de cannelle, simples, de ch., gr. 64 ; sir. de grande consoude, gr. 32 ; teintur. de gingembre, gtt. de 20 à 30 ; alcool. nitr. ; gtt. 12 : f. pot., D., par cuillerée.— P. vin de kin., ou amer, D., par cuill.

Lors d'obstructions, ou d'induration squirreuse (*voyez* la *méth. cur.* de l'*infl. de la membr. muq. de l'estomac*) + P. g. ammoniac., carbon. de fer., de ch., décigr. 6 ; sulf. de pot., décigr. 5 ; cloport., décigr. 4 ; mercur. subl. doux, décigr. 3 ; sir. q. s. : f. bol. — P. savon, gr. 16 ; g. ammoniac., clop., scill.,

de ch., gr. 4 : f. pil. de 1 à 2 décigr.; D.; de 2 à 4 le matin. — P. noix muscade, gr 4; thériaque, gr. 2; diascordium, q. s. : f. bol.

DYSSENTERIE.

Diarrhée avec tranchées; resserrement extrême, chaleur âcre, mordicante du rectum; déjections quelquefois sanguinolentes, muqueuses, avec efforts violens et petit volume; enfin, terminaison ou dégénération en état chronique; — ses complications sont très-variées.

Causes : Air impur des prisons, des hôpitaux, chaleur humide, nourriture malsaine, malpropreté, épidémie.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. cur.* des *malad. lymph.* + Lorsque la dyssenterie est avec excitation générale : petit-lait, eaux de groseille, d'orge acidulée, limonade, eau de veau, de poulet, orangeade. — P. g. arab., gr. 32; sucre, gr. 96; eau, kil. 3; dissolv. pour boisson. — Laxatifs doux, salins, avec la mauve,

les sels neutres, le tamarin, la crême de tartre, la rhubarbe; les lavemens émolliens avec la graine de lin, et l'huile. — Lors de surcharge gastrique, émétique. — Ipéc. pulv., gr. 1; eau commune tiède, gr. 128; mêlez. Si l'inflammation est imminente : saignée. — Lorsqu'après avoir dissipé la surcharge sanguine et évacué les premières voies, la douleur est très-forte : narcotiques. — P. op. g. et camphr., de ch., décigr. 1; f. pil. 2; D., 1 ou 2. — P. huile d'amand. douces, gr. 32; infus. de fl. de till., gr. 128; eau de fl. d'or., sir. diacode, de ch., gr. 32; laud. op., gtt. de 5 à 15 : f. pot.; D, par cuillerée. — P. eau de méliss. simpl., de cannelle, de ch., gr. 64; teint. de castor, gtt. de 10 à 20 : f. pot.; D., par cuill. — P. infus. de till., gr. 128; eau de fl. d'or., et sir. d'armoise, de ch., gr. 32; laud. op., gtt. de 6 à 15 : f. pot.; D., par cuill. — P. laud. op., gtt. de 30 à 50; décoct. de gr. de lin, q. s., pour un lavement. — Demi-lavement de mucil. de gr. de lin, d'huile, et de lait. — Vésicatoires à la jambe, aux cuisses, ou sur le lieu de la douleur.

Lorsque la débilité domine : excitans diffusibles pour boissons. — P. mie de pain, gr. 64 ; eau, kil. 2 ; cannelle, décigr. 10 ; sucre, gr. 32 : f. décoct. blanche. — P. riz, gr, 16 ; eau, kil. 1 ; écorce d'or. sèch., gr. 4 : f. décoct. (eau de riz). — S'il y a surcharge gastrique : P. ipéc. pulv., gr. 1 ; eau, gr. 128 : f. pot. vomit. — P. ipéc., gr. 4, eau chaude, gr. 256 ; versez sur la poudre dans un vase clos : f. digérer pendant 24 heures, décantez ensuite ; l'eau servira pour provoquer le vomissement, le premier jour : après avoir décanté, ajoutez une nouvelle quantité d'eau chaude, que l'on ôtera par décantation le lendemain matin, pour la faire servir au même usage que la première ; enfin, ajoutez un autre verre d'eau chaude ; le lendemain, troisième jour, on fera prendre l'eau et la poudre qu'elle contient (ipéc. *mado pisonis*). — Diaphorétiques combinés avec les aromatiques. — P. camphr., décigr. 1 ; rob de sureau, décigr. 3 ; ipéc. pulv., décigr. 1 : f. bol ; D., une ou plusieurs fois par jour. — P. sulf. de pot., nitr. de pot., de ch., gr. 6 ; ipéc., gr. 1 ; op., décigr. 2 ; mêlez, D., dé-

cigr. de ½ à 10. — P. merc. subl. doux, décigr. 5 ; yeux d'écrevisses, et conserv. de ros. roug., de ch., décigr. 10 : f. pil., n.° 20 ; D., une, tous les soirs en se couchant. — P. rhub. pulv. ; résin. de gayac, oign. de scill. pulv., de ch., gr. 1 ; rob de sureau, q. s. ; f. pil. de décigr. 1 ; D, de 1 à 4 par jour. — P. rhub. pulv., kin. pulv., écorce d'or. pulv., résin. de gayac, de ch., gr. 2 ; cons. de cynorrhod., ou sir. de coins, de grenade, q. s. ; f. opiat. ; D : gr. 2. — Boissons amères, toniques. — P. rac. de serpent. de Virg., gr. 4 ; f. décoct., pour boisson. — P. infus. de camom., de mélisse, avec acid. sulf., ou alcool. nitr., q. s., pour boisson. — P. feuill. de lysimach., en décoct. ou en poudre. — P. salep., gr. 4 ; kin., gr. 4 ; laud. op., gtt. 15 ; sir. diac., gr. 32 ; eau, kilogr. ½, par cuill., d'heure en heure. — P. ipéc., décigr. 1, 2 ou 3 fois par jour, dans une cuill. de tisanne. — P. cachou, gr. 12 ; camph., g. arab., de ch., déc. 4 ; sir. de kermès, gr. 32 ; eau de méliss., gr. 256 : f. pot. ; D., par cuill. — P. rac. de tormentill., gr. 16 ; f. décoct., dans eau, kil. ½ ; g. arab., gr. 16 ;

camph., déc. de 3 à 6 : f. lavement. — P. cons. de ros. roug., sir. de myrtill., de ch., gr. 20 ; rac. de tormentill. pulv., gr. 4 ; d'ipéc. pulv., décigr. 2 ; op. gomm., décig. 2 : mêlez ; D., gr. 4, de 2 en 2 heures. — P. gom. arab., gr. 8 ; extr. d'aigrem., gr. 4 ; baume de la Mecque, gr. 2 : f. pil., de décig. 2 ; D., de 3 à 5 par jour. — P. écorc. de kin. pulv., gr. 16 ; rhub. pulv., gr. 2 ; rob de sur. gr. 16 ; sir. diacod., q. s. : f. élect. ; D., gr. 4. -- P. teint. de rhub., gr. 8 ; lait d'amandes, un verre : D., de 2 en 2 heures. -- P. petit-lait aluminé. -- P. décoct. de croûte de pain, kil. ½ ; sir. de coins, gr. 32 ; teint. de cannell., gtt. 30 ; D., gr. 96, de 3 en 3 heures. — P. emplâtre de thériaque ; fomentations aromatiques sur l'abdomen. -- P. élect. catholic. doubl., gr. 16 ; ipéc. pulv., déc. 6 ; sir. de chicor. comp., gr. 16 ; eau, gr. 128 ; mêlez : f. pot. purg. --- P. rac. de bistorte, élect. diacord., corail rouge, magnés. bl., de ch., décigr. 20 ; laud. op., gtt. 5 : f. pill. 8 ; D. 2, matin et soir. — P. simarouba, gr. 8 ; f. décoct. dans eau, kil. ½ ; sir. de salsepar., gr. 32 :

f. apoz. ; D., 2 verres, chaque matin. — P. thériaq., élect. diascord., de ch., gr. 4 : f. bol., n.o 2, D., un tous les soirs, ou plusieurs fois par jour. — P. Magnés. bl., D., décigr. de 5 à 10 ; une ou plusieurs fois par jour.

Régime végétal, doux, lors d'excitation récente ; plus nourrissant et de facile digestion, lorsqu'elle est chronique ; la viande est, en général, nuisible : — œufs, riz, panade, gruau, salep, sagou, purée de lentill. — Exercices variés ; frictions sèches avec la flanelle, sur tout le corps ; éviter le froid et l'humidité. — Bains utiles chez un sujet robuste ; ils doivent être tièdes, et de courte durée, pour rétablir la transpiration.

Lors de dyssenterie très-ancienne, dans la convalescence : cautère, vins amers, exercices, bon régime.

CATARRHE DE LA VESSIE URINAIRE.

État aigu, avec douleurs de reins et de vessie, urine limpide, fréquente, et son émission plus douloureuse la nuit ; ardeur et tension de l'é-

pigastre : à la fin de la maladie, la fièvre diminue; urine sédimenteuse ; -- état chronique ; retour fréquent de douleurs intolérables au pubis et au périnée ; inquiétude ; anxiétés ; urines muqueuses, abondantes ; calme ou relâche des douleurs pendant plusieurs semaines, plus ou moins.

Causes : Usage intérieur des cantharides, des diurétiques ; âcres ; blénorrhagie ; présence d'un corps étranger ; vices dartreux, rhumatismal, goutteux.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. cur.* des *maladies lymph.* + Lavemens émoll., laxatifs ; boissons douces, mucilagineuses, diurétiques. Si l'excitation est portée jusqu'à l'inflammation: saignée, bains tièdes, boissons acidulées, fomentations émollientes sur la région du pubis ; diète, repos. — P. sir. diacode, gr. 32 ; le soir. — Quand l'excitation est nerveuse : nervins, op., camphre, éther., castor. en potions ; musc, assafétid. en lavemens; vésicatoire. — Lors de pléthore locale, sangsues à l'anus. — Lorsque l'état chronique se prononce : régime plus nourrissant ; médicamens stimulans ; frictions sèches ;

sèches. Toniques, diurétiques, amers. — Dans la convalescence : exercice modéré ; usage des amers, des frictions sèches. — Si la maladie a été intense ou longue : cautère. Boissons. — P. orge mondé, gr. 4 ; gr. de lin, gr. de 4 à 8 : f. décoct. dans eau, kil. 1. — P. émuls. nitr., p. boiss. — P. fraisier, chausse-trape, de ch., gr. 16 : f. décoct. dans eau, kil. 1 : acétit. de pot. (terre foliée de tartr.), gr. de 1 à 4 ; oximell. scill, gr. de 16 à 32. — P. eau d'orge, kil. 1 ; alcool. nitr., gttes. de 15 à 20 ; miel, gr. 32. — P. décoct. de rac. de fraisier, de chausse-trape, de ch., gr. 8, dans eau, kil. 1 ; ajoutez oximel. colchiq., gr. de 4 à 8. — P. uva-ursi, gr. 16 ; arrête-bœuf, gr. 8 ; f. décoct. dans eau, kil. 1 ; ajoutez oximel. scill. gr. 8 ; et acét. de pot., gr. 2. — P. queues de cerise, gr. 8 ; chiendent, gr. 16 ; eau, kil. 1 ; feuil. de bourrache, une poign. : f. décoct. ; ajoutez sir. de 5 racin., gr. 64 ; vin blanc, gr. 32. — P. rac. de persil, de livêche, de saxifrage, de raifort sauvage, d'aunée, de ch., gr. 12 ; eau, kil. 2 : f. décoct., réduite à kil. 1 ; ajoutez ensuite nitr. de pot., décigr. 10 ; teint. de can-

thar., gtt. de 10 à 20. — P. eau de laitue, kil. 1; oximell. scill., gr. 32. — Potions. — P. eau de laitue ou de pariétaire, d'alléluia, gr. 128; sir. diacode, gr. 16; nitr. de pot., décigr. de 4 à 8: f. julep, p. le soir. — P. eau d'aneth. et de fenouil, de ch., gr. 96; de genièvre, gr. 16; sir. de guim., gr. 16; nitr. de pot., décigr. 3; f. julep. — P. cendres de genêt, gr. 64; cloport., gr. 123; vin blanc, kil. 1 : f. macérer pendant 8 jours; D., par cuill. de 2 à 6, chaque jour. — P. huil. d'amand. douce, gr. 16; sir. d'alth. et eau de noix muscade, de ch., gr. 8; eau pure, gr. 32; alcool. nitr. édulc., gtt. 30; savon, décigr. 5; mêlez, f. potion. — P. g. ammon., gr. 4; savon, décigr. 10; oignon scill. pulv., et conserve de cynorrhod., q. s. : f. pil. de décigr. 4; D., 4 dans un jour. — P. g. ammon., carbon. de fer, de ch., décigr. 5; sulf. de pot., décigr. 5; cloport., décigr. 4; mercur subl. doux, décigr. 3; sir. de 5 racin., q. s. : f. bol. — P. acét. d'ammoniaque, gr. 64; teint. alcooliq. de raifort, gr. 32; eau, gr. 64, mêlez; D., par cuill. dans une tisane. — P. racines fraîches de chicor. sauvage, de dent de lyon, de ch.,

gr. 32 ; feuilles des mêmes plantes, d'oseille, de cerfeuil, de ch., une poign. : f. décoct., dans eau, kil. 2 ; ajoutez à la colature acét. de pot. (terr. fol. de tart.), décigr. de 5 à 30 : f. apoz. — P. rac. d'arrête-bœuf, d'érinegium, de petit houx, de ch., gr. 16 : f. décoct., dans eau, kil. 3 ; vers la fin de l'ébullit., ajoutez feuill. de pariétair., deux poign. ; et à la colatur., oximell. colchiq., gr. de 16 à 32 : f. apozème. — P. rac. et feuill. d'althéa, fl. de mauve, de ch., gr. 16 : f. décoct. dans eau, kil. 1 ; ajoutez sulfat. de soude, gr. 32 ; mann., gr. 20 ; teintur. de senné, gr. 48 : f. apoz. purgat. — P. eau de cerfeuil, de persil, de ch., gr. 96 ; acét. de pot., gr. 2 ; sir. de lierre terrestr., gr. 32 ; extr. de genièvr., gr. 2 ; D., en 4 prises.

Quant au régime, à l'emploi des amers, des diaphorétiques, des astringens, (*voy. m. cur.* de la *dyssenterie*.

Lorsque l'état chronique n'offre que la faiblesse, on peut arrêter l'écoulement avec les balsamiques. — P. thérébent. cuite, décigr. 3 : f. pil., D., 1 ou 2, matin et soir. — P. sir. de baume du Pérou, gr. 32, dans une émulsion,

ou un verre de lait, de tisane. — Baume de copahu, gr. 2 ou 4, dans une cuill. d'eau, ou de tisane, ou de lait ; — on emploie ces balsamiques en même temps que ces astringens.

BLÉNORRHAGIE URÉTRALE.

Prurit au frein, orifice de l'urètre sensible, rouge, écoulement muqueux, jaunâtre, clair, cuisson en commençant ou en finissant d'uriner, érection douloureuse ; l'inflammation se propage quelquefois le long du canal jusqu'aux glandes de *Cowper* : le membre viril est alors recourbé, très-douloureux (chaudepisse cordée), l'inflammation de la prostate cause une tumeur qui comprime et dévie le canal de l'urètre, empêche d'uriner ; — la vessie et les urétères peuvent s'enflammer également.

Chez les femmes, l'inflammation se propage de la partie inférieure du vagin, avec écoulement jaunâtre, aux glandes muqueuses qui environnent l'urètre, à l'urètre même, enfin à la vessie, aux viscères du bas-ventre ; — elle

attaque aussi les glandes sébacées des grandes lèvres, dans la commissure postérieure de la vulve : son état chronique s'appelle *blénorrhée*.

Causes : Cantharides prises intérieurement, diurétiques âcres, vices dartreux syphilitiques, excitation locale excessive.

M. cur. = *M. C. G.* + Méth. cur. des malad. lymph. + Lors d'excitation modérée et simple : bains, boissons diurétiques, eau d'orge acidulée ou nitrée, émulsions nitrées, orangeade, orgeat; décoct. de chiendent, de fraisier, de graine de lin, nitrée. — P. sir. diacod., gr. 32; infus. de fl. de till., gr. 128 : f. julep, p. le soir, de temps en temps. — Régime végétal, boissons très-peu alcooliques, tranquillité du corps et de l'ame. Vers la fin : usage de quelques toniques, amers, astringens, ou balsamiques, si l'écoulement ne cesse pas de lui-même au bout de 40 jours.

Lors d'inflammation : sangsues au périnée ou à l'anus; saignée révulsive; boissons acides, en abondance; bain de siége tiède; cataplasme, fomentations émollientes, huileuses, sur les parties affectées; lavemens laxatifs ou émolliens.

Si l'irritation nerveuse domine : opium, camphre, éther sulfur., castor., safran, boisson légèrement aromatique.

Lorsque l'état chronique domine : diurétiques plus actifs, frictions sur la peau, diaphorétiques, cautère.

Quand le vice syphilitique en est la cause : boissons douces susdites ; frictions mercurielles locales, ou générales ; bains, préparations mercurielles prises intérieurement. — P. merc. subl. doux, décigr. 5 ; diagréd., décigr. 4 ; extr. de chard. bénit., décigr. 3 ; huil. de sassafr., gtt. 1 : f. pil. n.º 3, purgatives. — Lors de douleurs trop grandes : P. camphr., décigr. 2, dans un jaune d'œuf. — Injections émollientes, huileuses, mucilagineuses, faites adroitement ; frictions mercurielles sur le périnée, le trajet de l'urètre, et la partie interne des cuisses. — Vapeurs d'eau sur les organes sexuels. — P. lavement émoll. ; ajoutez laud. op., gtt. de 22 à 60. — P. infus. de fl. de till., gr. 128 ; sir. diacod., gr. 3 ; ou op., décigr. ½ ; ou laud. op., gtt. de 5 à 10 : f. julep., pour le soir. — Catapl. sédatif, avec le safran, sur les organes affectés. —

Vapeurs d'eau sur ces organes, pendant 5 minutes, matin et soir. — Bain chaud, pour faire reparaître l'écoulement supprimé. — S'il y a du sang dans l'écoulement, le cours mercuriel général est indispensable. — Quand l'irritation est dissipée, si l'écoulement est blanc, assez épais: toniques. — P. succin et feuill. de menth. pulv., de ch., gr. 12; baume du Canada, gtt. 5; extr. de tormentill., gr. 16; mêlez, D., gr. 2, en 8 pil. — P. g. mustich., sang-dragon, de ch., gr. 2; baume du Canad., gtt. 5; conserv. de cinorrhod., q. s.: f. pil., n.º 20, D., 10, chaque matin. — P. résin. de succin, de mirrh., bois sudor., de ch., gr. 8; baume de copahu, gr. 1: f. mixt., D., gtt. de 10 à 30. — P. rés. de myrrh., safran, castor, de ch., gr., 8; liq. anod. de Sydenh., gr. 2: f. mixt., D., gtt. de 15 à 30.

Dans l'état chronique (de blénorrhée), lorsqu'elle est simple et locale: astringens, toniques sudor. — P. dissolut. saturée d'oxide de cuivre dans l'ammoniaque, gtt. de 4 à 10: dans une inject. — P. eau végét. minér.: f. inject. — P. extr. d'op., gom., gr. 12; eau distill., kil. ½; ajoutez acét. de plomb, gr. 4, D., quelques gtt. dans

un mucilage : f. inject. — P. sulf. de zinc, décigr. 30; eau camphr., gr. 64; eau pure, kil. 1; mêlez : f. inject. — P. sulf. de cuivre, décigr. 2 ou 3; eau distill., gr. 128 : f. inject. — Si l'affection est universelle : cours mercuriel, sudorifiques narcotiques. — Intérieurement pilull. de mercure et de thérébentine. — Balzamiques. — Ventouses au périnée lorsque la prostate est tuméfiée. — Lors d'écoulement de mat. sémin. : bains froids, toniques, vésicatoires au périnée.

CATARRHE UTÉRIN.

Leucorrée. = Fleurs blanches.

Écoulement muqueux de l'utérus, avec pâleur générale, langueur, tiraillement d'estomac, perte de l'appétit, pesanteur dans l'hypogastre, ardeur dans le vagin, abaissement de la matrice; du reste, caractères communs aux catarrhes, ainsi que ses causes et effets.

Causes particulières. Abus des plaisirs vénériens, manœuvre imprudente dans l'accouche-

ment, disposition héréditaire, coup, chute sur la matrice.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. cur. des malad. lymph.* + Relativement à l'organe affecté : menstruation quelquefois utile ; on peut le provoquer par l'application des sangsues, les pédiluves. — Les injections, soit émollientes, soit toniques, peuvent aussi être d'un grand secours. — P. alum. pulv., décigr. 12 ; carbon. de fer, décigr. 10 ; rac. de bistorte, de tormentill. pulv., de ch., décigr. 6 ; sang-drag., décigr. 12 ; extr. de gent., q. s. : f. bols, n.º 2, D., 1, de 3 en 3 heures. — P. carbon. de fer, décigr. 10 ; cloport., diagred., de ch., décigr. 6 : f. poudre. — P. g. gutt., décigr. 2 ; g. ammon., mercure subl. doux, de ch., décigr. 8 ; sulfat. de pot., décigr. 5 ; camphr., décigr. 1 ; sir. de chicor., q. s. : f. bol. — P. savon bl., gr. 32 ; borax, gr. 16 ; aloès soccot., gr. 12 ; cannelle pulv., gr. 4 ; sir. de noirpr., q. s. : f. opiat., D., gr. 2. — P. savon d'Espagne, gr. 32 ; g. ammon., gr. 16 ; huile d'anis, q. s. : f. pilull., D., décigr. 2. — P. g. opoponax, gr. 12 ; succin bl. préparé, gr. 4 ; baum. du Pérou, gtt. 20 : f. pil. de déc,

2 ; D., de 2 à 4, par jour. — Régime doux, alimens de facile digestion, exercice varié, changement d'air, voyages.

(*Voy. méth. cur.* du *catarrhe de la vessie*), *pag.* 192.

MALADIES CUTANEES.

Tantôt tubercules durs et insensibles, formés dans différentes parties du corps, avec voix rauque, et diminution progressive des fonctions des sens; tantôt éruption périodique ou continue de vésicules séreuses, avec croûtes ou écailles furfuracées; tantôt altération avec prurit, perte de substance. Elles se communiquent par contagion.

LÈPRE.

Diminution progressive des fonctions des sens, voix rauque, tubercules durs, insensibles.

Lèpre simple ou *éléphantiasis*. = Caract. génér., avec lassitudes spontanées, chute des poils, des cheveux, haleine fétide, respiration difficile, front ridé, difformité de la face, peau squirreuse, avec tubercules durs, inégaux, qui

s'ulcèrent par degré. La maladie se borne parfois aux deux jambes, ou à une seule.

Causes : dispos. hérédit. ; contagion, malpropreté, mauvais alimens.

Lèpre du nord. = 1.° Débilité générale, douleurs des membres, de la poitrine et du nez ; voix rauque, visage rouge, pieds gonflés, puis ulcères étendus, violet, avec écoulement farineux aux bras, cuisses, visage. 2.° Pieds volumineux, comme une masse inorganique ; tubercules croûteuses, sensibilité éteinte, chute des extrémités du corps.

Causes. Habitation des côtes de Norwége, de Suède, des pays pôlaires, des lieux humides, profession de pêcheur, malpropreté, détresse, alimens poissonneux.

M. cur. — *M. C. G.* + Régime doux, végétal, fruits mûrs ; boissons douces. — P. petit-lait avec le suc de cresson, de cochléaria. — P. sucs d'herbes avec le cresson, la chicorée sauvage, le cochléaria, le cerfeuil, D., gr. 96, chaque matin. — bains tièdes, de lait, d'huile; frictions sèches, ou mercurielles ; onctions;

purgatifs sudorifiques, diaphorétiques, ammoniaque liq. intérieurement ; préparations antimoniales ; douce-amère ; ciguë, propreté du corps ; climat, habitation, air, plutôt secs qu'humides ; exercice modéré, mais soutenu.

DARTRES.

Éruption périodique ou continue dans quelques parties du corps, de petites vésicules séreuses, de pustules suivies de croûtes, ou d'écailles furfuracées ; ou ulcération avec perte de substance.

Dartre miliaire. = Amas de vésicules séreuses, avec petit lymbe rouge, desséchement, chute d'écailles, et retour irrégulier. Il y a prurit incommode, douleurs plus ou moins vives à certaines époques ; siége quelquefois dans les membranes muqueuses.

Causes. Dispos. originaire à des affections goutteuses, *virus* vénérien, psorique dégénéré : contagion, malpropreté, irritans portés sur la peau.

Dartre croûteuse. = Pustules qui finissent par suppurer ; la croûte tombe ensuite, quelquefois avec gerçures.

Causes. Les mêmes que ci-dessus.

Dartre écailleuse. = Écailles blanchâtres, élevées un peu au-dessus de la peau, d'un volume varié, tombant spontanément, la peau restant rouge, mais sans suintement ni écoulement, ni marque d'ulcération.

Causes. Idem.

Dartre ulcérée, ou rougeâtre. Ulcère avec destruction du tissu de la peau : il en découle une sérosité âcre ; les parties subjacentes ne sont point attaquées.

Causes. Idem.

M. cur. = *M. C. G.* + Lorsque la maladie est récente : calmer l'irritation générale ; régime doux, plus végétal qu'à l'ordinaire ; boissons douces, lait, petit-lait, lait d'ânesse, eau d'orge nitrée ; bouillon d'herbes, eau de veau ; avec l'oseille, la chicorée sauvage. — Bains ; sucs d'herbes ; bouillons rafraîchissans. — P. suc de cresson, de chicorée sauvage, de cerfeuil,

d'oseille, de pissenlit, de bourrache, D., de 96 gram. chaque matin, pendant 15 jours ou 3 semaines. — P. cou de veau maigr., gr. 64; racin. de fraisier, gr. 8; f. décoct. Ajoutez, vers la fin, herb. de chicorée amère, cresson, cerfeuil, feuilles de bourrache, en tout une poignée, passés; pr. une tasse, à prendre chaque matin. — P. souf. sublim. et miel, de ch., q. s., pour un bol., à pr. en se couchant, et pardessus une tasse d'infus. de feuill. de bourrache. — Purgations salines, acidules, ou avec la rhubarbe. — Si l'irritation est forte : saignée dès le principe.

Quand la maladie est profonde ou chronique : boissons plus actives; infus. de fumeterre, de chardon béni, de scabieuse, de sureau, de bourrache; décoct. de bois sudorifique, d'écorce d'orme pyramidal, de rhus radicans, de patience, de bardane, de grande chélidoine. — Bouillon de grenouilles, de tortue, lait d'ânesse. — Vins anti-scorbutiques, amers. — P. soufr. subl. dans un jaune d'œuf. — Sucs d'herbes avec le cresson, cochléar., chicor. sauvage, cerfeuil, dent de lion, bour-

rache. — Emétique. — Préparations antimoniales (comme diaphorétique). -- Purgatifs avec la scammonée, le jalap, la coloquinte, les préparations mercurielles. --Frictions sèches ; cours mercuriel avec l'onguent, ou la dissolution de mur. merc. corros. (sublim. corros.) --Bains tièdes, de vapeurs, d'eaux minérales sulfureuses. -- Eaux minérales de Barrége, Bagnères, Cauterets, etc. ; intérieurement. -- Cautère, séton, vésicatoire. -- P. extr. de douce-amère, de ciguë, en pilul. jusqu'à haute dose. -- P. ammoniaque liq., gtt. de 4 à 15, graduellement, dans une tisane. -- Exercice varié ; vêtemens chauds ; propreté ; régime doux ; éviter les transitions subites de l'atmosphère. -- Mâcher du tabac, de la rac. de pyrèthre.

TEIGNE.

Eruption, au cuir chevelu, soit d'écailles furfuracées, soit de tubercules durs.

Teigne porrigineuse. = Disquammation de l'épiderme de la tête ; suintement qui, en se

desséchant, forme des écailles qui tombent et se renouvellent.

Causes. Dispos. héréditaire ; vice vénérien, contagion.

Teigne faveuse. = Tubercules arrondis, avec sommet déprimé, d'un jaune grisâtre, qui s'agglomèrent ; la croute tombe et se renouvelle bientôt après.

Causes : Idem que dessus.

Teigne nuqueuse. Elle Diffère peu ou point de la faveuse.

M. cur. = *M. C. G.* + Diminuer la surcharge pléthorique, des prem. voies, la trop grande irritation. -- Régime doux ; -- tisane dépurative, de rac. de patience, de fraisier, de fumeterre, de scabieuse.--Raser la tête.-- Frictions douces sur les croûtes. -- P. nitr. de merc. bl., une part. sur 8 d'onguent rosat. : f. frict. chaque jour. -- P. mur. merc. corrosif, décigr. j., sulf. de fer, décigr. 2 ; eau kilog. 2 ½ ; mêlés, pour faire des lotions.--Extr. de ciguë, de stramonium, de douce-amère, intérieure-

ment. -- Feuill. de ciguë, extérieurement. -- P. eau de savon, p. laver les croûtes, que l'on soupoudre ensuite avec le charbon pulv., ou bien que l'on recouvre de la pommade suivante : — P. charb. pulv., gr. 4; soufr. subl., gr. 64; cérat de gal., gr. 128. — Calotte avec poix noire, kil. 1; miel, gr. 128; farine de seigle, une poign. — P. merc. subl. corros., acét. de cuivr., de ch., déc. 12; acid. acét., gr. 128; eau, kil. 1 : mêlez, p. des lotions. -- P. huil. de ros., eau de chaux, eau végéto-min., de ch., gr. 32 : mêlez, p. des lotions. -- Le régime doux, les bains, l'exercice modéré, les laxatifs, les eaux minérales, sulfureuses ou ferrugineuses, la propreté de la peau sont très-utiles pour seconder le traitement externe.

GALE.

Boutons qui se convertissent en pustules, commencent au dos de la main, aux articulations, ou d'une marche irrégulière.

Gale spontanée. = Éruption, à la peau, de pustules dont la marche et les caractères sont décrits avec peu d'exactitude; danger de la traiter par les topiques; nécessité d'un traitement interne, des bains, du régime.

Causes : Perversion de l'appétit, usage des mauvais alimens ou de substances non nourrissantes, navigation longue, malpropreté surtout à un âge avancé, le vice vénérien, dartreux, etc.

Gale par contagion. = Éruption, aux articulations, de petits boutons qui se multiplient sur le tronc et les membres, tantôt solitaires, tantôt agglomérés; avec vésicule pleine de sérosité qui s'écoule, se dessèche et tombe en croûte; sentiment d'ardeur, de prurit incommode, surtout le soir.

Causes : Contagion, présence de l'*acorus scabies.*

M. cur. = *M. C. G.* + Saignée chez un sujet fort, pléthorique purgatif, frictions, régime doux, bains tièdes. — Décoct. de rac. de patience, de scabieuse, de bardane, de fumeterre, de bois sudorifique, p. boisson. — P.

souffr., miel, de ch., q. s., pour un bol de 4 grains, à prendre tous les soirs. — P. soufr. subl., huile commune, ou graisse : f. pommade à laquelle on ajoutera un 28.e de muriate de soude, p. friction, D., gr. de 8 à 16. — Onguent citrin, Dos., gr. de 4 à 6 : f. frict. que l'on renouvelle durant environ 9 jours. — P. soufr. subl., (ant. diaphor.) oxid. d'ant. blanc par le nitr., mur. mercur. doux, de ch., décigr. 9; résin. de gayac pulv., décigr. 12; sabine pulv., décigr. 4; confect. hamec, gr. 2; sir. de fume-terre, q. s. : f. bols, n.o. 24, dont on prendra 3 le matin et 3 le soir. — P. feuill. de tabac, sèches, kilogr. 16 : f. bouillir; sur la fin ajoutez alkali de soude, gr. 128 : f. frictions. — Eaux minérales sulfur., en boisson; bains, douches, étuves. — P. rac. de patience, d'aunée, de ch., gr. 128; ellébore bl., gr. 32; feuill. d'absinth., demi-poign.; tart. acid. de pot. (crem. de tartr.), gr. 16; eau, q. s. : f. une lotion. — Régime relatif à l'état de la maladie.

Lors de gale chronique dégénérée : diurétiques, diaphorétiques, doux, laxatifs légers, bains, boissons apéritives, frictions sèches, exer-

cice, air de la campagne, régime végétal, fruits bien mûrs : provoquer le retour de la gale à la peau, au moyen d'une chemise de galeux. (*Voy. m. cur.* des *dartres.*)

MALADIES DES GLANDES LYMPHATIQUES.

ÉCROUELLES.

Tumeurs glanduleuses au cou, aisselles, etc. dures, irrégulières, susceptibles de se terminer par résolution, suppuration, et de dégénérer en ulcère fongueux.

Première période. Excitation générale suivie bientôt d'atonie à la partie affectée.—*Deuxième période.* Cette excitation augmente par l'action vitale ou par un irritant artificiel ; alors rougeur, chaleur, sensibilité augmentée, pouls accéléré : ce travail de la nature est suivi de mutation, d'abcès.— *Troisième période.* Si les efforts de la nature sont impuissans, le squirre ou carnification en sont la suite ; l'ulcère devient fongueux et s'étend aux parties voisines : de là la carie des os, fièvre lente, phthisie ou carreau. — Les écrouelles se compliquent avec la gale,

teigne, scorbut, dartre, syphilis, rachitis; cancer.

Causes : Habitation des gorges des montagnes, des lieux marécageux, allaitement par une nourrice enceinte, usage de la bouillie durant l'âge tendre, vice vénérien héréditaire, suite d'une maladie cutanée, révolutions de la puberté, de l'adolescence.

M. C. = *M. C. G.* + Climat, habitation, air secs; bains froids; eaux minérales de Bonne, de Barrége, de Passy; eau de mer prise intérieurement, pour purgatif. — P. eau tiède, kilogr. ½; muriate de soude, gr. 32 : f. dissoudre, D., un verre, de demi en demi-heure, à jeun, comme purgatif. — Esp. amères, gr. 32; sem. de coriandr., gr. 8; vin bl., kil. 2: f. infus., ajoutez eau-de-vie, gr. 64 : D., de demi-verre à un verre, chaque matin. — Sir. de pensée du Rhin, D., gr. 32, chaque matin. — P. savon pur, gr. 4; diagr., décig. 8; scill. pulv., décigr. 6; fiel de bœuf, gr. 4; sir. de 5 racin., q. s. : f. pillul., de décigr. 4; D., de 2 à 10, chaque matin; et par dessus, un verre d'infus. amère. — Exercice varié et sou-

tenu, sans trop de fatigue; équitation, escrime, danse, jeu de paume, natation, voyages. — Inhalation d'air chargé de gaz oxigène. — Muriate barytique, calcaire; frictions sèches, mercurielles. — Extr. de digitale, de douce-amère, de ciguë. — P. infus. de fumeterre, de fl. d'arnica; décoct. de chicorr., de cresson; — purgatifs avec la rhubarbe, la scammonée, le jalap, carbonate de fer (safr. de mars apéritif). — P. décoct. forte de kin., de noix muscade, de rue, de houblon, sulfat. de magnés. — P. teintur. de jalap: D., gr. 32: p. évacuer par les selles.—Tart. ant. de pot. (tart. émétiq.), à petites doses: — muriate ammoniacal, ammoniaque liquide, sudorifiques légers, préparations avec le soufre, intérieurement. — Cautère, séton, vésicatoire. — Plantes anti-scorbutiques. — Alimens ni trop doux ni trop âcres, et de facile digestion. Bains froids; — P. cloport. vivans, décig. 20; eau de cerises noires, gr. 64; eaux de noix muscade, gr. 8; sir. de safran, gr. 4: f. julep, p. le soir. — P. oign. de scill. pulv., décig. 2; baume du Pérou, q. s.: f. bol., p. le soir. — P. conserv. de co-

chléar., gr. 16, nitrat. de pot., cloport., de ch., gr. 2; sir. d'œillet, q. s.: f. élect., D. gr. 4, 3 fois par jour. — P. conserv. de cochléar, gr. 32; antim. crud. pulv., gr. 8; g. de gayac, gr. 6; nitr. de pot., gr. 2; sir. de 5 racin., q. s.: f. élect., D., gr. 4. — P. merc. subl. corrosif, décig. 1; alcool, gr. 128; D., une cuillerée à café, matin et soir, dans un verre de tisane. — P. décoct. des bois sodorifiques: p. boisson. (*V. méth. cur.* du *scorbut.*) — P. rac. d'angélique, de zédoaire, de ch., gr. 26; semences de raifort, gr. 6; rac. de contrayerva, gr. 12; écorce de canelle, gr. 52, f. infus. dans un kil. de vin de Canarie; ajoutez-y sucre, gr. 64; D., gr. de 64 à 128, chaque matin. — P. g. ammon., gr. 8; mirrhe chois., gr. 4; baume du Pérou, décigr. 5: f. pil. de décigr. 2, dorées ou argentées. — P. teint. de fer, gr. 32; canelle, gr. 24; rac. de tormentill., gr. 8; de contrayerva, gr. 32: f. infus. dans vin, kil. 1½; ajoutez esprit de cochléar., gr. 16; sucre bl., gr. 96. — Eau d'écorce d'orange, de citron, de ch., gr. 44; eau de fenouil; gr. 16; de cochléar., gr. 64; de mélisse, gr. 96; sel

volatil huileux, gr. 1 ; sir. d'écorces d'orange, gr. 32, D., 1 cuillerée, d'heure en heure. — P. eau de méliss., gr. 256 ; de fenouil, gr. 24 ; teintur. de contrayerva, gr. 4 ; sir. d'écorce d'orange, gr. 48. — P. savon de Venise, g. ammon., ext. de rhub, de ch., gr. 6 ; thérébent., gr. 1 ; huile de fenouil, gtt. 1 : f. pil. de décigr. 2 ; D., une pil., de 3 en 3 heures ; et par dessus, une cuillerée de la potion suivante. — P. eau distill. de méliss., gr. 256 ; de fenouil, gr. 16 ; teinture de contrayerv., gr. 1 ; sirop de 5 racin. apérit., gr. 24 : mêlez, D., par cuillerée. — P. karab., gr. 4 ; g. ammon., gr. 8 ; galban, gr. 6 ; myrrh. gr. 4 ; huile essentielle de canelle, gtt. 1 : f. pill. de décigr., 2. — P. savon pur., gr. 12 ; g. ammon. gr. 6 ; thérébent., gr. 15 : f. pil. de décigr. 2 : D. ; de 2 à 4, et par dessus, une cuillerée de la teintur. suivante. — P. teint. de fer apérit., épaissie jusqu'à consistance de miel, gr. 96 ; sirop de 5 rac. apér., gr. 64 : mêlés, D., par cuillerée à café. — P. g. ammon., gr. 8 ; savon pur., mastic, succin : D. ch., gr. 4 ; théréb., q. s. : f. pil. de décigr. 2. — P. écorce de kin, de canelle, de ch., gr. 64 ; limure de

fer

fer, gr. 32 ; semences d'anis, gr. 4 ; f. infus. dans vin blanc, kil. 1 ½ ; ajoutez sucre, gr. 96, D., gr. de 32 à 96. — P. g. ammon., gr, 12 ; suc de réglisse, baume de soufre anisé, de ch., gr. 7 : f. pil. de décigr. 2, D. de 2 à 4. — P. savonule de potasse (savon de starkéy), gr. 6 ; oliban. pulv. q. s. ; f. pil. de décigr. 2.

CARREAU (*ou atrophie mésentérique.*)

Tuméfaction scrophuleuse des glandes mésentériques.–D'abord inégalité de l'appétit, vomissemens glaireux, diarrhée par intervalles, bouffissure du ventre, qui disparaît ou diminue le matin ; urines laiteuses, visage inégalement coloré, jambes faibles ; puis ventre gros, inégal au toucher, morosité, somnolence, déjections alvines irrégulières, constipation, fièvre hectique, dépérissement progressif.

Il éprouve les mêmes complications que les écrouelles.

Causes : Générales des *écrouelles.*

M. cur. = *M. C. G.* + Régime : viandes blanches, végétaux, fruits mûrs.—Bains froids; frictions sèches sur le bas-ventre et sur tout le corps; exercice varié : air de la campagne. — P. savon pur, q. s. : f. pil. de décig. 2. — P. savon pur, oign. de scill. pulv., p. égales : f. pil. de décig. 2, D. de 2 à 6 par jour. — P. savon pur, rhub., de ch., p. ég. : f. pil. de décig. 2, D., de 2 à 4, ch. jour.—Savon, rhub., carbon. de fer., de ch., partie. ég. ; sir. de 5 racin., q. s. : f. pil., de décig. 2, D. de 2 à 4, chaque matin, et pardessus, un verre d'infus amère, ou de vin amer, ou de vin blanc sec, ou d'eau minérale ferrugineuse. Il faut faire ensuite une promenade d'une heure, ou un exercice équivalent. — Tablettes d'ipéc., de 3 à 8, par jour.—Interposer à l'usage de ces altérans des minoratifs salins, les eaux minérales de Sedlitz, de Vichy, en ajoutant au premier verre : sulf. magnés., gr. 32.—Décoct. de scab., pour boiss., édulcorée avec l'oximell. scillit., gr. 32, par pinte. On peut y ajouter, acét. de pot., déc. de 15 à 20. — Eau de mer, comme purgatif.—P. sulf. magnés., gr. 32, nitrat. de

pot. : gr. 2 : f. dissoudre dans ½ kil. d'eau, D. par verre à demi-heure de distance. — P. sir. de noirprun, gr. 32, sulf. magnés., gr. 8 ; jalap pulv., décig. 2, décoct. de chicorée, gr. 128 : f. pot. purg. — P. rhub. pulv., décigr. 5 : p. une dose à prendre dans une cuillerée de soupe, chaque jour. — P. rhub. contus. gr. 6 ; tartrite acid. de pot., soluble (crêm. de tart.), gr. 20 ; eau 3 verres ; purgatif à prendre le matin, à demi-heure de distance. — P. sucs d'herbes : de bourrache, buglose, chicorée sauvage, pissenlit, fumeterre, cerfeuil, cresson de fontaine ; D., gr. de 64 à 128. — (*Voyez méth. cur. des* écrouelles *et du* scorbut.

PHTHISIE TUBERCULEUSE.

Tubercules des poumons signalés par la toux, respiration gênée, fièvre hectique. = *Première période*. Toux sèche ou avec crachats gluans, maigreur, hémoptysie par intervalles, chaleur et sécheresse de la peau, surtout à la paume des mains, fièvre hectique, voix rauque, par fois presqu'éteinte. — *Deuxième pér.* Symp-

tômes augmentés, dégoût pour les alimens, nausées, vomissemens, marasme. — *Troisième période*. Fièvre hectique avec redoublemens violens, difficulté extrême de respirer; oppression, œdème des pieds, des mains; sueurs colliquatives ou partielles, quelquefois diarrhée, dépérissement progressif.

Si elle est secondaire, elle se complique avec le scorbut, l'asthme, l'hystérie, l'hypocondrie, la syphilis, la goutte, le rhumatisme. Elle est la suite de la variole, rougeole, de la rétropulsion d'une affection cutanée, de la suppression d'une hémorragie.

Causes : Trop d'application à l'étude, passions débilitantes, abus des liqueurs alcooliques, hémorragies excessives, diarrhée ou diabètes, épuisement par l'allaitement, salivation trop longue, sueurs immodérées, conformation originaire, etc.

M. cur. = *M. C. G.* + Régime exactement observé, alimens doux, fruits fondans, fraises, cerises, fruits sucrés bien mûrs; — farineux : salep, sagou, riz, lentilles, épeautre, avéna, gruau d'orge, gelées de corne de cerfs, de pieds

de veau, de viandes blanches.—P. mou de veau, cerfeuil et cresson de fontaine, de ch., poign. j : f. bouillon au bain-marie, dans un vase bien clos; pendant 9 heures : passez, et ajoutez, gelée de corne de cerf, gram. 96, dans eau de poulet, gr. 128. — Légumes frais, carottes, salsifis, navets, etc. — Orangeade nitrée, pour boisson.—P. orge, raisins secs, figues grasses, chiendent, q. s. : f. décoct., pour boisson. — Diète blanche.--P. lait, 4 fois par jour, poisson, un peu de volaille, gelées de viandes, pour alimens.—Lait de femme, d'ânesse, de vache, de chèvre ; — quand il passe difficilement, on y ajoute eau 2.e de chaux, gr. 32 : on le rend médicamenteux en nourrissant la vache, l'anesse, la chèvre, etc. avec des plantes appropriées. — Blanc manger, P. blanc d'une volaille rôtie, amandes douces mondées, gr. 16 ; amandes amères n.o 41 : f. pâte avec le lait frais, pour une émulsion dans laquelle on fait cuire du riz ou de l'orge. On l'aromatise, et on la laisse refroidir sans cesser de remuer le mélange. — Gomme arabique, adragant ; dattes, figues, raisins de corinthe, jujubes. — Bouillons

pectoraux : P. poulet, veau, mouton maigre, escargots, grenouilles, tortues ; rac. de carottes, navets, scorsonère, guimauve, nénuphar, polypode ; feuill. de capillaire, chicor., pulmon., bourrach., pariétaire, cynoglosse, fl. de bouillon bl., de nymph., de mauve, de tussilage, de pied de chat, de violettes ; fruits, raisins secs, pruneaux, figues, pomm., mûres, etc. ; farineux, sagou, gruau d'orge, crême de ris, d'épautre. — Lors de pléthore, saign. — Lors d'irritation nerveuse : opium gommeux, camphre, etc. Cautère, séton, vésicatoire. — Lors de constipation ou de surcharge gastrique : laxatifs doux. — Lors d'altération du système lymphatique, prédominante : émétiques. — P. ipéc. *fracta dosi*. — P. ipéc., décigr. de 5 à 7 ; pour provoquer quelques vomissemens, tous les 8 jours. — Gilet de flanelle ; sudorifiques légers ; frictions sèches sur tous les membres ; — Vin blanc, ferré. — Infus. de bourrache nitrée, pour boisson. — P. acétit. de pot. (terre fol. de tartre), D., décigr. 8, dans une décoct. de chiendent, ou de bourrache pour boisson. — Exercice modéré ; équitation, voiture, voyages

par mer, par terre. — Bol de soufre, le soir. — Eaux minérales de Cotterets, de Bagnières, etc.

Si la phthisie est tuberculeuse : P. baume du Pérou, gr. 8; extr. de kin., gr. 128; miel, gr. 96, mêlez, D., une cuillerée toutes les trois heures. — P. baume blanc du Canada, gtt. iij; dans une cuillerée de sirop, le matin, et par-dessus, une tasse de lait.—P. eau 2.e de chaux, gr. 48; vin d'alicante, gr. 32; chaque matin dans un verre d'infus. pectorale. — Polygala amer; lichen d'Islande; énul. camp.; bellis; air pur, ou chargé de vapeurs chaudes, comme dans les étables de vaches. — P. décoct. de navet; pour boisson.— P. décoct. de bourgeons de sapin, coupée avec le lait, matin et soir. — P. bouillon pectoral avec les tiges de douce-amère. — Bouillon de tortue, avec les plantes antiscorbutiques.— Looch blanc pectoral. — P. Choux rouges, scabieuse, de ch., une poignée : f. décoct. édulcorée avec un sirop pectoral. — P. infus. des 4 fleurs pectorales, avec l'oximell. scillit. — Inhalation de vapeurs émollientes.

MALADIE SYPHILITIQUE.

Infection d'un virus *sui generis* par le contact immédiat, qui affecte localement, puis d'une manière générale les différens systèmes du corps. = L'affection est locale lors de chancres, inflammation des glandes déjà endurcies : elle est constitutionnelle lorsqu'elle se manifeste au dehors par des ulcères aux amygdales, des exostoses, carie des os, excroissances, douleurs ostéocopes.

Cause : Insertion du virus par les pores, ou l'inoculation.

M. cur. = *M. C. G.* + Préparation relative à l'état des forces : médicamens mercuriels; sudorifiques; bains; frictions sèches; opium; daphné mézéréum, douce-amère, ammoniaque, *arundo phragmites*; rob de sureau; sir. de salsepareille; bains de vapeur.

Lorsque la maladie est récente, et chez un sujet robuste : saignée, bains, purgatifs mercuriels; boissons douces, d'abord rafraîchissantes, puis diaphorétiques; frictions avec

l'onguent mercuriel, préparé au tiers; D.: gr. de 4 à 8, pour chaque friction. — Durant ce traitement : alimens doux et en petite quantité; rester avec des vêtemens chauds, dans une température atmosphérique très-douce et égale. — Au lieu des frictions on peut employer : — P. mercur. subl. corros., décigr. 4; eau distill., kilogr. ½ : f. dissolut. dans un vase de verre; D., de gr. 32, dans une tasse de décoct. de guimauve. — P. mercur. purif., gr. 32; tart. acidul. de pot., gr. 16; diagréd., jalap. pulv., de ch., gr. 32 : f. pill. de décigr. 2; D., de 2 à 8, à prendre chaque jour, le matin ou le soir, avec une boisson sudorifique. — P. pil. mercur. susdites, n.° 12, comme purgatif. — P. mercur. subl. doux, décigr. 6; scammon., décigr. 5; conserv. de violettes, gr. 2; sir. de noirprun, q. s. : f. bol purgat. — P. merc. subl. doux, décigr. 5; diagréd. pulv., décigr. 4; extr. de chard. bénit, décigr. 3; huile de sassafr., gtt. 1 : f. pil. n.° 3, pour la dose du purgatif. — Bains de vapeur. — P. mercur. subl. doux, décigr. 12; souf. subl., décigr. 6; oxid. d'anti. bl. par le

nitr. (ant. diaphorét.), décigr. 6; conserve d'aunée, gr. 4, ou rob de sureau : f. bols, n.º 24; D., 2 matin et soir.

Quand la maladie est ancienne, les préparations sudorifiques, narcotiques, sont plus efficaces. — P. 4 bois sudor., racine de bardane, de ch., gr. 32 : f. décoct. dans eau, kilogr. 3, réduits à une; ajoutez sur la fin feuil. de pariétaire, de cerfeuil, et quelques semences carminatives : pour une tisane. — P. 4 bois sudor., de ch., gr. 32; dans eau, kilogr. 3, réduits à 1; ajoutez, sur la fin, senn. mond., gr. de 8 à 12; semences carminatives, gr. 4; miel, gr. 64 : f. conserve, dont on prendra une cuillerée, de 3 en 3 heures. — On peut y ajouter : mercur. subl. corrosif, décigr. 5, par kilogr. — Pendant l'usage de ces sudorifiques, il faut rester dans une température très-douce, à l'abri des transitions brusques de l'atmosphère, et se garantir de l'humidité. — P. ammoniaque liq., gtt. de 4 à 10; augmenter par progression : prendre en même temps une tisane sudor. — P. écorce et rac. de daphné mézéréum, gr. 20; eau,

kil. 2, réduits à une : pour boisson. — P. douce-amère, gr. 16; eau, kil. ½ : f. décoct.; on la coupe avec le lait. — P. huile d'olives, ou de lin, gr. 128; laud. liq. de Sydenh., gtt. 40 : pour liniment. — P. eau d'orge, kil. ½; merc, subl. corros., décigr. 3; miel, gr. 64 : mêlés. — P. b. de copah., gr. 2; la moitié d'un jaune d'œuf; eau chaude, gr. 128; mêlés, pour prendre le soir. — P. extr. aq. d'op., gr. 4; eau distill., kil. ¼; acét. de plomb, gram. 2 : mêlés, pour injection. — P. mercur. subl. corros., décigr. 25; muriat. ammoniac., gr. 4; eau distill., gr. 128; D. : gtt. 15, dans décoct. de salsepareille, kilogr. ½ : pour boire le matin, ou dans le jour.

Lors d'endurcissemens de l'épididyme : vapeurs de l'eau dirigées sur la tumeur; cataplasm. émoll.; boissons diurétiques. — S'il y a inflammation : saignée; eau de chiendent, de fraisier, de graine de lin, nitrée, pour boisson -- lorsqu'il n'y a que de l'irritation : opium, narcotiques.

Lors d'endurcissement du testicule : suspensoire; repos; vapeurs d'eau chargée d'a-

cide acéteux, sur la tumeur, 2 fois par jour. — P. ipéc., pour produire quelques nausées seulement; purgatifs salins.— P. acét. ammonic. alcoolisé : f. solution dans l'eau. — Cours mercuriel. — Lors d'inflammation : diète.

Le cancer des testicules exige l'extirpation.

Lors de phymosis, ou de paraphymosis : cataplasm. émoll. ; lotions avec l'acét. de plomb, étendu dans l'eau froide (eau végéto-min.) ; lavemens ; saignée ; incision du prépuce. Si l'inflammation ne cesse pas : diète, boissons rafraîchissantes.

Lors d'ischurie, de dizurie urétrale : sonde ; lavemens émoll. ; bains chauds ; cataplasme sur le périnée. S'il y a inflammation au col de la vessie : ponction.—L'inflammation de la prostate se traite de même.

Lors d'ulcères vénériens : cours mercuriel; + toucher deux fois par jour l'ulcère avec le nitr. d'agent. fondu (pierre infernale), l'oxide de mercure ; le mercur. subl. doux ; on applique l'onguent. mercur. sur l'ulcère : si ce dernier est lardacé, rebelle ; nitr. de mercur.

(précipité rouge). — P. eau de rose, gr. 64; oxid. de zinc, décigr, 5 ; sulf. de cuivre, décigr. 1½ ; miel, gr. 4 : mêlez, pour une lotion. — Si l'ulcère est fongueux : kinkin.

Lors de bubons : résolutifs. — P. fl. de camomill., de mélilot, de bouillon blanc, de ch., gr. 8 : f. catapl. résol. — P. farine de fénugr., d'orge, de gr. de lin, de ch., gr. 64; ajoutez fl. de camomille, de mélilot, de ch., gr. 12 ; huile d'aneth., gr. 16. — P. eau, kil. ½ ; mie de pain, q. s. ; acét. de plomb (extr. de Saturne), gr. 16 : f. cataplasm. — Application d'acid. acét., de glace. — Si la résolution ne s'opère pas : P. rac. de lys bl., gr. 64; faites cuire dans l'eau, s. q. ; ajoutez feuill. d'oseille, une poignée ; ongt. basil., gr. 32 : f. catapl. maturatif. — Quand la plaie est ouverte, soit naturellement, soit par le bistoury, on la panse avec de la charpie. — Régime sévère.

Lors d'excroissances, de rhagades, de porreaux vénériens : corrosifs, excision, ligature.

CANCER.

Induration et tuméfaction, ou ulcération des membranes muqueuses, des glandes excrétoires comme les mammelles, les testicules. — Le cancer est occulte ou ulcéré.

Cancer au sein. = Dureté, accroissement lent de la tumeur, état variqueux des vaisseaux environnans, douleurs lancinantes très-vives.

Cancer oculte. — Squirre avec titillation, prurit, chaleur, rougeur, douleur lancinante, brûlante, pungitive; couleur successivement rougeâtre pourpre, bleuâtre, livide, noire, tumeur dure, inégale, raboteuse, vaisseaux sanguins distendus, noueux, variqueux, ect.

Cancer ulcéré. — Ecoulement sanieux d'une matière âcre, fétide, cadavéreuse, avec prurit érosion des parties environnantes; ulcère avec bords gonflés, renversés, hideux, d'une douleur atroce, sentiment de brûlure, piqûre, érosion, couleur cendrée, livide, noire; traî-

née de cancers ocultes dans les parties voisines ; Fièvre lente, convulsions, marasme, hémorragies fréquentes.

Cause. Virus *sui generis*.

M. cur. = *M. C. G.* + Régime doux : Eviter la pléthore, les irritations nerveuses, les suppressions de transpiration. — Si c'est au sein, dans le principe : peau de cigne, de lapin, pièce de soie sur la poitrine. — P. emplâtre fondant, avec la ciguë, l'empl. merc., ou de savon. — Usage interne de la ciguë, de la douce-amère, jusqu'à haute dose. — Boisson amère, légèrement excitante, diaphorétique. — Soufre subl., et miel : q. s. f. un bol, pour le soir. — Laxatifs doux. — Si la tumeur augmente, et que l'opération soit possible, il faut la pratiquer. — Cautère, séton, — laver les ulcères avec l'eau de ciguë, — muriate ammoniacal liq., intérieurement et sur les ulcères : — P. extr. de ciguë, gr. 64 ; poudre de ciguë, q. s. : f. mass. de pil. — P. feuilles de ciguë, gr. 8; eau, gr. 128 : f. décoct. ; ajoutez op. décigr. 11 ; acétit de plomb, gtt. de 3 à 6 : f. un liniment, pour le soir. -- P. feuill. de cig., décigr. 30 ;

miel rosat : mêlez, pour appliquer sur l'ulcère. — P. décoct, de ciguë : lotion ou fomentation sur la partie affectée. — P. merc. subl. corrosif, décigr. 1 ; eau de cannelle, gr. 64 : f. dissoudre, D., gr. 4, dans un verre de décoct. de bois sudorifiques, matin et soir. — P. mercur. subl. corros., décigr. 2 ; eau de menth., de canelle, de ch., gr. 64 ; mêlez, D., une cuillerée, dans un verre de lait coupé tiède, matin et soir.

RACHITIS. (*Ostéomalaxie.*)

Ramollissement des os, et par suite difformité du corps. Dans l'enfance : maigreur du corps, peau aride, dure ; gonflement du ventre, faiblesse des membres, troubles de la dentition, grandeur ou petitesse disproportionnée de la tête ; d'autres fois volume des extrémités des os longs, tuméfaction du sternum, les vertèbres se ramollissent, déviation de la colonne vertébrale, ou courbure des os longs.

Causes. Les vices écrouelleux, syphilitique, scorbutique.

M. C. = *M. C. G.* + Régime nourrissant, dans lequel on proscrit les farineux et les acides. — Fortifier la constitution par les exercices variés, les amers, toniques; le sir. de pensée du Rhin, de Kin; l'extrait de gentiane, de centaurée, de fumeterre. — Bains froids; frictions avec la flanelle, sèches ou aromatiques, sur le dos. — Machines pour faire disparoître les difformités. — Purgatifs doux: P. mann. gr. 64, dans du lait, le soir. — Rhubarb.; — ciguë, douce-amère; — P. décoction de plant. aromat.; graisse, q. s. pour un liniment à appliquer sur le ventre, chaque jour. — Usage du vin pur et d'alimens de facile digestion. — Air sec et vif. — Cautère, moxa, vésicatoires, séton. — Lors de surcharge gastrique: P. racine d'ipécac., décigr. 10; vin blanc, gr. 48; sucre, gr. 22; faites digérer durant la nuit, f. à prendre le matin, pour provoquer le vomissement, — P. potass. gr. 16; eau kilogr. ½, D., de 20 à 80 gtt., dans un verre d'eau, chaque matin. — P. savon de Venise, décigr. 5; fiel de bœuf cuit, décigr. ½; amm. préparé, décigr. 4: f. pil. n.º 8,

D., 4 à dîner, et 4 à souper. — P. élixir de rhub. cuillerées n.o 3, pour purgatif.

HYDROPISIES.

Epanchement ou accumulation d'un fluide lymphatique, soit dans les cavités tapissées par des membranes séreuses ou diaphanes, soit dans le tissu cellulaire.

HYDROPISIE CÉRÉBRALE.

Gonflement de la tête, ou de la partie inférieure de la colonne épinière, hébétement, paralysie.

Hydrocéphale. = Tête d'un volume extraordinaire, transparente, surtout à la fontanelle, pression et amincissement du cerveau par les progrès de la tumeur, écartement des sutures, hébêtement, vices de sensibilité, convulsions, vertiges, paralysie des membres.

Causes. Un coup à la tête, faiblesse de cet organe.

Hydrorachitis, ou *spina bifida.* = Tumeur molle et transparente de la colonne épinière, pleine de sérosité, avec destruction des parties environnantes, par fois paralysie des membres abdominaux.

Causes. Coups ou chute sur la colonne vertébrale, vice scrophuleux, syphilitique, faiblesse locale.

M. cur = *M. C. G.* + Lors d'hydrocéphale, purgatif, pour la nourrice, P. mann., senn., jalap; décoct. de chicor. — Faire prendre à l'enfant de l'oximell. scillit., du sirop de roses rouges. — Lors d'hydrocéphale externe : évacuer le fluide contenu ; incision; appliquer un petit vésicatoire à l'occiput.—Lors d'épanchement intérieur : comprimer la tête, rapprocher les os, à mesure que l'évacuation a lieu, avec des linges imbibés d'eau-de-vie.—Fortifier le corps par des frictions douces, sèches, ou aromatiques. — Tenir le ventre libre au moyen des lavemens avec le sucre rouge, le miel, — purgatif pour l'enfant, avec le sirop de chicorée, trois parties, sur une d'oximell. scill., pour une cuillerée.

Lors d'hydrorachitis : *méthode cur. des* écrouelles, + Bandage pour prévenir le retour de la tumeur.

HYDROPISIES THORACHIQUES.

Epanchement de sérosité dans la poitrine.

Hydrotorax. = Respiration gênée, impossibilité de rester couché sur le côté opposé à celui de l'épanchement, visage pâle, bouffi, toux, fluctuation dans la poitrine sentie par le malade, ou entendue par les assistans, réveil en sursaut, œdème des mains et des parties externes de la poitriue, son mat, obtus, rendu par la percussion du thorax ; (le malade étant couché horizontalement, puis placé à son séant, pour faire déplacer le liquide.)

Il se complique avec la lésion organique des viscères.

Cause. Débilité par hémorragie excessive, abus des saignées, chagrins prolongés, air humide, état sédentaire, abus des alcooliques, maladies antérieures, telles que la

péripneumonie mal guérie, les fièvres intermittentes, l'asthme, la phthisie.

L'hydropéricarde, l'hydropisie du médiastin, et les hydropisies enkistées de la poitrine n'offrent que des signes incertains.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. cur. de* l'anasarque. + Dans le principe : user des révulsifs, cautères, sétons, vésicatoires ; pédiluves excitans. — Après avoir préalablement détruit l'irritation, ou l'excitation inflammatoire : purgatifs. — Ensuite fortifier le système. — lorsque l'épanchement est considérable ; opération de l'empyème. — P. extr. de scill., décigr. ½, dans du sucre, de 3 ou de 4 en 4 heures.— P. extrait de scill., décigr. 8 ; acétit. de pot. (terre fol. de tart.), gr. de 8 à 12 ; eau d'anis, gr. 128 ; sirop de 5 racin., q. s. : mêlez, D., une cuillerée, de 4 en 4 heures. — Lors de grande faiblesse : P. ammoniaque liq., gr. j ; vinaigre scillit, q. s., jusqu'à saturation ; ajoutez eau de rue, gr. 96 ; sir. de 5 racin., gr. 16 : mêlez, D., gr. 8, de 2 en 2 heure.

L'hydropéricarde exige le traitement général de l'hydrothorax.

HYDROPISIES ABDOMINALES.

Tuméfaction du ventre, régulière ou irrégulière, respiration gênée vers la fin, fluctuation peu ou point sensible.

Ascite. = Tuméfaction égale qui commence par la partie supérieure. La distention augmente quand le malade est debout. Fluctuation sensible à la percussion, tympanite, infiltration des membres abdominaux, des parties sexuelles extérieures ; elle se complique avec la lésion des viscères.

Causes. Secondaires, ou primitives : — elle provient d'une boisson abondante d'eau froide quand le corps est échauffé, d'hémorragies excessives, de diarrhée invétérée, d'une phlegmasie chronique du péritoine, de l'atonie de l'appareil abdominal, des obstructions après les fièvres intermittentes, de l'abus des médicamens, des affections nerveuses.

Hydropisie enkistée de l'abdomen. — Tuméfactions à un des hypocondres, avec tension, douleur obtuse; progrès lents; forme irrégu-

lière du ventre ; respiration souvent presqu'intacte, même en montant ; la face ne pâlit que vers la fin de la maladie.

Causes : Id. que pour la précédente ; coups, chutes.

M. cur. = *M. C. G.* + *Méth. cur. de* l'anasarque. + Frictions douces sur le bas-ventre pour favoriser l'écoulement des urines, et augmenter l'excitation des viscères ; — paracenthèse. — Purgatifs et diurétiques, très-efficaces. — P. acétit. de pot. liq. (terr. fol. de tart.) gr. 16 ; esprit de nitre, gr. 8 ; oximell. colchiq., gr. 128 ; D., une cuillerée toutes les heures, avec une décoct. de sénéka ou de garance. — P. senn. mond., gr. 8 ; rhub., gr. 6 : eau, gr. 156, f. décoct. ; ajoutez sir. de noirprun, et de roses pâles, de ch., gr. 32 : f. une pot. purg. — Vin blanc, gr. 128 ; jalap pulv., gr. j, gingembre pulv., décigr. 8 ; sir. de noirprun, gr. 32 : mêlez : f. une potion à prendre de deux jours l'un.

Lors d'hydropisie enkistée : *méth. cur. gén. de l'ascite* : ponction.

ANASARQUE.

Infiltration du tissu cellulaire, primitive ou secondaire ; défaut d'énergie vitale ; œdème des membres abdominaux, ou de la face, puis de tout le reste du corps; peau d'un blanc laiteux, froide, pouls petit, mais lent. — Lorsqu'elle tient à la lésion d'un viscère : visage coloré, peau rouge, chaleur non diminuée, pouls fort, développé, caractères d'une constitution robuste.

Causes. Vieillesse, constitution délicate, molle, lymphatique, séjour dans des lieux humides, privés du soleil, vie sédentaire, mauvais alimens, évacuations abondantes, fièvres intermittentes invétérées, passions débilitantes.

M. cur. = *M. C. G.* + Evacuer les eaux, prévenir le retour et l'épanchement.—Dans le principe : compression graduée des jambes, avec des bandes sèches, ou huilées, de manière que la partie supérieure soit toujours un

un peu moins comprimée que l'inférieure. — Mouchetures.— Cautère, au-dessous du genou ; ou vésicatoire aux jambes. — Feuilles de choux appliquées sur la peau, pour établir un suintement abondant. Mais ces moyens ne sont plus efficaces, dès que l'atonie locale ou générale est parvenue à un certain degré. — A raison de l'atonie dominante : émétiques violens, vin d'antimoine. — P. milieu de l'écorce de sureau récente, q. s. : exprimez-en le suc ; ajoutez, sucre, gr. 16 ; pour la dose, qui est de gr. 64. — Lors d'irritation ou d'excitation prononcées, de constitution forte : purgatifs salins, P. tartr. acid. de pot. (crêm. de tart.), gram. de 4 à 32, par jour dans une infus. légèrement aromatique, ou amère. — P. tart. acid. de pot. (crêm. de tart.) soluble, gr. de 16 à 32; eau d'orge, kilogr. j; sir. q. s. : f. boisson, D., en abondance. — P. racin. de jalap pulv., sulf. de magnés. (sel d'epsum), de ch., décigr. 20 ; nitr. de pot. (nitre pur) décigr. 8 ; eau, gr. 48; sir. de chicor., gr. 48 ; huile de girofle, gtte. j : f. pot. purgative. — P. tart. acid. de pot. solubl., décigr. 10 ; jalap pulv., décig. 6 ;

rhub. pulv., décigr. 8 ; sir. de noirprun, q. s. : f. bol purgatif. — P. tart. acid. de pot. solubl., gr. 16 ; oximell. scill., gr. 64 ; rob. de sur., gr. 4 ; eau kilogr. 1 : f. boisson purg., à prendre dès le matin. — Eaux minérales salines, prises en abondance. — P. tart. acid. de pot. solubl. (crême de tart.), gr. 4 ; diagrède, décigr. 3 ; jalap pulv., décigr. 6 : f. poudr. — P. rac. de bryonne récente, gr. 12 : f. décoct. dans eau, un verre ; mann. chois., gr. 32 ; sulfa. magnés., gr. 16 : f. pot. purg. — Lorsque l'état d'atonie est profond, soit parce que la maladie est chronique, soit par la constitution lymphatique du sujet, soit par la force des causes qui l'ont déterminée : purgatifs et diurétiques plus actifs. — P. racine de jalap pulv., décigr. 16 ; mercur. subl. doux, décigr. 6 : f. poudre, à prendre de deux jours l'un. Le jour d'intervalle : P. eau de menthe, gr. 32 ; eau pure, gr. 16 ; sel de tartre, décigr. 8 ; acid. acét. (vinaigre) distillé, q. s., p. saturer le sel ; poivre de la Jamaïque, gr. 1 ; sir. de 5 rac., gr. 32 : f. une dose à prendre de 6 en 6 heures. — P. bouillon de veau, quantité suffisante ; vin blanc, gr. 160 ;

muriat. ammoniacal (sel ammoniac), décigr. 20 : f. lavement. — P. mann., gr. 48 ; rhub. pulv., gr. 3 ; nitra. de pot. (nitre), décigramme 10 ; sir. de chicor. comp., gr. 32 : f. pot. purg. — P. savon pur, gr. 16 : f. un lavement avec l'eau simple. — P. rapures de gayac, gr. 16 : f. macérer dans eau, kil. 6 : ajoutez racine de squine, de salsepareille, de ch., gr. 4 : f. décoct. : ajoutez polypode de chêne, gr. 4 ; rhubarbe, gr. 12 ; senné mondé, gr. 16 : quand l'eau est réduite à 3 kilogr., ajoutez sassafras, semence de coriandr., régliss., de ch., gr. 8 ; sulfa. de magnés., gr. 16 : f. infuser, D., 4 verres, chaque matin, pour purger. — P. rac. de julap. pulv., décig. 12 ; asar. pulv., décig. 2 ; sulfa. de pot. (tartre vitriol.), décig. 12 : f. poudr. laxat. — P. rhub. pulv., gr. 2 ; mercur. subl. doux, décig. 5 ; nitrat. de pot. purif. (nitre), décig. 6 : f. poudre laxat. — P. senn. mond., gr. 16 ; jalap pulv., décig. 5 ; g. gutt. pulv., décig. 2 ; sir. de noirpr., gr. 16 ; eau de cannelle, gtt. 12 : f. un purgat. — P. diagr., décigr. 4 ; rac. de jalap pulv., décig. 6 ; mercur. subl. doux, déc. 5 ; sir. de

noirpr., gr. 32 : mêlez : f. un purgatif. — P. confect. hamec, gr. 2; scammonée, déc. 2; g. gutt. pulv., déc. 1; aloès, déc. 2; sir., q. s. : f. un bol purgat. — P. teintur. de jalap, gr. 64; oximell. scill., gr. 16; teint. de cannell., gr. 4 : f. pot. purg. — P. rac. de jalap pulv., déc. 10; nitr. de pot., déc. 8 : f. poudre, à prendre chaque matin. — P. baies de genièvre, de laurier, de ch., gr. 16; vin bl., kil. 1 : f. digérer, D., un verre. — P. espr. de nitre dulc., gr. 4; ou acid. acéteux (vinaigre), gr. 64 : f. un lavement.—P. acid. muriat. anisé (esprit de sel anisé), teintur. d'écorce d'orang., liq. min. d'Hoffm., de ch., gr. 2 : mêlez, et faites prendre demi-heure avant le dîner. — P. scill. pulv., décig. 2, 3 fois par jour, dans du sucre. — P. sulfa. de pot., nitra. de pot., de ch., gr. 6; ipéc. pulv., gr. 1; opium, décigr. 2 : D., décigr., de ½ à gr. 2. — P. savon, gr. 4; cloportes pulv., g. ammoniac., safran et oignon de scill. pulv., de ch., gr. 2; sir. de safran, q. s. : f. pil. n.o 30; D., de 1 à 4 par jour. — P. eaux de fenouil, gr. 128; de raifort et de genièvre, de ch., gr. 12; sir. de

5 racines, gr. 32 ; espr. de nitr. dulc., gr. 4 : mêlez ; D., une cuillerée, de 4 en 4 heures. — P. rac. de raifort sauvage, semenc. de moutarde, de ch., gr. 4 ; écorce de Winter et de sénéka, de ch., gr. 8 ; vin, kil. 1 : f. macérer, D., une cuillerée, 3 ou 4 fois par jour. — P. g. ammon., déci. 10 ; oign. de scill. pulv., décig. 3 ; eau de cannelle, gr. 16 ; eau de genièvre, gr. 20 ; sir. de safran, gr. 16 : mêlez ; f. une dose, à prendre de 6 en 6 heures. -- P. scille pulv., décig. 1 ; thériaque, gr. 1 : f. bol., à prendre le soir en se couchant. -- P. baies de genièvre, gr. 64 ; rac. de raifort sauv., gr. 32 ; eau de genièvre, kil. 1 : f. macérer, coulez : D., gr. 64, 2 fois par jour. — Cautère ; frictions sèches ou aromatiques sur tout le corps. — Exercice autant que le malade peut en faire sans se fatiguer trop ; éviter l'humidité. — Alimens peu liquides ; viandes rôties, bouillies. — On fortifie la constitution par un bon régime, l'exercice, la dissipation, l'usage des diaphorétiques, des amers ou toniques ; les baies et l'extr. de genièvre, de kin., de gentiane ; les valériane, cerfeuil, fumeterre, chi-

corée sauvage, fraisier, queues de cerise, uva-ursi, acétite de potasse, nitr. de potasse (nitre), cannelle, camomille, centaurée, ferrugineux, thérébentine, soufre, etc., combinés ensemble.

DIABÈTES.

Écoulement immodéré d'urine. — *Signes précurs.* Envie pressante d'uriner; alternatives de chaleur et de froid dans la région hypogastrique, pesanteur à cette région, soif peu vive. — 1.ere *Pér.* : faiblesse, abattement sans fièvre, nulles douleurs aux reins ou à la vessie, urine limpide, inodore, presque sans saveur et sans sédiment. — 2.e *Pér.* : maigreur, chaleur mordicante à l'intérieur, appétit plus grand, besoin d'uriner plus fréquent, peau aride, faiblesse générale, soif extrême, fièvre lente, digestions pénibles, rapports acides, urines ou blanches ou troubles, douceâtres, et avec un sédiment grisâtre; si l'urine diminue, le ventre enfle. — 3.e *Pér.* : pouls petit, irrégulier et intermittent, marasme.

Causes : Constitution détériorée par de grandes hémorragies, des saignées fréquentes ; évacuations excessives, une diète trop longue ; abus des liqueurs alcoolisées, ou d'eau tiède en boisson ; habitation d'un lieu humide et froid, vie sédentaire, mauvaise nourriture, mélancolie, passions débilitantes.

M. cur. = *M. C. G.* + User des révulsifs du syst. lymphat. ; fortifier la constitution, et particulièrement les voies digestives.— Frictions sèches avec la flanelle sur la peau ; bains tièdes ; exercices selon les forces du malade ; alimens secs, nourrissans, et de facile digestion. — Diaphorétiques, amers, astringens ou toniques. — P. extr. de kin., de fumeterre, de genièvre, p. égale : f. bols, de gr. 2, à prendre le matin, et par-dessus, un verre d'infus. de fleurs d'arnica ; et le soir avant de prendre une infus. de fleurs de sureau et de feuill. d'oranger. — P. gingembre, gr. 16 ; conserv. de roses, de coin, écorce de limon confite, de ch., gr. 74 ; extr. de genièvre, gr. 16 ; cannelle, noix de muscade, de ch., gr. 6 ; sir. de coin, q. s. : f. élect. ; D. : gr. 4, à pren-

dre après le repas. — P. cannelle pulv., gr. 2; lim. de fer, gr. 12; sucre, gr. 16 : f. une poudre; D., gr. 4. — P. cannelle pulv., gr. 4; extr. de safr., décigr. 3; mur. ammonical de fer subl. (fl. ammoniac. martiales), décigr. 10; conserv. de fl. d'orang. : f. bol. — P. eaux de cannelle, de fl. d'orang., d'armoise, de chardon bénit, de mélisse, de ch., gr. 32; mêlez; D., gr. 16 ou 32, après les repas. — P. huile de cannelle, gtt. 3; sucre, gr. 12; vin, un verre : mêlez. — P. noix muscade, gr. 16; cannelle, gr. 8; girofle, gr. 2; sucre, gr. 32 : f. une poudre; D., gr. 8, après les repas. — P. décoct. de garance, de kin., de valériane, de sénéka, de patience; infus. de fumeterre, de centaurée, de camomille, pour boisson. — Cautère, vésicatoire, séton. — Sang-dragon, simarouba, terre calcaire, carbonate de magnésie (magnésie blanche). — Air sec et chaud, de la campagne; éviter l'humidité et le froid.

JAUNISSE.

Couleur jaune de la peau, des yeux; urines rouges; excrémens d'un jaune pâle, avec mal-aise de tout le corps; dérangement des fonctions digestives, constipation, ou devoiement bilieux.

Causes. = Calculs biliaires; grossesse; maladies du foie; état convulsif; passions vives de l'ame, chagrins profonds; surabondance de la bile.

M. cur. = *M. C. G.* + Lors de surcharge bilieuse des premières voies: émétiques, purgatifs. — S'il y a inflammation dans quelque partie, ou excitation générale trop grande: saignée révulsive. — Lors d'irritation nerveuse: opium, castor, camphre. — Contre les concrétions biliaires: esprit de térébenthine, gr. 8; éther sulf., gr. 4; D., gr. 2, chaque matin. — Lors d'état convulsif: éther. sulf., liq. min. d'Hoffm., op. et camphr., etc. — S'il y a des obstructions des glandes mésentériques:

usage des excitans ; savon, oign. de scill., colchique, sucs d'herbes antiscorbutiques (*Voy. M. cur.* du carreau). — Quand la maladie a duré assez long-temps pour que la nature manque de force : amers, astringens, toniques, combinés avec les plantes aromatiques, et antiscorbutiques ; eaux minérales ferrugineuses, sulfureuses. — Carbon. de fer, kin., serpent. de Virgin., fl. d'arnica, rac. de garance, d'asperge, bois néphrétique, extr. de genièvre, de gentiane, de bardane ; sauge, thym, romarin, lavande, fumeterre, centaurée, vin blanc, vin amer, vin antiscorbutique. — Cautère.

Dans le premier temps de la maladie : régime doux, presque tout végétal, fruits mûrs, boissons acidules ; puis alimens plus nourrissans, boissons plus toniques ; exercice à pied, à cheval, en voiture, air de la campagne. — Lavemens, pour tenir le ventre libre. — P. savon d'Espagn., gr. 8 ; gomm. ammon., gr. 2 ; rhub. pulv., gr. 2 ; sir. simpl., q. s. : f. pil., n.° 36 ; D., 4, deux fois par jour. — Suc de citron, gr. 96 ; sel d'absinth., gr. 8 ;

eau de raifort sauvage, et vin de cloport., de ch., gr. 32; eau de cerises noires, gr. 96; sir. de safr., gr. 16 : mêlez; D., une cuill., matin et soir. — P. rhub. pulv., décigr. 12; mercur. subl. doux, décigr. 2; sir. de scill., q. s. : f. bol, pour le matin. — P. g. ammon., savon, galban., de ch., gr. 2; oign. de scill., décigr. 6 : f. 15 pil.; D., 4, deux fois par jour. — P. rac. de chélidoine, avec les feuilles, gr. 20; rac. de garance, de curcuma, de ch., gr. 12; sommit. de centaur., et de fl. de camomill., de ch., gr. 2; rac. de gentiane, gr. 4; écorce de citron récente, gr. 8; eau, kil. 2; eau de fl. d'orange, gr. 64 : f. apozèm. — P. conserv. d'absinth., d'écorce d'or., de ch., gr. 32; angélique, noix muscad. confites, carbon. de fer, de ch., gr. 16; extr. de gentiane, tartr. acidule de potasse (crêm. de tartr.), de ch., gr. 8; safr. pulv., gr. 2; sir. de 5 racines, q. s. : f. élect.; D., gr. 4; et par-dessus, eaux minérales de Passy.

ICTÈRE DES NOUVEAU-NÉS.

Couleur jaune de la peau, des yeux, de toute l'habitude du corps; — quelquefois ventre tendu, constipation, vomissemens, cris aigus, peau sèche; chaleur fébrile.

Causes. Maladies de la mère : disp. originaire; présence du méconium, ou des vers dans les intestins ; faiblesse constitutionnelle, qui ne favorise pas le changement de la circulation ; lait ancien, usage de l'huile pour faire évacuer le méconium, les bouillies en aliment, abus des boissons alcoolisées.

M. cur. = *M. C. G.* + Petit lait miellé p. boisson : lavage de tout le corps, avec l'eau de savon tiède ; friction sèche, ou avec l'huile, sur le ventre ; eau de rhubarbe et de manne, comme purgatif ; sir. de fl. de pêch., ou de chicorée, soit simple, soit composé ; fomentations sur le ventre. — Eau de fleur d'orange sucrée.

MALADIES VERMINEUSES.

La présence des vers, tels que les *tænia*, *vers vésiculaires*, *tricocéphales*, *ascarides vermiculaires*, *lombricoïdes*, produit des maladies que l'on reconnaît aux signes qui caractérisent la présence de ces insectes.

Les *tænia*, *curcurbitain* ou armé, avec crochet à la tête, et le *tænia lata*, non armé, d'une forme plate, comme un ruban, sans crochets auprès de la trompe, sont très-longs, composés d'anneaux articulés ensemble, et se tiennent ordinairement dans les intestins grêles, ou l'estomac. — *Signes particuliers* : douleur dans le ventre, avec piqûre près de l'estomac, gonflement passager de l'abdomen, appétit extrême, maigreur, faiblesse générale, visage plombé, pupilles dilatées, vertiges, vomissemens nerveux, tension et prurit du nez.

Les autres espèces de vers sont signalées, en général, par les alternatives de couleur pâle, rouge, plombée, du visage, le demi-cercle azuré, ou

la dilatation de la prunelle, l'œil terne, moins mobile, le gonflement des paupières inférieures, la tristesse, le dégoût pour les alimens, le prurit des narines, l'hémorragie nasale, les maux de tête, les vertiges, le délire, la salivation fétide, la soif, le sommeil agité; les symptômes nerveux très-variés, la colique, la piqûre qui cesse après les repas, la tuméfaction du ventre, l'anxiété, la cardialgie.

Le ver *vessiculaire*, ou *hydatide*, est composé d'une vessie avec une tête semblable à celle du *tœnia*: elle est pleine de mucosité.

Le *tricocéphale*, long d'un pouce et demi environ, est disposé en spirale, de la grosseur d'une demi-ligne, la tête et la trompe dans une gaine, et la queue comme un cheveu.

L'*ascaride vermiculaire* est filiforme à ses extrémités: son corps est gros de 3 à 4 lignes, long de deux pouces; il réside en masse conglobée dans l'intestin colon.

Le *lombricoïde* est rond, gros comme une plume à écrire, long d'environ dix pouces; de couleur blanche ou jaune, plus mince à ses

deux extrémités. Il est plus commun chez les enfans.

M. cur. = *M. C. G.* + Bulbe fraîche de l'ail (*allium cepa*, *sativum*); semences d'arthemis. Santon. (*semen contra*); rac. de jalap pulv. (*convolvulus jelappa.*) P. écorce d'angélique, gr. 32 : f. décoct. dans eau, kil. 1, réduit à un demi-kilogr. ; assa fétid. ; *geoffraya surinam.*, contre les lombricoïdes.—*Juglans regia* ; huile d'olives, camphre contre les ascarides. — *Palipod. filis mas*, contre le *tænia*. — *Spigelia anthelmia* ; semences de *tenacet* vulg. ; de *veratrum sobadilla.* — P. sem. de *veratr. vulg.*, décig. 5 ; sucre et huile de fenouil ; ou miel, q. s. : f. pil. , à prendre chaque matin.— Aloès ; rhubarb ; gratiote officinale ; g. gutte ; camomill. ; diagrède sulfuré ; muriate ammoniacal, de baryte ; préparations de fer, de mercure ; huile de pétrole, muriate de soude.

P. fiel de bœuf, savon de Venise, de ch., gr. 4 : f. un lavement.—P. gousses d'ail, n.o 2 ; vin kil. ½ ; essence simple d'absinthe : f. digérer, D., gr. 32, matin et soir. — P. valérian officin., semen. de santoline, de ch., gr. 8 ; jalap. pulv.,

décigr. 14; oximell scil., q. s.: f. électuaire, D., gr. 6, de 3 en 3 heures. — P. infus. de Menth.; de gentian. gr.; 128, eau de canell., gr. 64; sem. de santolin., gr. 16; sir. de chicor., comp., gr. 64; huil. de noix musc., gtt. 10: mêlez, D., 1 ou 2 cuillérées, plusieurs fois par jour. — P. sem. de santolin., rac. de jalap. pulv., de ch., décigr. 5; sucre, gr. 4: p. une prise. — P. assa fétid., rac. de dictame bl., de ch., décigr 2; miel, q. s.: f: un bol. — P. assa fetid., gr. 4; sucre, gr. 32; eau-de-vie, un verre: mêlez, D., une cuillerée. — P. assa fétid., gr. 8; jaune d'œuf; sulfat de fer, gr. 2; oign. de scill. pulv., décigr. 2: f. pil. de 2 décigr., D., 2, de 3 en 3 heures.— P. assafétid., cire jaune galbanum: mêlez avec un jaune d'œuf; p. un emplâtre que l'on applique sur l'estomac, — P. spigel. anthelmint., une poign.: f. bouillir dans eau, kil. 1; ajoutez suc de citr. gr. 20; sirop de fl. de pêch., gr. 64. — P. extr. de tanaisie, décigr. 3; assafétid. et santoline, de ch., décigr. 6; miel, q. s.: f. pil. de décigr. ½, D., 4, de 3 en 3 heures. — P. merc. subl. doux, décigr. 2; rhub. pulv., décigr. 5; jalap pulv., décigr. 6; huil. de noix

musca., une goutte : mêlez; à prendre le matin dans une cuillerée de sir. de violette. — P. aloès, gr. 2 ; lait de vache, q. s. : f. un lavement. — P. huile de ricin, sir. tartreux, de ch., gr. de 16 à 48 : f. pot. — P. oxide d'étain pur, décigr. 10 ; rhub. pulv., décigr. 2 ; mêlez, à prendre le matin, dans une cuillerée de sir. de fl. d'orange.—P. basilic pulv., décigr. 6 ; rhub. pulv., décigr. 4 ; noix muscad., décigr. 1 : f. poudre. — P. aloès, décigr. 10 ; savon pur., gr. 4 ; lait et eau pure, p. ég. et suffisante : f. un lavement. —P. rhub. pulv., gr. 96 ; extr. de tamarisc, gr. 32 ; sucre, gr. 128 ; vin, kil. 1 : mêlez, D., par cuillerée.

Méthodes curatives du tœnia.

1.re : P. eau chargée de muriat. ou de sulfat. de soude, froide, p. boisson. - 2.e : P. gaz acide, carbon., dans des eaux minérales, ou dans des potions. -- 3.e : P. huile de téréb. distill. avec le muriat. antimoniacal. -- 4.e : Après un jour de diète, -- P. rac. de fougère mâle pulv., gr. 20 ; eau de tilleul un verre (la D. est moins forte pour les personnes faibles) : f.

prendre dès le matin. Deux heures après : -- P. mercur. subl. doux, scammon., de ch., décigr. 6 ; g. gutte., décigr. 2 ; confection d'hyacinthe, q. s. : f. bol. purgatif : on fait prendre du thé, dans la journée, pour en favoriser l'action. -5.e : P. limur. d'étain pur, décigr. 5 ; conserv. de ros., q. s. : f. bol. à prendre dès le matin, de 2 en 2 heures. -- 6.e : Huile de ricin, gr. de 32 à 96, pour purger ; on donne ensuite un bouillon au malade, ou bien on fait prendre l'huile de ricin le soir ; et dès le matin on donne g. gutt., décigr. 5. -- 7.e : P. éther sulf., gr. 4 ; décoct. de rac. de foug. mâle : mêlez, à prendre à jeun. Quelques minutes après ; -- P. éther sulf., gr. 8 ; décoct. de rac. de foug. mâle, q. s. ; p. un lavement. Une heure après le lavement, P. sir. de fl. de pêch., gr. 32 ; huil. de ricin, gr. 64. Dans le jour, eau de till. pour boisson : diète.— 8.e : P. limail. d'étain pur., gr. 32 ; rac. de polipod. mâle, gr. 20 ; sem. de santolin., gr. 16 ; rac. de jalap. pulv., sulfa. de pot., de ch., gr. 4 ; miel, q. s. : f. électuaire, D., une cuillerée à café, de 2 en 2 heures, pendant 2 ou 3 jours ; en

même temps diète, soupes légères, bouillons maig. — Ensuite, p. jalap. pulv., et sulfa. de potass., de ch., décigr. 20; scammonée pulv., décigr. 10; g. gutt., décigr. 5; miel, q. s.: f. élect. à prendre comme le précédent, en suivant le même régime durant quelques jours: il faut favoriser l'expulsion du *tœnia* par quelques prises d'huile de ricin. — 9.e: P. rac. de foug. mâle, gr. 132; eau, litre j.; sir. de mouss. de Corse, gr. 64: f. tis.: on commence à la prendre 6 heures après le repas. — P. merc. subl. doux, corn. de cerfs, ou os calcicinés, de ch., décigr. 6; conserv. de rose, q. s.: f. bol. — Le soir: p. huile d'amandes douces, gr. 32. — Le lendemain, purgat. — P. diagred. pul., gr. j.; rac. de foug., gr. 32; g. gutt., mercur. subl. doux, de ch., décigr. 2. — On cesse le traitement dès que le *tœnia* est rendu.

Contre les *vermiculaires* (*Voyez méth. cur. de l'hydrop.*): oign. de scill.; digitale pourprée; gratiole officinale; opium; muriate de baryte; antimoniaux; carbonate ammoniacal, combinés avec les amers, les excitans.

Contre les *tricociphales*, *ascarides*: zinc

subl. ; préparat. de fer, camphre. — P. extr. d'écorces de noix verte, gr. 8 ; eau de cannelle, gr. 16 : D., gtt. 50, pour un enfant de 3 ans.

Contre les *lombricoïdes :* helmintho - corton, (mousse de Corse).—P. mousse de Corse, gr. de 2 à 6 : f. infus., ajoutez sir. de limon, gr. 32, à prendre le matin à jeun pendant quelques jours. — P. huile d'olive, vin, de ch., 32 ; sucre pulv., gr. 4 : mêlez, à prendre le matin, pendant trois jours.



TABLEAU
DE MATIÈRE MÉDICALE.

Electricité, galvanisme, excitans, en bains, étincelles, commotions graduées.

Magnétisme; application de plaques aimantées sur le corps. (Excitant).

Oxigène; gaz excitant : on en fait respirer jusqu'à produire une légère excitation.

Gaz acide carbonique, débilitant, étendu l'eau, en boisson, en lavement.

Air atmosphérique : excitant, changemens de température.

Eau potable, tiède, chaude, froide, en état de vapeur, de glace.— Usage : boisson, lavement, bains, douches, étuves, véhicule d'une foule de substances alimentaires, etc.

Eau de mer; purgative, en boisson, D., de 1 à 4 verres; en bains, immersion subite.

Eaux minérales ; médicinales, froides : alkalines et terreuses, 1.o de *Bard* et de *Beaulieu* (département du Puy-de-Dôme), D., de 1 à 4 verres ; pendant un ou plusieurs jours de suite. (Purgatives.)

2.o De *Chateldon* (départ. du Puy-de-Dôme) : D., la même que celle des eaux de *Spa*.

3.o D'*Encausse* (dép. de Haute-Garonne) : D., de 2 à 6 verres, chaque fois, pendant plusieurs jours. (Diurétiques.)

4.o De *Galmier* (dép. de la Loire) : D., de 2 à 6 verres. (Diurétiques.)

5.o De *Médague* (dép. du Puy-de-Dôme): D., de 2 à 4 verres par jour. (Diurétiq. et purg.)

6.o De *S.-Myon* (dép. du Puy-de-Dôme): V. et D., les mêmes que celles des eaux de *Seltz*.

7.o De *Montbrison* (dép. de la Loire): D., de 2 à 4 verres par jour. (Diurétiques.)

8.o De *Seltz* ou *Selters* (départ. du Bas-Rhin) : D., de 4 à 8 verres par jour : on

peut en prendre en même temps aux repas. (Diurétiques.)

Eaux minérales ferrugineuses froides. 1.° D'*abbecourt* (département de Seine-et-Oise): D., de 2 à 6 verres, par jour. (Diurétiques et laxatives.)

2.° D'*Attancourt* (départ. de la Haute-Marne): D., de 2 à 6 verres, par jour. (Diurétiques et peu purgatives.)

3.° D'*Aumale* (dép. de la Seine-Infér.): D., les mêmes que celles des eaux de *Forges*. (Apéritives.)

4.° D'*Avenheim* (départ. du Bas-Rhin): D., de 2 à 6 verres par jour. (Apéritives et diaphorétiques.)

5.° De *Bussang* (dép. des Vosges): D., de 2 à 8 verres, par jour. (Diurétiques.)

6.° De *Caen* (dép. du Calvados): Vertu et D., les mêmes que celles des eaux de *Forges*.

7.° De *Daniel* ou d'*Alais* (dép. du Gard): D., de 2 à 4 verres, par jour. (Purgatives.)

8.° De *Fontenelles* (départ. de la Vendée) : D., de 2 à 6 verr., par jour. (Diurét.)

9.° De *Forges* (dép. de la Seine-Infér.) : D., de 4 à 10 verres, par jour. (Diurétiques.)

10.° De *Gondon* (dép. du Loiret). V. et D., des eaux de *Forges*.

11.° De *Hucheloup* (dép. des Vosges) : V. et D., des eaux de *Forges*.

10.° De *Mier* (départ. du Lot) : D. de 4 à 10 verres, par jour. (Purgatives.)

13.° De *Nancy* (départ. de la Meurthe) : D., de 4 à 12 verres, par jour. (Diurétiques).

14.° De *Passy* (dép. de la Seine) : D., de 2 à 8 verr., par jour. (Diurétiques et toniques.)

15.° De *Pougues* (départ. de la Nièvre) : D., de 2 à 8 verres, par jour. (Diurétiques.)

16.° De *Provins* (départ. de Seine et Marne) : D., de 3 à 6 verres, par jour. (Diurétiques.)

17.° De *Rouen* (départ. de la Seine Inférieure) : vertus et D., des eaux de *Forges*.

18.°

18.° De *Ségray* (départ. du Loiret) : D., de 2 à 8 verres par jour. (Diurétiques et toniques.)

19.° De *Sermaises* (dép. de la Marne) : D., de 3 à 9 verres, par jour. (Diurét. et purgatives.)

20.° De *Spa* (départ. de l'Ourthe) : D., de 4 à 8 verres, par jour. (Diurétiques et purgatives.)

21.° De *Toul* (dép. de la Meurthe) : D., de 3 à 10 verres par jour. (Diurétiques.)

22.° De *Vals* (dép. de l'Ardèche) : D., de 2 à 6 verres par jour. (Diurétiques.)

23.° De *Vezoul* (dép. de la Haute-Saône) : D., de 2 à 8 verres par jour. (Apérit. et sudorif.).

Eaux thermales simples et salines. 1.° d'*Ax* (dép. de l'Arriège), V. et D., de celles de Bagnières.

2.° De *Bagnols* (dép. du Gard), en bains, douches, bains de vapeurs ; boues.

3.° Des *Bains* (dép. des Vosges) : V. et D. de celles de Plombières.

4.° De *Bourbon-l'Archambault* (dép. de l'Allier), en bains, en boisson : D., de 2 à 6 verres par jour. (Laxat. et diurét.)

5.° De *Moustier*; de *Briançon* (dép. de l'Isère) ; en bains.

Eaux thermales gazeuses. 1.° De *Châtel-Guyon* (dép. du Puy-de-Dôme) : D., de 2 à 6 verres par jour. (Purgat. et diurétiques.)

2.° De *Clermont - Ferrand* (dép. du Puy-de-Dôme) : Vertu et D., des eaux de *Châtel-Guyon.*

3.° Du *Mont-d'Or* (dép. du Puy-de-Dôme) ; en bains ; en boisson : D., de 2 à 8 verres par jour. (Diurétiques et sudorifiques.)

4.° De *Niderbronn* (dép. des Vosges); usages et propriétés de celles du *Mont-d'Or.*

5.° De *Vichy* (dép. de l'Allier) : D., de 2 à 8 verres par jour. (Diurétiques.)

6.° De *Bagnères* (dép. des Hautes-Pyrénées) ; en boisson : D., de 2 à 6 verres par jour. (Diurét. et laxat.) ; en bains.

Eaux thermales savonneuses. 1.° d'*Aix* (dép. des Bouches-du-Rhône) : usages et propriétés de celles de *Plombières.*

2.° De *Douay* (dép. du Nord) : usages et propriétés des eaux ferrugineuses de *Plombières.*

3.° De *Luxeuil* (dép. des Vosges) : usages et propriétés des eaux de *Plombières.*

4.° De *Merlange* (dép. de Seine et Marne) : D., de 2 à 6 verres, par jour. (Diurétiq.)

5.° De *Néris* (dép. de l'Allier) : bains, douches, cataplasmes, avec le dépôt. — En boisson : D., de 2 à 6 verres, par jour. (Diurétiques.)

6.° De *Peyrat* ou *Uzès* (dép. du Gard) : en bains. (Antipsoriques.)

7.° De *Plombières* (dép. des Vosges : D., de 2 à 10 verres, par jour. (Diurétiques.)

8.° De *Pomaret* (dép. du Gard) : D., de 2 à 8 verres, par jour. (Diurét. et laxat.)

Eaux thermales sulfureuses. 1.° d'*Aix-la-Chapelle* (dép. de la Roër) : propriétés et usages des eaux de *Bagnères-de-Luchon.*

2.° D'*Aix*, au Mont-Blanc : propriétés et usages des eaux de Bagnères.

3.° De *Saint-Amand* (dép. du Nord) : application des boues. (Sudorifiq.)

4.° D'*Arles* (dép. des Pyrénées-Orientales) : en étuves, bains, douches. (Sudorifiques.)

5.° De *Bagnères-de-Luchon* (dép. des Hautes-Pyrénées) : en bains, en boissons, D., de 2 à 6 verres, par jour. (Diaphorét.)

6.° De *Barèges* (dép. des Hautes-Pyrénées) : usages et propriétés des eaux de *Bagnères-de-Luchon*.

7.° De *Bonnes* (dép. des Basses-Pyrénées) : usag. et propr. des eaux de *Barèges*.

8.° De *Cambo* (dép. des Basses-Pyrénées), *id.*

9.° De *Cauterets* (dép. des Hautes-Pyrénées) V. et D., des eaux de *Barèges*.

10.° De *Chatenoi* (dép. du Bas-Rhin) : usag. extérieurement. (Détersives.)

11.° De *Digne* (dép. des Basses-Alpes) : V. et D., des eaux de *Bourbonne*.

12.º D'*Enguien* ou *Montmorency* (dép. de la Seine), *id.*

13.º De *Gréoux* (dép. des Basses-Alp.): D., de 2 à 6 verres : en bains, douches. (Diurét., diaphorét., et laxat.)

14.º De *Mulitz* (départ. des Pyrénées-Orientales.), *id.*

15.º De *Saint-Sauveur* (dép. des Hautes-Pyrénées); V. et D., des eaux de *Barèges.*

Eaux ferrugineuses et *sulfureuses.* 1.º De *Cransac* (dép. de l'Aveyron) : V. et D., des eaux de Passy.

2.º De *Château-Thierry* (départ. de l'Aisne) : V. et usage des eaux de *Provins.*

3.º De *Cautrexeville* : en boisson, D., de 2 à 8 verres par jour. (Diurét. et sudorifiq.)

4.º De *Dieu-le-Fit* (dép. de la Drôme); en boisson, D., de 2 à 6 verres par jour, et sur-tout en bains, lotions, douches. (Diurét., laxat., et diaphor.)

5.º De *Fonsanche* (dép. du Gard);

intérieurement, D., de 3 à 9 verres; et en bains. (Laxat. et diurét.)

6.º De *Jouhe* (dép. du Jura); D., de 2 à 4 verres, par jour. (Purgatives.)

7.º Du *Mont-de-Marsan* (dép. des Landes) : D., de 3 à 8 verres, par jour. (Diurét. et purgat.)

8.º De *Nismes* (dép. du Gard) : D., de 2 à 6 verres, par jour. (Purgatives), et les bains.

9.º D'*Usset* (dép. de l'Arriège) V. et D., des eaux de *Nismes*; usage en boisson, bains, application des boues.

Eaux salines. 1.º De *Balaruc* (dép. de l'Hérault); usage en bains, douches, étuves, boisson : D., de 4 à 8 verres, par jour. (Diurét. et laxat.)

2.º D'*Abbeville* (dép. de la Somme) : V. et D., des eaux de *Balaruc*.

3.º De *Bourbonne-les-Bains* (dép. de la Haute-Marne); en boisson, D., de 3 à 6 verres. (Laxat. et diurét.), et en bains, douches.

4.° De *Lamotte* (dép. de l'Isère) ; V. et D., des eaux de *Bourbonne-les-Bains*.

5.° De *Pont-à-Mousson* (dép. de la Meurthe), *id.*

6.° De *Pouillon* (dép. des Landes) : V. et D., des eaux de *Sedlitz*.

7.°. De *Pyrmont* (comté d'Allemagne) ; D., de 3 à 8 verres, par jour. (Diurét. et diaphorét.)

8.° De *Sedlitz* (en Bohême) : D., de 3 à 6 verres, par jour. (Purgatives.)

Nota. On emploie comme les boues de Saint-Amand, celles de Bagnères-de-Luchon, Bagnols, Barbatan, Baréges, Bourbonne-les-Bains, Cauterets, Ax, Nismes, Néris, Verdusan.

Eaux de chaux, astringente, apéritive : D., gr. de 4 à 16, (1 à 4 gros) dans du lait, ou une décoction amère, ou des eaux minérales.—Extér. elle est dessicative.

Carbonate de magnésie ; absorbant : D., décigr., de 3 à 9 (6 à 18 grains), prise que

l'on peut réitérer plusieurs fois chaque jour.

Soufre sublimé, en opiat, D., gr. de j. à 4 (9 gr., à 2 gros) : en pommade pour l'extérieur : D., gr. de 8 à 20 (2 à 5 gros), par jour.

Sulfure de potasse ; liquide : D., gr. de 16 à 64, (4 gros à 2 onces) dans l'eau d'un bain. — Sec, il est diaphorétique, D., décigr. ; de 2 à 6 (4 à 12 grains) dans un verre de boisson, ou dans des extraits.

Soufre dissous dans l'huile (bitume de soufre), D., gtt. de 15 à 30, dans une potion, ou un extrait.

Potasse caustique (pierre à cautère) : extérieurement, D., q. s.

Ammoniaque liquide : intérieurement, D. gtt. de 4 à 10, dans une boisson sudorifique, ou adoucissante. — Extér., on fait flairer le gaz. — en liniment, D., gr. de 2 à 6 (½ gros à 1 ½), avec huile d'olives, gr. 32 (1 once).

Acide sulfurique : à l'intérieur, excitant permanent, étendu dans une boisson, jusqu'à agréable acidité. —Dans un opiat, avec le kinkina : acid. sulf. affaibl. ; D., gr. de 10 à 60. — A l'extérieur, selon son intensité, il est corrosif, rubifiant.

Elixir vitriolique de Minzich ; D., gtt. de 15 à 50, dans une potion.

Sulfate de potasse (tartre vitriolé), D., gtt. de 4 à 16 (1 à 4 gros) ; diurétique et laxatif.

Sulfate de soude (sel de Glauber) ; D., gr. de 8 à 32 (2 gros à 1 once), laxatif.

Sulfate de magnésie (sel d'Epsom) ; D. gr. de 8 à 32 (2 gros à 1 once), purgatif.

Sulfate d'alumine (alun de roche), astringent ; D., décigr. de 2 à 3 (4 à 6 gr.), par jour dans une conserve : on peut porter cette dose jusqu'à gr. 4, (1 gros). — Dissous dans un véhicule ; D., décigr. de 3 à gr. 4 (6 grains à un gros).—Calciné, il cicatrice les plaies, les ulcères.

Sulfate ammoniacal (sel ammoniacal concret

de Glauber) excitant très-actif ; D., décigr. de 1 à 6 (2 à 12 grains). Dans un excipient.

Nitrate de potasse (nitre), diurétique, D., décigr. de 6 à 10 gr. (12 à 20 gr. à 1 gros), par kilog. (2 livres), de tisane. — D., décigr. de 2 à 4 (4 à 8 grains), dans une potion. — D., décigr. de 1 à 3 (2 à 6 grains), dans un bol.

Muriate de soude (sel marin), diurétique; D., décigr. de 3 à 10 (6 à 20 grains) par kil. d'eau. — Purgatif; D., gr. de 32 (1 once), par kil. (2 livres) d'eau. — A l'extérieur, pulv., il entre dans les pommades anti-psoriques. — Dissous dans l'eau, il est révulsif.

Muriate ammoniacal (sel ammoniac) diurétique, sudorifique, excitant très-diffusible : en poudre, D., décigr. de 3 à 6 (6 à 12 grains), en plusieurs prises par jour. — En dissolution ; D., décigr. de 2 à 10 (4 à 20 grains), par kil. (2 liv.), de décoct. sudorifique. — En potion; D., décigr. de 15 à 30

(de 30 à 60 grains). — Avec des extr.; D, décigr. de 4 à 8 (de 8 à 16 grains).

Carbonate ammoniacal (sel volatil concret ou d'Angleterre), il ne sert qu'à faire flairer, comme excitant diffusible.

Zinc sublimé, excitant diffusible, nervin; D., décigr. de ½ à 2 (1 à 4 grains), par jour.

Sulfate de zinc (vitriol blanc), en collyre, dessicatif; D., décigr. de 2 à 4 (de 4 à 8 grains), dans eau distil., gr. 128 (4 onces).

Antimoine : ses préparations, à petites doses, comme décigr. de ¼ à 2 (de ½ à 4 grains), par kil. (2 liv.) d'eau, sont diaphorétiques, sudorifiques; à plus forte dose, comme décigr. de ½ à 8 (de 1 à 16 grains), dans eau gr. 156 (5 onces), elles sont émétiques, purgatives.

Oxide d'antimoine blanc par le nitre (antimoine diaphorétique; D., décigr. de j à 3 (2 à 6 grains), en poudre, ou dans les excipiens; plusieurs fois par jour.

Oxide d'antimoine sulfuré rouge (kermès miné-

ral ; D., décigr. de j à 3 (2 à 6 grains), dans une potion à prendre par cuillerées, comme excitant ; ou en une seule fois, comme émétique.

Muriate d'antimoine sublimé : (beurre d'antimoine). A l'extérieur très-corrosif, escarrotique.

Mercure oxidé : en onguent, avec p. ég. de suif et de mercure ; D., gr. de 2 à 4 ; (½ à 1 gros) : au tiers, D., gr. de 4 à 8 (de 1 à 2 gros) : en frictions (pour un cours mercuriel de 20 à 60 frictions.

Oxide rouge de mercure par l'acide nitrique (précipité rouge), corrosif ; D., décigr. de 1 à 2 (2 à 4 grains), dans un excipient mou.

Onguent citrin ; D. gr. 4 (1 gros), pour chaque friction, (contre la gale, on en fait de 9 à 12).

Muriate mercuriel corrosif ; intérieurement, dans de l'eau, ou du syrop, D., décigr. de ⅛ à ½ (¼ à 1 grain) par jour, dans un verre de boisson sudorifique, ou de lait coupé.

Muriate sublimé doux (mercure doux), D., décigr. de 2 à 4 (de 4 à 8 grains), comme excitant; et de 4 à 8 (de 8 à 16 grains), comme purgatif.

Sucre—en poudre, astringent ; D., décigr. de 2 à 6 (de 4 à 12 grains), dans un excipient.

Oxide de fer noir (éthiops martial), D. décigr. de 2 à 6 (de 4 à 12 grains) dans un excipient.

Sulfate de fer (vitriol martial) astringent, D., décigr. de 6 à 8 ou 15 (de12 à16 à 30 gr.), par kil. (2 livres) d'eau ou de vin : et dans les extraits, D., décigr. de 4 à 6 (de 8 à 12 grains).

Étain en poudre, D., décigr. de 4 à 15 (de 10 à 30 grains).

Nitrate d'argent fondu (pierre infernale), pour toucher les excroissances ; comme corrosif.

RÈGNE VÉGÉTAL.

Ipécacuanha. Racin. pulv. : émétique, D., décigr. de 6 à 15 (de 12 à 30 gr.), dans eau

tiède, gr. 156 (5 onces); — vin d'ipéc., D., gr. de 32 à 64 (1 à 2 onces): pulvéris., altérant, D., décigr. 2 (4 grains), dans une potion; ou 4 fois par jour dans un peu de tisane, ou dans un électuaire. On peut la remplacer par la racine de *cabaret, d'ellébore*.

Ellébore : l'extrait de la racine, purgatif, D., décigr. de 4 à 6 (8 à 12 grains), dans une tisane ou un électuaire. — Altérant, D. décigr. 2 (4 grains), de la racine pulv., en extrait, D., décigr. ¼ (½ grain). — Vin d'ellébore : D., une cuillerée : apéritif tonique.

Cabaret : racine pulv. : vomitif à la D., décig. de 3 à 5 (6 à 10 grains). — Purgatif : D., décigr. de 2 à 4 (4 à 8 grains), avec quelques substances laxatives.

Assarum europeum : feuilles digérées, n.º de 4 à 8, dans l'eau tiède, sont vomitives ; dans le vin, purgatives hydragogues. — En poudre, elles sont sternutatoires : D., une pincée.

Scille : Oignon pulv., émétique, D., décigr. de 3 à 15 (6 à 30 grains), dans une potion huileuse. — Vin scillit, D., gr. de 8 à 64 (2 gr. à 2 onces). — Oximell scillit., gr. de 8 à 32 (2 gr. à 1 once) : — Diurétique, expectorante, rac. pulv., D., décigr. de 1 à 2 (2 à 4 grains) dans un extrait, 3 fois par jour. — Oximell, ou vinaigre scill., D., gr. de 8 à 32 ou 64 (2 gros à 1 ou 2 onces), par kil. (2 liv.) de tisane.

Simarouba : Écorce pulv., Émétique, D., gr. de 4 à 6 (1 gr. à 1 $\frac{1}{4}$). — Astringente, en décoct., D., gr. 4 ou 6 (1 gr. à 1$\frac{1}{4}$) par kil. (2 liv.), réduite à la moitié. — En teinture, D., gr. 4 (1 gros), dans un verre de décoct. amère.

Sureau : Écorce fraîche, vomit. et laxat. ; le suc, D., gr. de 32 à 48 (1 once à 1 $\frac{1}{2}$) dans eau gr. 128, (4 onces). — Écorce sèche, D., gr. 4 (1 gros) en décoct. — Les feuilles d'ièble, comme purgatives, D., une poignée en décoct. dans un kil. d'eau (2 liv.), sont plus usitées.

Gratiole : feuilles digérées dans le vin ou l'alcool, D., une cuillerée à café, dans un verre de tisane laxative. — En poudre, émétique, D., décigr. de 4 à 6 (8 à 12 grains); on réitère la dose jusqu'à trois fois, si les premières ne suffisent pas.

Soldanelle, convolvulus d'Angleterre, usitée comme la gratiole.

Rhubarbe : racine pulv., pour aider les autres purgatifs; D., décigr. de 6 à 9. (12 à 18 grains). — Infus. de Rhub., D., gr. de 2 à 8 (½ à 2 gros), pour un verre d'eau. — Tonique et laxative : poudre, D. décigr. de 4 à 15 (8 à 30 grains). — Teinture de rhub., D., cuill. de 1 à 4.

Jalap, convolvulus, ou liseron, purgative, rac. pulv., D., décigr. de 5 à 15 (10 à 30 grains) dans l'eau de veau, ou un électuaire, — P. résine de jalap, D., décigr. de 2 à 10 (4 à 20 grains), avec du sucre dans un verre d'orgeat.

Iris germanica : racine pulv., purgative, D.,

de 32 à 96 (1 à 3 onces) dans un verre de vin, ou une décoct. de chicorée.

Bryonne (*alba*) racine fraîche, purgative, inf. dans le vin, D., gr. de 4 à 16 (1 à 4 gros). par kil. (2 liv.).— La résine, D., décigr. de 1 à 2 ou 5 (2 à 10 grains) avec du sucre ou quelques sels neutres, dans une émulsion.

Séné, feuilles, purgatives, en décoct., D. gr. de 4 à 16 (1 à 4 gros). — en poudre, D., décigr. de 5 à 15 (10 à 30 grains). — Extr. gommeux, D., gr. 2 (½ gros).

Follicules, purgat. plus doux que le séné, D., gr. de 4 à 16 (1 à 4 gros), en infus.

Casse ; pulpe purgative, D., gr. de 32 à 96 (1 à 3 onces).

Tamarin ; pulpe purgative, D., gr. de 32 à 64 (1 à 2 onces).

Pruneaux ; pulpe purgative, D., gr. de 48 à 64 (1½ à 2 onces).

Nerprun ; syrop purgatif hydragogue, D., gr. de 32 à 48 (1 à 1 once ½) dans une potion laxative.

Coloquinte : purgatif drastique ; infus., D., gr. de 8 à 16 (2 à 4 gr.) par kil. d'eau. — décoct. en lavement. — Vin avec coloquint., gr. 12 (3 gros) par litre (pinte), D., de 1 à 4 cuillerées, chaque matin. — Extr. résineux, D., décigr. de 1 à 2 (2 à 4 grains). Elle est altérante, à décigr. ¼ (½ grain).

Roses pâles, infus. purgative, D., un verre.— Sirop, D., gr. de 32 à 64 (1 à 2 onces).

Fleurs de pêcher, purgatives, infus., D., une pincée par verre d'eau :— sirop, D., gr. de 32 à 64 (1 à 2 onces).

Scammonée, suc purgatif, sec et pulv., D., décigr. de 4 à 15 (8 à 30 grains), avec du sucre ; ou dans un jaune d'œuf : — préparée avec du savon, elle sert d'altérant, à la dose de décigr. de 1 à 2 (2 à 4 grains).

Gomme gutte, suc purgatif drastique, pulv., D., décigr. de ½ à 1 (1 à 2 grains), pour aider les autres purgatifs ; — ou décig. de 3 à 6 (6 à 12 grains), seule.

Manne, suc purgatif, D., gr. de 32 à 128 (1 à 4 onces) ; seule ou avec d'autres purgatifs.

Aloès, suc des feuilles, purgatif drastique; extr. gommeux, D., décigr. de 3 à 8 (6 à 16 grains). Seul, ou mêlé avec d'autres substances toniques; D., décigr. de ¼ à 1, ou à 4 (½ à 8 grains). En teinture. D., de 4 à 12 gttes, dans un peu de café ou de vin, ou dans une infus. amère. — Élixir de propriété, D., gttes de 6 à gr. 2 (½ gros).

Elaterium, suc drastique, D., décigr. de 1 à 6 (2 à 12 grains), en pilulles, ou dans un mucilage, ou dans une tisane abondante.

Palma-christi, huile de ricin, laxative, D., gr. de 32 à 96 (1 à 3 onces); avec suc de citron, gr. de 12 à 16 (3 à 4 gros).

Salsepareille, racine sudorifique, D., gr. de 16 à 128 (3 gros à 4 onces), pour une décoction, dans eau, kil. 2 (4 livres), réduit à ¼, dont il faut prendre 4 ou 5 verres par jour.—En sirop, D., cuillerées de 1 à 4 par jour.

Squine, racine sudorifique, D., de la salsepareille, seule ou avec la bardane, la scorsonère, etc.

Serpentaire de Virginie, racine diaphorétique, tonique, D., gr. de 4 à 8 (1 à 2 gros), en infusion aqueuse ou vineuse. — En teinture, D., gtt. de 15 à 20. — En poudre, D., décigr. de 2 à 12 (4 à 24 grains); avec le camphr., p. un bol, chaque jour.

Contrayerva, racine sudorifique, alexitère, D., de la serpentaire de Virginie.—On emploie de même le *nardus indica*, l'*acorus verus*.

Aunée, helenium, racine diaphorétique et diurétique: en décoct., D., gr. 32 à 48 (1 once à 1 ½), par kil. d'eau (2 livres). — En poudre, D., décigr. de 6 à 15 (12 à 30 grains), dans des bols, par jour. — En extr., D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros). —Vin d'aunée, avec gr. 4 ou 8 (1 ou 2 gros), de leur racine, par kil. de vin (2 livres), D., cuill. de 4 à 12, par jour.

Asclépias, racine diaphorétique, en poudre, D., gr. de 2 à 4 (4 à 8 grains): en décoct., D., gr. de 4 à 16 (1 à 4 gros). — On se sert du vin et de la teinture d'aunée.

Souchet, racine; propriétés et doses de la serpentaire de Virginie.

Carline, racine diaphorétique, D., gr. de 8 à 32 (2 gros à 1 once), en légère décoct.

Bardane, racine sudorifique et amère, D., gr. de 8 à 64 (2 gros à 2 onces), par kil. (2 livres) d'eau, en décoct.

Scorsonère, racine sudorif., en décoct., D., gr. de 8 à 64 (2 gros à 2 onces), par kil. (2 livres) d'eau.

Gayac : bois sudorifique, rapé : en décoct., D., de 16 à 64, (4 gros à 2 onces.) — En teinture, D., une cuillerée dans une infusion amère, 2 ou 3 fois par jour. — Extér., l'huile de gayac sert à cautériser les nerfs dentaires, arrêter la carie des os, la gangrène, etc.

Sassafras, écorce sudorifique, en décoction, D., gr. de 32 à 64, (1 à 2 onces.) par kil. (2 livres) d'eau réduit à la moitié. — Huile essentielle, D., gtt. de 10 à 12, dans un verre de tisane. — Vin de sassafras, D., de 1 à 4 cuillerées, par jour.

Cannelle, écorce aromatique, sudorifique : en poudre, D., décigr. de 5

à 15 (6 à 30 grains.) —huile essentielle ; D., gtt. de 4 à 12, dans une infusion sudorifique. — En teinture, D., gtt. de 15 à 40, dans une infus. sudor. ; — vin de cannelle, D., cuillerée de 1 à 4, par jour ; — eau distillée de cannelle, gtt. de 40 à gr. 4, dans une potion.—On donne également le *cassia-liguca*, l'écorce de *Winter*.

Scordium : feuilles sudorifiques, en décoct., D., poignée, de 1 à 3.

Girofle : clous, n.° de 1 à 5, dans une infus. aromatique, ou dans un kil. de vin.—Eau distillée, D., gtt. de 10 à 100.—Huile essent., D., gtt. de 4 à 8, dans un verre d'infus. sudorifiq.

OEillet : fleurs sudorifiques, en infus., D., pincée de 1 à 3 : — en sirop, D., gr. de 32 à 64, (1 à 2 onces), dans une potion diaphorétique.

Fleurs de *sureau*, de *cochléaria*, en infusion, D., pincée de 1 à 3.

Baies de *sureau*, sudorifiques ; en infusion,

D., n.° de 30 à 40, par kil. d'eau. —Rob, D., gr. de 1 à 2, (18 à 36 grains.) par fois avec le camphr., le contrayerva, et l'ammoniaque.

Parcira-brava : racine diurétique, en décoct., D., gr. 32, (1 once) par kil. (2 livres) d'eau, réduit à un, pour boisson.

Colchique : oignon diurétique, légèrement émétique; en oximell., D., une cuillerée à café, dans un verre d'eau d'orge : il remplace la scille.

Garance, persil, chausse-trape, arrête-bœuf, petit houx, asperge, livèche, ache, caprier, oseille, fraisier, chardon-roland : racines diurétiques, employées en décoct. et en sirop.

Cresson, cochléaria, érysimum, cerfeuil, pariétaire, turquette; feuilles diurétiques : suc dépuré, D., gr. de 32 à 96, (1 à 3 onces.)

Bourrache, et buglose; feuilles diaphorétiq., en extr., suc, ou décoct.

Uva-ursi : feuilles, en décoct., D., gr. 16,

(4 gros.) par kil. (2 livres) d'eau : — en poudre, D., de 8 gr. (2 gros.) par prise, dans un bouillon apéritif.

Alékkenge : fruit diurétique, en décoction, D., gr. de 32 à 64, (1 à 2 onces) par kil. (2 livres) d'eau.

Genièvre : baies, D., n.º de 30 à 60, digérées dans du vin blanc, D., par cuillerée, 1 ou 2 fois par jour.—L'extrait est stomachique, D., gr. 4, (1 gros.)

Gomme ammoniaque : D., gr. 4 (1 gros), avec de l'oximel scillit., dans une potion, ou en émulsion.

Absinthe : feuilles amères, en infus. — En vin, fébrifuge, D., de 1 à 2 verres. — En teinture, D., gtt. de 10 à 20, dans une potion. — L'huile essentielle, D., gtt. de 12 à 15.

Armoise : aromatique, emménagogue, feuilles en infusion, D., une pincée.

Rue : aromatique, emménagogue, feuilles en infus. — Huile essentielle, D., gtt. de 8 à 15, dans une potion.

Sabine : propriétés, et usages de la rue.

Menthe : feuilles en infus., théïforme, q. s. — Huile essentielle, D., gtt. de 1 à 4, dans du sucre, ou un jaune d'œuf. — Eau distill., D., gr. de 32 à 64 (1 à 2 onces). — Sirop; D., gr. de 16 à 32 (4 à 8 gros.)

Camomille : fl. carminatives, nervines, amères, en infusion. — L'extrait, D., gr. 4 (1 gros). — L'huile essentielle ; D., gtt. de 4 à 12.

Safran : fleurs aromatiques, stomachiques, emménagogues, en infus. ; D., décigr. de 3 à 12 (6 à 24 grains). — En teinture ; D., une cuillerée à café, ou 2, dans un verre d'infusion de camomille. — En poudre ; D., décigr. de 4 à 15 (8 à 30 grains.)

Myrrhe : carminative, en poudre ; D., décigr. de 3 à 10 (6 à 20 grains), par jour. — En teinture ; D., gtt. de 20 à 30, dans une potion, à prendre par cuillerée.

Assa-fétida : suc sédatif, nervin, en teinture ;

D., gtt. de 5 à 15, dans une infusion aromatique. — En poudre, décigr. 1 (2 grains), avec l'opium, en bol. — En dissolution dans l'eau; D., décigr. de 5 à 10 (10 à 20 grains), dans un lavement.

Polygala de Virginie : racine, en décoction; D., gr. 12 (3 gros), par kil. (2 livres) d'eau, réduit à un quart : on y joint des sirops balsamiques, l'oximel scill. — En vin; D., gr. 12 (3 gros), digérés, dans kil. ½ (8 onces) de vin. — En poudre, D., décigr. de 5 à 15 (10 à 30 grains.)

Capillaires : expectorans, en infusion; D., une pincée, par tasse d'eau. — En sirop; D., gr. 32 (1 once.)

Arum : racine diurétique, en décoction; D., gr. de 2 à 16 (½ à 4 gros), par kil. (2 livres) d'eau, qu'on fait réduire à moitié. — En poudre; D., décigr. de 2 à 3 (4 à 6 grains) dans une cuillerée de vin; ou de 5 à 8 (10 à 16 grains) dans une potion; ou de 4 à 10 (8 à 20 grains) dans un bol; ou de 6 à 15 (15 à 30 grains) par jour, lors d'hydropisie.

Réglisse : racine, en infusion; D., gr. de 4 à 8 (1 à 2 gros), par kil. (2 livres) d'eau. — En extrait, jusqu'à une douceur agréable.

Iris : racine excitante, en infusion; D., gr. de 4 à 12 (1 à 3 gros) par kil. (2 liv.) d'eau. — En poudre; D., décigr. de 3 à 4 (6 à 8 grains), avec du sucre et de la magnésie.

Camphrée : feuilles diaphorétiques, en infusion, D., 1 ou 2 pincées. — Les bourrache, buglose, menthe, hyssope, marrube, et les espèces vulnéraires, ont la même propriété et se donnent à la même dose.

Coquelicot : fleurs diaphorétiques, en infusion théiforme. — La violette, tussilage, mauve, sureau, bouillon blanc, fl. pectorales, sont employées de même.

Figues sèches : fruits doux; D., de 4 à 10, en décoction dans l'eau : on y joint les dattes, raisins de Corinthe, jujubes, sébes-

tes, et des fleurs diaphorétiques, à peu près à la même quantité.

Graines de lin, de psillium : mucilage étendu dans s. q. d'eau, — adoucissant.

Gomme arabique, adraganth : q. s. pour un mucilage. — Adoucissant.

Pyréthre (*anthemis*) : racine irritante; D., q. s. pour mâcher et provoquer la salivation.

Nicotiane : tabac pulv., en errhins; D., par pincées réitérées plusieurs fois par jour. — En lavement, feuilles de 1 à 3 : f. décoction dans q. s. d'eau. — En poudre; D., gr. de 4 à 12 (1 à 3 gros) : f. décoct. pour un lavement.

Angélique : excitante, en infusion aqueuse ou vineuse. — En poudre; D., gr. de 1 à 4 (18 grains à 1 gros) dans une potion appropriée. — P. rac. contus., gr. 16 (4 gros) : f. digérer dans le vin; D., une cuillerée, de 2 en 2 heures. — En conserve; D., gr. de 2 à 8 (½ à 2 gros),

comme excipient ou seule. — Huile essentielle ; D., gtt. de 1 à 3.

Impératoire : racine qui réunit les propriétés de l'angélique, et se donne à la même dose.

Salep, orchis morio : en soupe ; D., gr. de 4 à 8 (1 à 2 gros), dans l'eau, le lait, le bouillon, que l'on aromatise avec la canelle, etc.

Muscade : noix, aromatique, en poudre ; D., décigr. de 3 à 12 (6 à 24 grains), par jour. — En infus. ; D., gr. 2 (2 gros), dans un kil. (2 livres) d'eau et de vin. — Eau distill. ; D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros), dans une potion à prendre par cuillerée. — L'huile essentielle ; D., gtt. de 2 à 6, sur un verre de liquide. — A l'extérieur l'huile arrête la carie des dents et favorise l'exfoliation des os.

Macis : employé comme la muscade. — En poudre ; D., décigr. de 1 à 12 (2 à 24 grains) ; dans un excipient. — En infus. ; D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros), dans l'eau ou le vin.

Poivre : fruit aromatique, en poudre ; D., décigr. de 2 à 5 (4 à 10 grains). — Digéré dans le vin ; D., n.º de 4 à 5 grains, par kil. (2 livres) de liquide.

Oranges : fruits acidules, doux ; en orangeade. — Son écorce est amère et aromatique ; en poudre ; D., gr. de 1 à 16 (18 grains à 4 gros). — En électuaire.

Citron : suc, en limonade avec du sucre et l'eau. —En décoction dans l'eau jusqu'à agréable acidité.—Ecorce confite ;D., gr. de 4 à 32 (1 à 8 gros), comme excipient. — Huile essentielle, q. s., pour rendre un médicament agréable.

Goudron : suc balsamique, diurétique. — P. poix navale, kil. 1 (2 livres), versez dessus eau kil. 7 (14 livres) ; agitez souvent pendant 3 jours : passés, pour servir ; D., de 4 à 8 verres par jour, seule ou coupée avec le lait, etc.

Térébenthine : suc balsamique cuit, en pilulles ; D., décigr. de 3 à 6 (6 à 12 grains) par jour. — En lavement ; suc purifié,

dissous dans un jaune d'œuf, et ensuite étendu dans l'eau : il sert aussi de la même manière pour injection.

Baume de copahu : suc diurétique ; D., gtt. de 20 à 30 ; ou gr. de 1 à 4 (18 grains à 1 gros), dissous dans l'alcool, et ensuite étendu dans un véhicule approprié ; ou bien trituré dans un mucilage de gomme arabique, et ensuite dissous dans l'eau, pour prendre intérieurement : on peut en faire des injections.

Baume de tolu : diurétique, aromatique ; D., décigr. de 1 à 6 (2 à 12 grains). — En sirop ; D., gr. de 4 à 32, (1 à 8 gros), dans une potion.

Baume du Pérou : ce suc a les propriétés du précédent, et s'administre de même.

Styrax : id.

Tormentille (*erecta*), astringente, en décoct. ; D., gr. 32 (1 once), par kil. (2 livres) d'eau. — En poudre ; D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros.)

Bistorte (*polygonium*) ; id.

Tamarisc (gallica): Racine astringente, en poudre ; D., décigr. de 6 à 12 (12 à 24 grains), plusieurs fois par jour. — En décoct. ; D., gr. de 16 à 64 (4 gros à 2 onces), par kil. (2 liv.) d'eau. — Digestion vineuse; D., gr. de 4 à 12 (1 à 3 gros), par kil. (2 liv.) de vin.

Noix de galle, astringente, en décoct. ; D., gr. de 4 à 6 (1 gros à 1 ½) — En poudre ; D., décigr. de 5 à 10, à 30 (10 à 60 grains), dans des potions.

Ortie. (pilullifère); feuilles astringentes, dont le suc se donne à la dose de gr. 64 (2 onces), dans une potion, 3 ou 4 fois par jour.

Salicaire (lytthrum) astringente, en poudre; D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros), — En décoct. D., de 4 à 8 (1 à 2 gros).

Roses rouges, astringentes: la conserve; D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros), en décoct. légère ; D. pincées 5 ou 6 par kil. (2 liv.) d'eau.

Cynorrhodon, fruits. — La conserve se donne à la même dose que la précédente.

Grenade, coin, fruits astringens. On les donne en sirop dans une potion; D., gr. de 32 à

64 (1 à 2 onces). — L'écorce de grenade en décoct. ; D., gr. de 2 à 6 (½ gros à 1 ½), par kil. (2 liv.) d'eau.

Sang-dragon ; suc astringent, en poudre ; D., décigr. de 4 à 30 (8 à 60 grains), dissous dans l'alcool, ou trituré dans un mucilage et ensuite étendu dans un véhicule approprié, à prendre en plusieurs fois chaque jour. — En teinture ; D., gtt. de 20 à 25, dans une potion.

Cachou : Suc astringent, en décoct. ; D., gr. de 2 à 8, dans un kil. d'eau ; on peut y ajouter le riz et la consoude. — En poudre ; D., gr. de 2 à 8, par jour. — Digéré dans le vin ; D., gr, de 4 à 6, par kil. de vin. — En chocolat ; D., gr. de 2 à 6, par tasse.

Acacia, suc astringent ; il s'administre comme le cachou.

Hypocistis, suc, *idem*.

Nénuphar : (*nymphea alba*) ; f. infuser les fleurs ; D., gr. de 4 à 8. — Racine en décoct. ; D., gr. de 8 à 16, par ½ kil. d'eau.

Consoude, racine astringente ; en décoct, D.,

gr. de 32 à 48 (1 once à 1 et ½), par kil. d'eau. — En sirop : D., gr. de 16 à 48 (½ once à 1 et ½).

Sagou, moelle pulv., en soupe, D., gr. de 4 à 8, à 12 (1 à 3 gros).

Huile, relâchante ; D., gr. de 32 128, (1 once à 4) seule ou dans des potions. — Extérieurement en onctions,

Savon, stimulant, diurétique, en pill., opiats, bols ; D., décigr. de 1 à 10, par jour. — On le combine avec les baumes, l'aloès, etc. — A l'extérieur, il sert en lotion, cataplasme, liniment, emplâtres.

Guy-de-chêne, racine tonique ; en décoct. ; D., gr. de 8 à 32 (2 gros à 1 once), par kil. d'eau. — En poudre ; D., décigr. de 2 à 16 (4 à 32 grains), par bol.

Pivoine, racine amère, en décoct. ; D., gr. de 16 à 64 (4 gros à 2 onces), par kil. d'eau. — En poudre ; D., gr. de 2 à 6 (½ gros à 1 ½).

Valériane, racine : mêmes propriétés, et mêmes doses que la précédente.

Feuilles d'oranger, amères, pulv. ; D., gr. de 8 à 32 (2 à 8 gros), par jour, en bol ou en

électuaire.—En infusion ; D., n.° de 2 à 16.

Fleurs d'orange, aromatiques ; eau distill. ; D., gr. de 16 à 64 (4 gros à 2 onces). — Sir. ; D., gr. de 16 à 48 (4 gros à 1 once ½).

Benjoin, suc épaissi, aromatique, balsamique ; fleurs de benjoin ; D., décigr. de 1 à 12 (2 à 24 grains), en poudre, ou dissoutes dans l'alcool, ou incorporées dans un bol. — La teinture ; D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros), dans une potion à prendre par cuillerée. — En fumigations, pour faire respirer au malade.

Succin, huile aromatique, en teinture ; D., gr. de 1 à 16 (18 grains à 4 gros). — Huile essentielle ; D., gtt. de 4 à 8, dans un véhicule approprié.

Eau de Luce, (succin et ammoniaque) ; D., gtt. de 12 à 25, dans une potion.

Camphre, suc aromatique, diaphorétique ; D., décigr. de 4 à 16 (8 à 32 grains), par jour. —Stimulant diffusible ; D., décigr. de 6 à gr. 8 (12 grains à 2 gros), dissous dans l'alcool ou mêlé avec un mucilage, pour un lavement.

Opium, suc (du pavot somnifère), à l'extérieur, en embrocations, en emplâtres; D., décigr. de 1 à 6 (2 à 12 grains.)—En extr. brut; D., décigr. de ½ à 2 (1 à 4 grains)—extr. gommeux; D., décigr. de 1 à 3 (2 à 6 grains).—Teinture; D., gtt. de 3 à 25, dans une potion— Dans un lavement; D., gtt. de 20 à 60.

Patience (acutus), racine diurétique; D., gr. de 4 à 16, à 48 (1 gros à 1 once ½) par kil. (2 livres) d'eau, pour une décoction. —En pulpe, pour cataplasme.

Carotte, racine diurétique, en décoct.; D., n.° 2, par kil. (2 livres) d'eau.—En pulpe, jointe à la ciguë, pour cataplasmes. —Le navet s'emploie de même.

Chiendent, racine diurétique, en décoction; D., gr. de 16 à 48 (4 à 16 gros), par kil. (2 livres) d'eau.

Laitue, feuilles, sédatives et rafraîchissantes, en infusion ou en décoction.—*Laitue vireuse*, extr.; D., décigr. de 1 à 10 (2 à 20 grains), par jour, en plusieurs prises.

Trèfle d'eau, racines et feuilles diurétiques, en décoction. — Suc exprimé des feuilles ; D., gr. de 16 à 156 (½ à 5 onces), par jour, en plusieurs prises. — Extr. ; D., gr. de 1 à 4 (18 à 72 grains), par jour, en plusieurs prises. — Racines sèches, en décoction, gr. de 32 à 64 (1 à 2 onces), par kil. (2 livres) d'eau.

Arnica montana, tonique, sommités fleuries, en infusion ; D., gr. de 4 à 16 (1 à 4 gros), par kil. (2 livres) d'eau. — En poudre ; D., décigr. de 2 à 4 (4 à 8 grains).

Ciguë, feuilles, narcotiques, à l'extérieur, en décoct., ou appliquée sur la peau. — Extr. ; D., décigr. de 2 à 6 (1 à 12 grains). (Comme tous les narcotiques, elle peut être donnée progressivement jusqu'à gr. 8 (2 gros), par jour, quand l'habitude en émousse l'activité) : on l'emploie aussi en injection et dans les emplâtres.

Raisins, fruits doux, diurétiques, à manger, q. s. J'ai vu un obstrué en manger 12 kil. (24 livres) par jour, avec succès. — Secs,

en décoct.; D., gr. de 16 à 64 (2 à 2 onces), par kil. (2 livres) d'eau.

Alcool (esprit de vin), gtt. de 4 à 50, dans une potion.

Alcool nitrique (acide nitrique dulcifié), diurétique actif; D., gr. de 1 à 8 (18 grains à 2 gros), dans une potion à prendre par cuillerée.

Éther sulfurique; D., gtt. de 4 à 16 dans du sucre, ou dans une potion; D., gtt. de 10 à 30.

Eau-de-vie, en liqueur, gr. de 1 à 32 (18 grains à 1 once); elle sert, ainsi que l'alcool, pour les teintures, et à dissoudre les résines.

Épine-vinette, framboises, groseilles, fruits acidules: suc exprimé dans l'eau avec du sucre, jusqu'à agréable acidité. — Sirop; D., gr. de 16 à 64, (½ à 2 onces) dans une potion.

Oseille, feuilles, suc; D., gr. de 16 à 64 (½ à 2 onces), 3 ou 4 fois par jour, elles servent à aciduler le bouillon.

Acide acéteux (vinaigre) pur, pour aciduler

les boissons; D., q. s. — En sirop, pour édulcorer; D., gr. de 16 à 48 (½ à 1 once ½). Vinaigre pur; D., gr. 32 à 156 (1 à 4 onces), comme antidote des poisons narcotiques. — A l'extérieur, pur ou avec de l'eau, en lotions. — En vapeur, pour faire respirer, lors d'inflammation de poitrine. — Dans un lavement; D., gr. de 2 à 16 (½ à 4 gros). Il est nervin, rafraîchissant, résolutif.

Éther acét., D., gtt. de 4 à 15, dans du sucre. — Dans une potion, ou une tisane, D., gtt. de 10 à 40.

Acétite de plomb liq., D., gtt. de 6 à 10, par kil. (2 livres) d'eau: f. collyre, en fomentations, lotions, cataplasmes.

Tartrit. acid de pot. (crême de tartre), pulv., D., décigr. de 10 à 30 (20 à 60 grains) par jour. — Soluble par le borax, D., gr. de 20 à 32, (5 gros à 1 once), pour trois verres d'eau bouillante, comme purgatif.

Acétite de potasse (terre foliée de tartre) diurétique, D., gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros), en bol.

— D., gr. de 2 à 6 (½ à 1 gros ½), dans un verre de boisson apéritive, 3 ou 4 fois par jour. — A forte dose elle devient purgative.

Tartrite de potasse antimonié, émétique ; D., décigr. de ½ à 2 (1 grain à 4). — En lavement, D., décigr. de 1 à 3 (2 à 6 grains). — Dans un purgatif ; D., décigr. de ¼ à ½ (½ à 1 grain).

Tartrite de potasse ferrugineux (tartre martial soluble) diurétique et tonique ; D., gr. de 1 à 4 (18 grains à 1 gros), pour un kil. (2 livres) de boisson.

Tartrite de soude (sel de seignette), purgatif ; D., gr. de 4 à 16 (1 à 4 gros), dans une potion ; et de 16 à 32 (4 gros à une once), dans un kil. (2 livres) d'eau.

Acétite ammoniacal (esprit de mindérérus), diurét. ; D., gtt. de 10 à 20. Dans une pot. ; D., gtt. de 10 à 60, dans un kil. de tisane.

Pastel, racine anti-scorbutique, en décoction ; D., gr. de 16 à 64 (4 gros à 2 onces), par kil. (2 livres) d'eau.

Raifort sauvage : anti-scorbutique, en infus. ;

D., gr. de 8 à 16 (2 à 4 gros), par kil. (2 livres) d'eau. — P. racine, gr. de 16 à 32 (4 gros à 1 once) : f. digérer dans 1 litre (pinte) de vin; D., gr. de 32 à 96 (1 à 3 onces), par jour. — Suc exprimé ; D., gr. 32 (1 once), dans du suc d'herbes, gr. 96 (3 onces).

Gentiane : racine amère, en poudre, D., gr. de 2 à 32 (½ à 8 gros), plus. fois par jour. — En décoction, grain de 8 à 48 (2 à 12 gros), par litre (pinte) d'eau ou de vin. — En teinture ; D., gtt. de 10 à 30, dans une potion.

Kinkina; écorce amère, astringente, toniqne ; En poudre ; D., décigr. de 4 à 8 (8 à 16 grains) par prise, plusieurs fois par jour ; ou fébrifuge ; D., gr. de 1 à 4 (18 grains à 1 gros), par prise.—En sirop ; D., gr. de 16 à 32 (½ à un once) seul ou dans une potion. — En extrait ou sel essentiel ; D., décigr. de 6 à 15 (12 à 30 grains), plusieurs fois par jour. — En décoct. ; D., gr. de 2 à douze (½ gros à 3), par ½ litre (pinte) d'eau. — Vin de kin. ; D., gr.

de 32 à 64 (1 à 2 onces) le matin ou avant les repas.

Cascarille, écorce amère, astringente : en inf.; D., gr. de 8 à 12 (2 à 3 gros), par litre (pinte) d'eau, ou de vin ; D., gr. de 2 à 8 (½ gros à 2), plusieurs fois par jour. — Pulv. ; D., gr. de 4 à 32 (1 gros à 1 once), en plusieurs prises par jour.—En teinture, D., gtt. de 10 à 15, dans une potion.

Cerisier, hêtre, chêne : écorce, vertus et doses du kinkina.

Centaurée (minor), sommité des fleurs, amères : en infus ; D., une pincée, par litre (pinte) d'eau ou de vin.—Pulv. ; D., gr. de 4 à 20 (1 à 5 gros) par jour. — En extrait ; D., décigr. de 6 à gr. 8 (12 grains à deux gros).

Féves de St.-Ignace; semences amères, pulv., D., décigr. de 2 à 40 (4 à 80 grains). — En décoct. ; D., gr. de 2 à 4 (½ gros à 1), par litre (pinte) d'eau.

Fougère (mâle), racine enthelmentique, pulv., D., gr. de 2 à 12, (½ à 3 gros.) — en

décoct.; D. gr. de 32 à 128 (1 à 4 onces), par litre (pinte) d'eau.

Semen contra, semence amère, pulv. ; D., gr. de 2 à 6 (½ gros à 1 ½.) — en infus. ; D., gr. de 4 à 8 (1 à 2 gros), par litre (pinte) d'eau.

Saponaire, antivénérienne, en décoct. ; D., 1 ou 2 poignées, par 2 litres (pintes) d'eau réduits à un.—En extr. ; D. gr., de 4 à 32 (1 gros à 1 once.)

Douce amère : narcotique, en décoct.. — P. tiges, gr. de 2 à 4 (½ à 1 gros.), par litre (pinte) d'eau, pour boisson. On coupe cette boisson avec le lait, ou un mucilage. —En extr. ; D., décigr., de 3 à 5 (6 à 10 grains), par jour.—En suc ; D., gr. de 1 à 4 (18 grains à 1 gros) dans une potion.

Orme pyramidal, émollient, en décoct. : f. fomentations.

Dentelaire, pulv., imbibée d'huile, pour des frictions anti-psoriques.

Canne de Provence, racine diurétique, en

décoct. ; D., gr. de 8 à 32 (2 à 8 gros), par litre (pinte) d'eau, pour boisson.

Souci ; feuilles diurétiques, en décoct. ; D., poign. 2, par litre (pinte) d'eau.

Gayac, résine ou suc, sudorifique : teinture ; D., une cuillerée, dans une tasse d'infus. sudorifiq., 2 ou 3 fois par jour. — Trituré dans un jaune d'œuf ; D., gr. de 2 à 6 (½ gros à 1 ½), avec s. q. de sucre, et une inf. amère, ou sudorif., soir et matin. — Pulv. ; D., décigr., de 6 à 8 à 15 (12 à 30 grains), par jour, incorporé avec des bols purgatifs.

Columbo, racine jaune, amère, pulv. ; D., décigr. de 2 à 8 (½ à 2 gros), par jour.

Jusquiame, narcotique : extr. ; D., décigr. de ½ à 1 (1 à 2 grains.)

Belladone, narcotique ; extr. ; D., décigr. de ½ à 1 (1 à 2 grains.)

Nepel (aconit.) : extr. ; D., décigr. de ½ à 2 (1 à 2 grain.)

Garou ; écorce irritante, employée pour vésicatoire.

Pignons, *Daphné mézéréum*. Semences très-purgatives, hydragogues; D., décigr. de 2 à 6 (4 à 12 grains.)

Noix vomique, amère et corrosive, pulv.; D., décigr. de 2 à 4 (4 à 8 grains), incorporée dans un bol, ou un opiat.

Coque du Levant, *cévadille*. Semences pulv., q. s., avec de l'huile; on la met dans les cheveux (contre les poux.)

Staphisaigre, purgatif violent, et employé comme la précédente.

Euphorbe, suc pulv.: on l'incorpore dans les emplâtres vésicatoires.

Moutarde: semence excitante, teinture diurétique; D., gtt. de 6 à 12, dans une potion. — A l'extérieur, dans les emplâtres.

Café: semences aromatiques, en décoct.; D., gr. de 2 à 32 (½ gros à 1 once), par jour. — En infus.; D., gr. de 16 à 32 (2 à 1 once), par ½ litre (chopine) d'eau.

Thé: feuilles aromatiques, en infus.; D., pincée de 1 à 5, par litre (pinte) d'eau.

Cacao: semences aromatiques, — beurre; D.,

gr. de 1 à 8 (18 grains à 2 gros), par tasse. — En chocolat ; D., gr. de 8 à 32 (2 à 8 gros.)

RÈGNE ANIMAL.

Miel, suc doux ; on l'emploie comme excipient et pour édulcorer les boissons.

Sucre, suc cristallisé, doux : il sert à la composition des sirops, des collyres secs, etc.

Cantharides, à l'intérieur, teinture ; D., gtt. de 6 à 10, par litre (pinte) de tisane, mucilagineuse. — A l'extérieur, pulv., dans les emplâtres vésicatoires. — En teinture ; D., gr. de 1 à 8 (18 grains à 2 gros), dans un liniment.

Cloportes : diurétiques, pilés, n.o de 40 à 100, dans des bouillons. — En poudre ; D., décigr. de 2 à 10 (4 à 20 grains.)

Castor : pulv. ; D., décigr. de 1 à 8 (2 à 16 grains), par jour. — Teinture ; D., gtt. de 5 à 50, dans une potion.

Musc : vertu et D. de l'ambre.

Ambre, aromatique : pulv. ; D., décigr. de 2 à 10 (4 à 20 grains). — Teinture ; D., gtt. de 12 à 40, dans une potion.

Corail rouge : propriétés et usages de la magnésie.

Coraline de Corse : pulv. ; D., gr. de 2 à 8 (½ à 2 gros). — En décoct. ; D., gr. de 4 à 12 (1 à 3 gros), par litre (pinte) d'eau. — Gelée ; D., gr. de 2 à 8 (½ à 2 gros), par jour.

Corne de cerf, rapée, en décoction, et en gelée, q. s.

Graisse : à l'extérieur, en onctions ; elle fait la base des onguens.

ESPÈCES ÉMOLLIENTES.

Feuilles de mauve.
de guimauve.
de bouillon blanc.
Graines de lin.

ESPÈCES PECTORALES.

Feuilles de capillaires.
de scolopendre.
de véronique.
Fleurs de mauve.
de guimauve.
de pied de chat.

Fleurs de tussilage.
de violettes.
de bouillon blanc.

ESPÈCES AMÈRES.

Feuilles de chamœdrix.
de camomille romaine.
de chicorée sauvage.
de trèfle d'eau.
de fumeterre.
de marrube blanc.
Sommités de petite centaurée.

ESPÈCES ANTHELMENTIQUES.

Feuilles et *fleurs* de tanaisie.
d'absinthe.
de camomille romaine.
de fougère mâle.
mousse de Corse.

ESPÈCES APÉRITIVES.

Racines d'oseille.
de chicorée sauvage.
d'arrête-bœuf.
d'éryngicum.
d'ache.

de

de persil.
d'asperge.
de fraisier.
de canne.

ESPÈCES SUDORIFIQUES.

Salsepareille.
Squine.
Gayac.
Sassafras.

ESPÈCES ASTRINGENTES.

Fleurs de roses rouges.
Racine de tormentille.
de grande consoude.
Écorce de grenade.
d'orange.

ESPÈCES AROMATIQUES.

Feuilles de sauge.
de mélisse.
de thym.
de romarin.
de serpolet.
d'hysope.

Feuilles et *fleurs* d'origan.
de lavande.
Baies de genièvre.

Nota. On peut choisir dans toute la classe des plantes aromatiques.

ESPÈCES VULNÉRAIRES.

Feuilles et *fleurs* de lierre terrestre.
de mille-pertuis.
d'aigremoine.
de bugle.
de bétoine.
de verveine.
de menthe.
de marjolaine.
d'absinthe.
de sauge.
de romarin.

FIN.

EXPLICATION

DES POIDS NOUVEAUX.

Kilogramme, ou *mille grammes.*

Hectogramme, ou *cent grammes.*

Décagramme, ou *dix grammes.*

Gramme, ou *un peu moins de 19 grains.*

Décigramme, ou *la dixième partie du gramme.*

Centigramme, ou *la centième partie du gramm.*

Milligramme, ou *la millième partie du gramm.*

Nota. Dans le tableau général, nous avons négligé les hectogrammes, les centigrammes, les milligrammes, comme peu usités dans les formules.

TABLEAU COMPARATIF

DES POIDS NOUVEAUX ET ANCIENS.

Nomenclature nouvelle.	*Poids de marc.*
¼ de décigramme. . . .	½ grain.
½ décigramme.	1 grain.
1 décigramme. . . .	2 grains.
1 décigramme et ½. .	3 grains.
2 décigrammes.	4 grains.
3 décigrammes. . . .	6 grains.
4 décigrammes. . . .	8 grains.
5 décigrammes. . . .	10 grains.
6 décigrammes. . . .	12 grains.
7 décigrammes. . . .	14 grains
8 décigrammes. . . .	16 grains.
9 décig. ou 1 gramme.	18 grains.
10 décigrammes . . .	20 grains.
11 décigrammes . . .	22 grains.
12 décigrammes . . .	24 gr. ou 1 scrupule.
15 décigrammes . . .	30 grains.
18 décig. ou 2 gram. .	36 grains ou ½ gros.
½ gramme	9 grains.
1 gramme	18 grains.
2 grammes.	36 ou ½ gros.
3 grammes.	52 grains.
4 grammes	72 g. ou 1 gros, dragm.
6 grammes.	1 gros ½.

Nomenclature nouvelle.	*Poids de marc.*
8 grammes. . . .	2 gros. . . .
10 gr., ou décagram. .	2 gros et ½. . .
12 grammes. . . .	3 gros. . .
16 grammes. . . .	4 gros, ou ½ once.
20 grammes. . . .	5 gros. . .
24 grammes. . . .	6 gros. . .
28 grammes. . . .	7 gros.
32 grammes. . . .	8 gros ou 1 once.
48 grammes. . . .	1 once et ½.
64 gramme. . . .	2 onces.
80 grammes. . . .	2 onces et ½.
96 grammes. . . .	3 onces.
112 grammes. . . .	3 onces et ½.
128 grammes. . . .	4 onces.
160 grammes. . . .	5 onces.
192 grammes. . . .	6 onces.
244 grammes. . . .	7 onces.
256 gr., ou kilog. ¼. .	8 onces ou ½ livre.
288 grammes. . . .	9 onces.
320 grammes. . . .	10 onces.
452 grammes. . . .	11 onces.
384 grammes. . . .	12 onces.
kilog. = 500 gram. ¼.	1 livre.
½ kilo. = 1000 gram.	2 livres.
1 kilogramme et ½ .	3 livres.

Mesures de capacité en nombres ronds.

1 litre.	pinte.
½ litre.	chopine.
¼ de litre.	½ setier.
Cuiller à bouche. . .	4 gros.
Cuiller à café	2 gros.
Goutte	1 grain.

TABLE DES MATIÈRES.

Fin de la Table.

s rivières navigables et flottables, ou d'en
...tér le cours par tranchées, fossés
peine contre les contrevenans,
...mme usurpateurs, et les choses
...rs dépens ;

...cle 2 de la loi du 22 novembre--
...bre 1790, relative aux domaines
...rtant que « *les fleuves et rivières*
rivages, lais et relais de la mer...,
...outes les portions du territoire na-
...nt pas susceptibles d'une propriété
...nsidérés comme des dépendances
...blic ;

...apitre 6 de la loi en forme d'ins-
...12 -- 20 août 1790, qui charge

» Les propriétaires ou fermiers des moulins et usines construits ou à construire, seront garans de tous dommages que les eaux pourraient causer aux chemins ou aux propriétés voisines par la trop grande élévation du déversoir ou autrement; ils seront forcés de tenir les eaux à une hauteur qui ne nuise à personne, et qui sera fixée par l'administration du département, d'après l'avis de l'administration de district : en cas de contravention, la peine sera une amende qui ne pourra excéder la somme du dédommagement;

» 7.o La loi du 21 septembre 1792, portant que *jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, les lois non abrogées seront provisoirement exécutées ;*

~~tout~~ propriétaire riverain peut, en vertu du droit comm...
...prise d'eau, sans neanmoins en detourner ni embarrasser le cou...